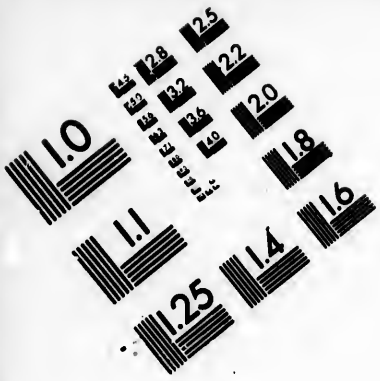

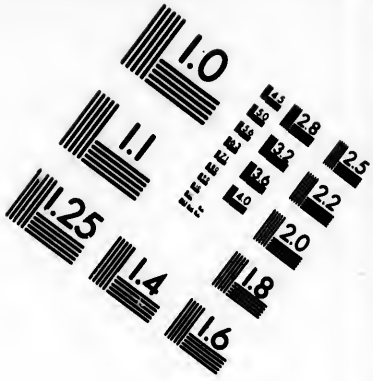

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

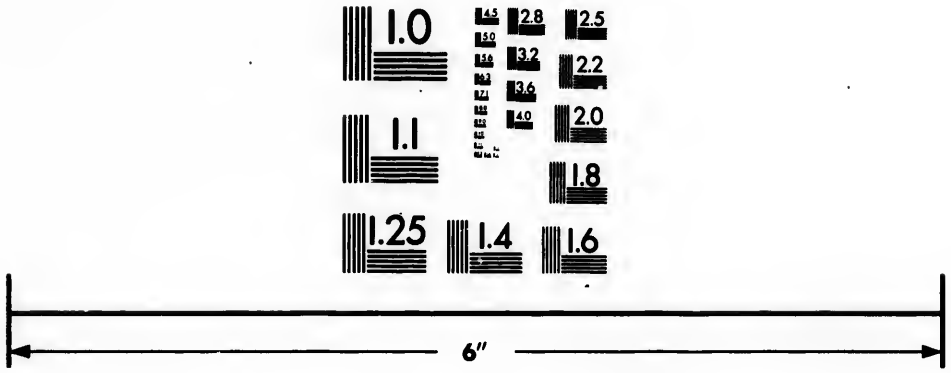

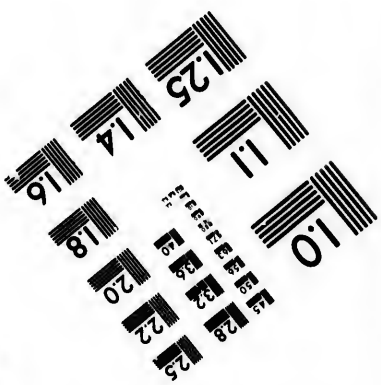

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

☑ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Pagination irrégulière : [1] - 409, 412-413, 412-413, 416-417, 416-417, 420-421, 420-421, 424-425, 424-423, 428-452, 457-458 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/ Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminsry of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporta une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

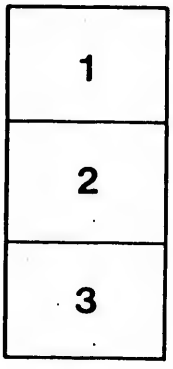

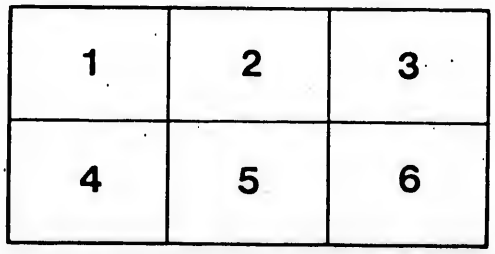

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

F
5057
L432p
1691
2
Réserve

H - A

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

9429

Bibliotheca minorum Strivdaltiatus
1774
273

PREMIER ETABLISSEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE FRANCE,

CONTENANT LA PUBLICATION de l'Evangile, l'Histoire des Colonies Françoises, & les fameuses découvertes depuis le Fleuve de Saint Laurent, la Loüisiane & le Fleuve Colbert jusqu'au Golphe Mexique, achevées sous la conduite de feu Monsieur de la Salle.

PAR ORDRE DU ROY.

AVEC LES VICTOIRES remportées en Canada par les armes de SA MAJESTE' sur les Anglois & les Iroquois en 1690.

Dedié à Monsieur le Comte DE FRONTENAC, *Gouverneur & Lieutenant General de la Nouvelle France.*

Par le Pere CHRESTIEN LE CLERCQ, *Missionnaire Recollet de la Province de Saint Antoine de Padoüe en Arthois, Gardien des Recollets de Lens.*

BIBLIOTHECA

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez AMABLE AUROY, ruë Saint Jacques, attenant la Fontaine S. Severin, à l'Image Saint Jerôme.

M. DC. XCI.
Avec Privilege du Roy.

E.G. Manteline
Mo-2

PREMIER ETABLISSEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE FRANCE.

CHAPITRE I.

Progrez de l'Egliſe de Canada dans la Colonie Françoiſe juſques à l'année 1663.

APRES ce que nous avons éclaircis dans le Chapitre precedent touchant les foibles progrez de l'Egliſe parmy les

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

nations Sauvages, juſques en 1660, & 63, il s'enſuit que nous ne devons rechercher, & que nous ne trouverons les progrez de l'Egliſe veritable, & ſolide durant la preſente Epoque, que dans la Colonie Françoiſe.

Il eſt vray qu'à proprement parler, c'eſt plûtoſt une Egliſe tranſplantée, qui change de lieu, de Region, & de climat qu'une Egliſe nouvellement établie, puiſque la Colonie n'eſt compoſée que d'Europeans François, & de familles déja Chreſtiennes, & Catholiques, qui ſortant de leur païs natal, vont former des peuplades dans une terre étrangere, y profeſſer la Religion de leurs peres, & en exercer le culte dans un nouveau monde; de même que la Religion des Iſraëlites, n'eſtoit

ny nouvelle, ny differente pour avoir eſté transferée dans les autres endroits du monde. De là vient que l'Egliſe ayant commencé de paroiſtre en Canada avec la Colonie en 1615, nous n'aurions qu'à faire paſſer en reveuë, & à recevoir chaque année les habitans François qui vont ſucceſſivement de l'ancienne France, s'établir dans la Nouvelle depuis 1632, & cela ſuffiroit pour mettre au jour les progrez d'une Egliſe qui ne reçoit ſes accroiſſemens, qu'à meſure qu'on y fait paſſer un plus grand nombre de familles déja Chrétiennes; mais ce ſeroit m'écarter de mon ſujet, & entrer plûtoſt dans une hiſtoire naturelle & politique de la Colonie, qui ne fait à proprement parler qu'une extenſion de l'Egliſe Gallicane à laquelle elle

est attachée. On peut ajoûter que durant l'Epoque où nous sommes, la Colonie ne s'estoit pas beaucoup accruë, ne se trouvant qu'environ deux mille cinq cens ames tout au plus répanduës dans ces vastes païs.

On peut donc se representer une idée de la dispersion qui se fit des familles dans les premiers siecles du monde, ou dans les premieres années aprés le déluge : à mesure que les enfans d'Adam & de Noë se multiplioient, il se formoit peu à peu de petits cantons, qui s'accrurent en Villages, les Villages en Bourgs & ceux cy en Villes nombreuses: comme ces premiers habitans du monde se partagerent les uns à la culture des terres, & les autres aux arts mechaniques plusieurs à la navigation, ou au

commerce, ceux cy à l'administration de la Justice, ceux-là au culte des Autels, quelques-uns aux armes pour la defense de la patrie contre les ennemis communs.

C'est ainsi que les premiers habitans de la Colonie Françoise établis durant ma premiere Epoque, fortifiez du secours des nouvelles familles, qu'on faisoit passer successivement en Canada depuis 1632, se partagent, & se répandent peu à peu dans le païs pour accroistre la Colonie sur les fondemens qu'on avoit jetté dés l'année 1615. Quebec en fut comme le centre: d'où l'on voit que dés l'année 33, on a rétabli les habitations, & Forts du Captourment & de Tadoussac qu'on reprit en 34. celles des trois rivieres, en 35. avec les Forts du

grand & petit Richelieu. On pouſſa même en 36, juſqu'au Mont-Royal, comme à la teſte des habitations Françoiſes qui couvroient d'un côté la Colonie contre les incurſions des Sauvages : les uns reparent les anciennes demeures, & les autres en établiſſent de nouvelles au Nord & Sud, en remontant le Fleuve depuis la Baye Saint Paul juſqu'au Mont-Royal : durant cette deuxieme Epoque de 30. ans; Quebec même, le Mont-Royal, & les trois Rivieres, n'eſtoient que des Villages tres-mediocres, & toutes ces belles côtes de ſoixante & dix licuës de païs habitées ſur le Fleuve à droite & à gauche, qui ſont aujourd'huy deſertez, cultivez, & peuplez de Seigneuries & de Villages comme nos côtes

de France commençoient alors à estre habituées sous des tentes & des pavillons, qui se changerent en habitations separées, que l'on a successivement formées en Villages, & en Bourgs.

Les premiers habitans du monde eurent besoin d'une protection particuliere pour la deffense reciproque de leur vie ; elle estoit accordée aux enfans de Dieu, & nous lisons qu'il la donnoit même à Caïn, comme une espece de charme divin qui le mettoit à l'épreuve des atteintes de ses ennemis: nos Colonies ont eu besoin d'une pareille faveur, sur tout durant les 30. années dont je traite icy, la Colonie estant encore pour ainsi dire dans son berceau : avant l'arrivée des Anglois ; elle donnoit moins de jalousie ; mais à me-

sure qu'elle croît, & se fortifie en nombre d'habitans, les nations barbares en prennent ombrage, & malgré les alliances qu'on renoüoit de tous côtez, il falloit continuellement soûtenir contre les incursions des Iroquois. Les Forts de Quebec, de Richelieu, des trois Rivieres, & de Mont-Royal, estoient encore foibles, quoique munis de Canons; & Messieurs de la Compagnie fournissans peu de soldats, les habitans estoient obligez de se tenir armez pour leur propre defense, les Laboureurs n'osant sortir pour cultiver leurs champs, si les plus aguerris n'estoient en garde aux avenuës, pour les mettre en seureté.

Le Canada a eu de tout temps l'avantage d'estre gouverné par des personnes d'une naissance & d'un merite distingué, depuis

M. de Champlain, auquel succeda en 36. M. de Mont-Magny Chevalier de Malthe, & M. de l'Isle sous luy, aussi Chevalier de Malthe: ils gouvernoient le païs en qualité de Lieutenans Generaux pour Sa Majesté, destinoient des Commandans amoubiles dans les Forts & habitations principales du païs : quoiqu'ils ayent tous esté bien qualifiez, on remarque qu'à l'exception de deux ou trois, sous lesquels on gouvernoit le païs, les autres qui ont voulu se signaler en droiture, en équité, en fidelité & en zele pour l'avancement du bien commun, (qualitez alors fort incompatibles avec les intentions, & les interests de plusieurs) ont eu le malheur de soûtenir de continuelles persecutions de la part de ceux-mêmes, qui de-

voient le plus contribuer à ſoûtenir leurs bonnes intentions.

Tel eſt le genie naturel des François, ſur tout dans les païs étrangers, hors de la portée des loix, de vivre dans un mouvement & une agitation perpetuelle, de travailler peu à leur propre repos, & aux veritables intereſts communs, de vouloir dominer reciproquement les uns ſur les autres, de ſacrifier au bien particulier, celuy de la nation, & trop impatiens des gains, & des profits, de vouloir recüeillir preſque auſſi-toſt qu'ils ont ſemez. Je tireray icy le voile par diſcretion ſur les applications qu'on en pourroit faire au Canada. La ſimplicité, la droiture, le deſintereſſement, l'amour de l'union, & de la concorde qui regnoient dans les premiers temps, ſe changea

bientoſt à l'égard de pluſieurs en des qualitez toutes contraires, & comme la diviſion & la partialité ne tarderent pas à ſe gliſſer dans les premieres Colonies du monde, & commençoient entre Abel & Caïn, leurs familles & leurs deſcendans; de même ce genie dominant n'a pas moins traverſé la naiſſance & les progrez ſpirituels, temporels, & politiques de la Colonie Canadiene.

On a rendu toutefois en ce point une grande injuſtice au Canada, dont il ſemble qu'on commence à revenir, de croire que la Colonie ne s'eſt formée que de perſonnes de neant de debauchez, de libertins, de filles deshonorées, de gens repris de juſtice, ou tout au plus de ſujets, & de familles pouſſées dans ces nouveaux païs par une

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

disgrace & une decadence de fortune. J'avouë que ce seroit flater de dire que durant l'Epoque que nous parcourons aussi bien que dans la precedente, il se soit habitué en Canada des personnes de naissance, à l'exception de quelques uns qui sont reconnus pour bons Gentilshommes, & à qui le païs sera éternellement redevable; comme Messieurs de Tilly, de Repentigny, de la Poterie, Denis Daillibourt, Robineau de Becancour, & Chasteau neuf, mais aussi on doit reconnoistre que les autres chefs de famille qui ont passez en Canada, estoient en France, de bons Bourgeois de Ville mediocrement accommodez, ou des artisans de differens metiers, des Labou-

reurs peu aiſez, ou des ſoldats, mais tous honneſtes gens de leurs perſonnes ; ayant de la probité, de la droiture, & de la Religion ; & quand bien même la diſgrace de la fortune, à l'égard d'un petit nombre auroit contribué à leur éloignement ; ils ne laiſſoient pas d'être gens d'honneur dans leur état & dans leur condition : l'on ſçait même, que quantité de chefs ſont paſſez en Canada à deſſein de contribuer à la converſion des Sauvages ; témoins la Compagnie de Meſſieurs de Mont Royal, ſous la direction du Seminaire de ſaint Sulpice.

Je ſçai, que du côté de France on y a ſouvent fait paſſer des perſonnes ſuſpectes parmi quantité de gens d'honneur : mais on doit cette juſtice aux Gou-

verneurs & aux Missionnaires du païs den'y avoir rien souffert d'impur, de libertin, ou de mal reglé : l'on a examiné & choisi les habitans & renvoyé en France les marchandises de contrebande, & les personnes vitieuses ou marquées, aussi-tost qu'on les a connues, & s'il en est resté de l'un & l'autre sexe, qui n'auroient pas este en France tout-à-fait exempts de reproche ; on a remarqué que le passage de la Mer les avoit purifiez, qu'ils effaçoient glorieusement par leur penitence, les taches de leur premiere conduite, leur chute n'ayant servi qu'à les rendre plus sages, & plus precautionnez, en sorte qu'elles sont devenuës, & ont esté les exemples & les modeles de la Colonie.

J'avois peine à comprendre ce que me disoit un jour un grand homme d'esprit sur le point de mon départ pour le Canada, où il avoit fait sejour & rétabli les Missions des Recollets (c'est le Reverendissime Pere Germain Allart, depuis Evesque de Vences) que je serois surpris d'y trouver d'aussi honnestes gens, que j'en trouverois; qu'il ne connoissoit pas de Province du Royaume où il y eut à proportion & communement plus de fond d'esprit, de penetration, de politesse, de luxe même dans les ajustemens, un peu d'ambition, desir de paroistre, de courage, d'intrepidité, de liberalité, & de genie pour les grandes choses; il nous assuroit que nous y trouverions même un langage plus poli, une énonciation

nette & pure, une prononciation ſans accent.

J'avois peine à concevoir qu'une peuplade formée de perſonnes de toutes les Provinces de France, de mœurs, de nation, de condition, d'intereſt, de genie ſi differents, & d'une maniere de vie, coûtumes, éducation ſi contraires fut auſſi accomplie qu'on me la repreſentoit; je ſçai qu'on eſt principalement redevable aux perſonnes qui s'y ſont habituées depuis 63, mais il eſt vray que lorſque je fus ſur les lieux, je connus qu'on ne m'avoit rien flaté; la Nouvelle France eſtant en cela plus heureuſe que les païs nouvellement établis dans les autres Plages du monde: il y a eu juſques là peu de forme de juſtice établie dans le païs, le Conſeil de Quebec

ſuffiſoit

ſuffiſoit pour une auſſi petite Colonie, celle des trois rivieres, & de Mont-Royal n'ayant pris ſes commencemens, que dans la ſuite des années.

On juge aſſez que les arts ſe multiplierent, & s'y étendirent à meſure que l'on faiſoit paſſer les ouvriers de France, & les gens de toute ſorte de meſtiers, ſi bien que l'on peut aiſement voir, que quoique je n'aye fait, que toucher le plan & l'état de la Colonie durant les années auſquelles je me ſuis reſtraint, je n'ay pas laiſſé d'en donner une idée ſuffiſante à mon ſujet; reſervant à une hiſtoire naturelle du païs, ce que l'on pourroit dire à l'avantage de quantité de chefs de familles, qui ont eſté comme les fondateurs, & les Patriarches de la Colonie, où ils vivent encore, quelques-

uns en perſonne, & tous dans leur nombreuſe poſterité.

Il me reſte donc de conduire, ou d'établir au païs ; les Communautez Eccleſiaſtiques, & Religieuſes de l'un, & de l'autre ſexe, qui par d'heureux accroiſſemens y ſont encore aujourd'huy la plus chere & la plus illuſtre portion, les pierres angulaires & fondamentales de l'Egliſe Canadienne.

Cette vigne du Seigneur a eſté principalement cultivée depuis 1632. juſqu'en 58. par le zele & les travaux des Reverends Peres Jeſuites, qui ont adminiſtré le ſpirituel durant 26. années, tant aux François comme aux Nations Sauvages; c'eſt à leur ſoins, & aux frais communs des Colons, mais principalement aux gratifications du Roy, qu'on doit la conſtru-

ction de la premiere Egliſe Paroiſſiale de Quebec, où ces Reverends Peres exercerent leurs fonctions Curiales, durant tous ces temps avec plenitude de puiſſance: l'on ne trouve qu'une intervalle de deux ans pendant leſquelles Monſieur l'Abbé de Quelus autant illuſtre par ſa pieté, ſa doctrine & ſon grand zele, que par ſa naiſſance, exerça l'office de Curé à Quebec, & de grand Vicaire de Monſieur l'Archeveſque de Roüen, par toute la nouvelle France, avec beaucoup de fruit, & d'édification: mais il ne pût ſoûtenir plus long-temps contre les mauvais offices, qu'on luy rendoit de tous coſtez, & en France & en Canada: il fut rappellé d'authorité, retourna l'année ſuivante par les Navires Peſcheurs

comme Eccleſiaſtique particulier; & un des aſſociez d'une Compagnie devote, dont nous parlerons, n'exerçant plus les fonctions qu'au Mont-Royal.

Nous avons dit dans les Chapitres precedents que les Peres Jeſuites avoient établis leur principale demeure, & Seigneurie où ils avoient tranſporté le nom de nôtre Convent, ſous le titre de Noſtre-Dame des Anges, mais l'endroit où eſt encore aujourd'huy le fort ſur l'éminence d'un Promontoir au bord du Fleuve de ſaint Laurent, ayant eſté jugé propre pour y établir la Capitale du païs, ils y choiſirent un terrain avantageux, où l'on jetta les fondemens de l'Egliſe magnifique, & de cette grande maiſon qui s'y eſt bâtie peu à peu: c'eſt dans cette maiſon, où

où ils ont transferé leur sejour habituel; elle sert de Seminaire où se forment les Missionnaires de la Compagnie, que l'on distribuë par tout le Canada, & en mesme temps de College, pour un petit nombre d'Ecoliers qui pourra augmenter à mesure, que la Colonie croîstra en sujets; Les Canadiens, étant pleins d'esprit & de feu, de capacité & d'inclination pour les arts, quoi qu'on se pique peu de leur inspirer l'application aux Lettres, à moins qu'on ne les destine à l'Eglise.

On ne peut assez loüer les soins que ces Reverends Peres ont pris pour l'avancement spirituel & temporel de la Colonie; leur sollicitude Pastorale à surveiller au troupeau de JESUS-CHRIST qui estoit commis à leur conduite, à éclairer par

tout les fautes des particuliers, à prévenir, à corriger, à exhorter, à secourir les habitans, en santé, en maladie, à la mort ; à les suivre par tout dans les dangers & dans les perils, comme des veritables Pasteurs.

L'on doit même aux applications de leur zele d'avoir purgé le Canada de quelques heretiques, qui s'y glissoient au commencement, & qui auroient voulu s'y établir ; leur credit ayant obtenu de la Cour, à cet effet tous les reglemens necessaires.

L'on sçait les avantages que les Congregations de la sainte Vierge établies dans leur maison, produit par tout le monde Chrétien ; Ils voulurent bien dés les premieres années, les étendre jusqu'au Canada, où elles n'ont pas produit moins de fruit, que par tout ailleurs ; les

personnes de tout estat, un peu regulieres s'estant piquez d'honneur ou de grace d'y estre associez.

Aussi Dieu a-t-il donné les benedictions de sa grace à leur zele dans ces premiers temps, au delà de ce que l'on pouvoit esperer, d'une Eglise ramassée de personnes de païs si differens; En sorte qu'on a eu cette consolation de voir que les uns par droiture naturelle, d'autres par l'esperance & les promesses, ceux-là par la crainte de l'authorité, ceux-cy par les bons principes d'une heureuse éducation, plusieurs par maxime de foy, & de Religion se sont rendus exacts au devoirs du Christianisme, ou du moins en ont affecté les dehors. D'ailleurs, comme durant ces temps que la Colonie estoit si peu nom-

breuse & si dispersée, les habitans se voyoient exposez sans cesse aux incursions des Sauvages; tous les jours en perils de la vie; leur bien enlevé, les enfans conduits en captivité; cette continuelle agitation ne contribuoit pas peu, à les retenir en regle, & à les rendre assidus aux exercices de Religion qu'on leur inspiroit, en sorte qu'à l'exception des vices de l'esprit; l'on trouveroit peu de païs Chrétien où il se pratiqua une pieté plus reguliere, laissant à Dieu de juger, si elle étoit animée du veritable esprit de Religion.

C'est tout ce que l'on en peut dire, pour ne rien outrer sur cette matiere par des fictions vaines & chimeriques de faits controuvez, & ne pas abuser de la facile croyance, que l'on don-

ne à certaines relations, des païs éloignez, car il ſemble aujourd'huy, que pour plaire au Lecteur, on ſoit obligé de recourir à des faits extraordinaires, & à des avantures qui ſurprennent, à des exagerations étudiées, telles que nous en remarquons en pluſieurs endroits de l'hiſtoire de Maſſé, ſur les découvertes des Indes Orientales: qui croira par exemple, ce qu'il rapporte de la bravoure d'un Portugais, qui n'ayant plus de plomb pour tirer ſur l'ennemi s'arracha toutes les dents, afin d'en charger ſon mouſquet. L'on pardonne à de pareilles rodomontades, & à de ſemblables fictions, quand elles s'attachent à un ſujet prophane, mais elles ne ſont pas tolerables dans un ſujet ſacré, elles affoibliſſent plutoſt la croyance

des traits veritables de l'Histoire : Quand on entend canoniser des personnes d'une pieté commune, produire des visions, des apparitions, des revelations, des raviſſemens, & des extases; Les operations extraordinaires de l'esprit de Dieu, des miracles & des prodiges : Quand on voit des Processions de trois quarts de lieuë sur la glace, sur la neige, nuds pieds & nuds testes en plein Hiver, que l'on ne pourroit pas faire vingt pas sans se glacer; Les Soldats & les Artisans, prendre de trente disciplines; Ces jeûnes, ces aumônes, ces Oraisons, ces ferveurs, ces saintes folies qui ne se virent jamais en Canada : Placer sept Diables dans la dent d'une fille pour faire paroistre sa saintetè, Par ce grand nombre d'ennemis que pensera-t-on

de ces quatre diables qui ſe-coüent la ville de Quebec par les quatre coins, & quantité d'autres choſes extraordinaires, dont les Livres ſont remplis, l'on veut bien que dans tout cela, je ſacrifie la complaiſance à la verité & à la fidelité de l'Hiſtorien.

Les grands progrés de la Nouvelle Egliſe Hiſtorique de Canada parmi les Sauvages, & les apparences d'une ample moiſſon, faiſoit bruit en France dés les premieres années, que le Roy fut rentré en poſſeſſion du païs, & il y avoit peu de perſonnes de pieté, qui n'en fuſſent touchées de devotion & qui n'entraſſent dans les ſentimens d'un ſaint zele, d'y contribuer de leur bien ou de leurs perſonnes.

Deux Dames de qualité ſe diſtinguerent entre les autres, dés

l'année 1637. & 38. Ces deux personnes furent Madame la Duchesse d'Eguillon, & Madame de la Pelleterie ; celle-cy fit le projet de passer elle même en Canada, pour y travailler en personne dans les bois à la conversion des femmes Sauvages, croyant bonnement que les sujets y estoient autant disposez, qu'on luy disoit, & afin d'y concourir plus efficacement, par une multiplication d'ouvrieres Evangeliques; elle resolut d'employer une partie de ses biens, à fonder un Monastere de Dames Ursulines à Quebec.

Madame la Duchesse d'Eguillon brûlante du mesme zele, & voulant procurer la sanctification des ames, par le soulagement corporel de ces barbares dans leurs maladies, se proposa d'y faire l'établissement des

Dames Hoſpitalieres.

Les Reverends Peres Jeſuites entendirent volontiers à ces deux projets ſe faiſant meſme un plaiſir de grace, d'aſſocier ces deux Inſtituts à leurs fonctions Apoſtoliques, comme les Diaconneſſes de cette Egliſe naiſſante, nous commencerons par les Urſulines.

Madame de la Pelleterie de Chavigny, qui en fut la Fondatrice, eſtoit native d'Alençon d'une des plus conſiderables maiſons de la Provence, autrefois mariée à Monſieur de la Pelleterie, Gentilhomme de la Maiſon de Tournoy, dont elle eût une fille qui deceda peu de jours aprés ſon baptême: Le Pere ſuivit bien-toſt la fille, la veuve ſe voyant dégagée de ſes liens, reſolut de ne s'attacher uniquement qu'à plaire au Sei-

gueur ; comme elle eſtoit du Tiers-Ordre de ſaint François, elle fut auſſi animée d'un zele Seraphique de contribüer au ſalut des ames, cependant une maladie mortelle, qui luy arriva quelque temps après, luy fit croire que Dieu ſe contentoit de ſa bonne volonté, elle fut reduite à l'agonie, revétuë d'un habit de Religieuſe de ſaint François, dans lequel elle vouloit mourir : mais enfin Dieu par un coup de providence, ayant tiré cette Dame du peril : rétablie en ſanté ; elle conſentit pour complaire & obéïr à ſon pere à un ſecond mariage avec Monſieur de Bernieres, Treſorier de France de la Generalité de Caën, qui vivoit en grande odeur de vertu, à condition, dont elle convint avec ſon époux futur de garder le vœu de

chasteté, qu'elle avoit fait, & d'executer le dessein qu'elle avoit conçeu de passer en Canada: Ce mariage cependant ne se fit pas, à cause que son pere qui la sollicitoit puissamment à l'accomplir, estant mort elle se vit dégagée de toutes ses poursuites, & Monsieur de Bernieres fut son Ange Tutelaire, qui luy facilita les moyens de son entrepriſe: Delà est venuë, l'étroite liaison de l'Egliſe de Canada avec ces Messieurs de Caën, qui luy ont donné un premier Evesque, dans la personne de Monseigneur de Laval, & ses trois premiers grands Vicaires: Messieurs de Bernieres, neveux de celuy dont j'ay parlé, Angot de Mezeray, & Monsieur du Doüy.

Les Reverends Peres Jesuites en eurent toute la confiden-

ce, & dés lors servirent de mobile à l'execution d'un si pieux dessein. Il est dit qu'une Religieuse Ursuline de Tours, personne d'esprit, & d'experience, d'une grace & d'une vertu distinguée, avoit conçeu depuis l'année 1635. un desir ardent de passer en Canada pour y travailler à la conversion de cette Barbarie; C'est la Mere Matie Guiart, dite de l'Incarnation, Religieuse aux Ursulines de Tours, préparée par des impressions extraordinaires à l'Apostolat de ces Nations Sauvages; Le Seigneur ayant voulu par une espece d'infusion Prophetique, luy découvrir ces amples moissons qu'il destinoit à son zele, & les conversions nombreuses qu'il opereroit par son moyen: le Reverend Pere Poncet Jesuite indiqua cette Reli-

gieuſe à Madame de la Pelleterie, qui fit elle-meſme le voyage de Tours, en la compagnie de Monſieur de Bernieres; l'on y concerta les moyens d'executer l'entrepriſe; l'on obtint les pouvoirs de Monſieur l'Archeveſque ſon Superieur, & enfin la Mere Marie de l'Incarnation, à qui l'on donna pour Compagne la Mere de ſaint Bernard, qui depuis fut nommée de Saint Joſeph, partit de Tours le 22. Fevrier 1639 : Cette bienheureuſe troupe compoſée de ces deux Dames Urſulines de Monſieur de Bernieres, & de Madame la Pelleterie arriva à Paris; où aprés quelque ſejour l'on pouſſa juſqu'à Dieppe, pour y preparer l'embarquement; ce fut là, que les Dames Urſulines de la meſme Ville, accorderent à la Mere Marie de l'In-

carnation, la Mere Cecile de sainte Croix, pour luy servir de Compagne avec la Mere de saint Joseph.

Madame la Duchesse d'Eguillon, avoit toûjours aimé le Canada, par devotion & par zele: nos Peres mesmes, dés les premiers temps avoient reçeus de grands secours de la pieté de cette Dame, qui s'interessoit beaucoup, pour favoriser leur retour: elle continuoit d'y envoyer des secours & des charitez, contribuant ainsi qu'il étoit en elle, à l'établissement du Royaume de JESUS-CHRIST dans ce nouveau monde: elle voulut encore estre la Fondatrice de la Maison des Hospitalieres, de l'Hospital que l'on meditoit d'y établir.

Le Monastere de Dieppe étoit désja destiné depuis deux ans,

& preparoit des ſujets pour en jetter les fondemens ; La Mere Marie Guenet de ſaint Ignace, la Mere Anne de S. Bernard, & la Mere Marie Foretier dite de ſaint Bonaventure, furent choiſies entre les autres pour cette entrepriſe de charité ; On les munit des papiers, contracts de Fondation, des Obediences, & des Ordres de Monſeigneur l'Archeveſque de Roüen ; Le Canada étant alors de ſa juriſdiction & direction ſpirituelle.

L'embarquement eſtant preparé, & la Flote preſte à lever l'Anchre le quatrieſme de May de l'année ſuſdite 1639. Madame de la Pelleterie avec ces deux troupes Seraphiques de trois Urſulines & trois Hoſpitalieres s'embarquerent dans le Navire de Monſieur Corton, ſous la direction du Reverend

Pere Vimon Jesuite.

La Flote qui portoit ces nouvelles semences du zele & de l'esprit Apostolique pour l'établissement & la propagation d'un nouveau monde Chrétien dans le Canada, arriva heureusement à Quebec, le premier jour du mois d'Aoust de l'année presente.

On peut juger de la joye publique avec laquelle cette petite Colonie, qui n'usoit encore que d'un tres petit nombre d'habitans, reçeut ce nouveau secours : Aprés le debarquement & le *Te Deum* chanté au bruit du Canon du Fort, & des Vaisseaux ; Madame de la Pelleterie, & les Ursulines furent conduites à la Maison qui leur étoit preparée, où elles ont demeuré trois ans, jusqu'à ce que leur Monastere étant acheve à

l'endroit

l'endroit mesme où il est encore aujourd'huy, elles y allerent loger le 21. Novembre 1641.

Durant ces temps elles reçeurent de nouveaux secours de France, par l'arrivée d'un nombre de Religieuses tant de la Congregation de Paris, que de celles de Tours; Ces deux Congregations étant de differentes formes d'habits: & de Constitutions auroient causez peut-estre dans les sentimens & dans les dispositions des particuliers, quelque prejudice à leur union commune; Si la Sagesse des Reverends Peres Jesuites, & les menagemens de la Mere Marie de l'Incarnation, leur Superieure, n'eussent trouvé les temperamens necessaires pour les accorder: La Congregation de Tours, avoit esté fondée par une sainte fille de saint

François, qui leur en avoit laiſſé le Cordon, & quelque forme d'habit & des Conſtitutions particulieres; L'on ſçait que celles de Paris outre les Conſtitutions differentes, font un quatriéme vœu d'inſtruire les enfans, que celle de Tours ne font pas; Il fut arreſté, que pour établir l'uniformité en Canada, les Urſulines de Paris prendroient l'habit de celle de Tours, & que celles-cy recevroient le vœu de celles de Paris, ce qui s'eſt toûjours maintenu juſqu'en 1680. qu'elles ſe réunirent toutes ſous l'habit & les Conſtitutions de Paris, changeant en noir, tout ce qu'elles avoient de gris, & prenant la ceinture de cuir, en la place du cordon de ſaint François.

Elles ont toûjours continué, de donner leurs charitables in-

ſtructions à la jeuneſſe, à meſure que la Colonie croiſſoit en nombre : Elles donnerent auſſi leurs ſoins & leurs applications, comme elles font encore à l'inſtruction des filles Sauvageſſes Penſionnaires, qu'elles y reçoivent ſucceſſivement : Les places y ſont fondées : l'on en augmente le nombre, lorſque la devotion des perſonnes de pieté, leur en donne les moyens.

Il eſt vray que Madame de la Pelleterie, auſſi bien que les Religieuſes, en partant de France, n'avoient pas l'intention de borner les travaux de leur zele dans les limites de ce Monaſtere : Elles comptoient de s'étendre dans les bois parmi les Nations Barbares. Madame de la Pelleterie embrazée de ces divines ardeurs, monta à ce deſſein

juſqu'au Mont-Royal, dans les années ſuivantes; mais enfin on luy fit connoître, qu'elle devoit adorer les deſſeins de Dieu ſur ces Peuples, ſe conformer à ſes diſpoſitions, & qu'il ſe contentoit de ſa bonne volonté, l'heure de la grace n'eſtant pas encore venuë pour ces Barbares, ny la moiſſon en eſtat: Elle eût beſoin de toute ſa vertu; Nos Peres luy ont entendu aſſurer ſur la fin de ſes jours, que rien ne luy avoit eſté plus ſenſible; mais enfin il falut ſe reſtreindre au Monaſtere de Quebec, & vivre en eſperance de plus amples deſſeins de ſa pieté, lorſqu'il plairoit à Dieu d'y donner ſa benediction.

Il faut reconnoître, que ſi cet établiſſement n'a pas eû de plus heureux effets, pour la converſion des Sauvages; il a produit

de tres-grands biens au païs, pour la ſantification de la Colonie qui fournit même des ſujets biens qualifiez à ce Monaſtere, en ſorte qu'elles n'ont plus beſoin de ſecours de France. Il pleut à Dieu de les viſiter, par une premiere incendie de leur Convent, ſur la fin de l'année 1650. lorſque la maiſon étoit dans ſa perfection; mais elle fut depuis reparée par les ſoins de la Mere Marie de l'Incarnation; Dieu ayant voulu éprouver doublement ſa grande vertu, & le courage heroïque de cette ſainte Religieuſe.

Je reviens aux Dames Hoſpitalieres, que nous avons conduites à Quebec: Elles furent placées d'abord à Syllery à une lieuë du Fort, où les RR. PP. Jeſuites y avoient déja commencé un Village de Sauvages,

par les aumônes & Fondations de Monſieur le Commandeur de Sillery, dont le merite & la pieté ſont aſſez connus: Elles y demeurerent deux ans, exerçant tous les offices de charité, particulierement envers les Sauvages, mais comme des filles eſtoient trop expoſées dans un lieu champeſtre, on les transfera à Quebec: Elles reçeurent de nouveaux ſujets de France; La Mere Jeanne de ſainte Marie, & la Mere Catherine de ſaint Joſeph en 1640. Les Meres Marie de ſaint Joachim, Marie de ſainte Genevieve en 43. La Mere Catherine de ſainte Agnés, & Marie de la Conception en 54. Enfin aprés pluſieurs changemens de demeure à Quebec, elles ont eſté placées, & ſe ſont fixées dans l'endroit meſme où elles ſont aujourd'huy, avec toutes les

commoditez & les agréemens, que l'on peut souhaiter pour un Monastere Regulier, & pour le soulagement des malades. L'on ne peut assez loüer les applications de leur charitable zele, dans l'exercice de leurs fonctions, envers les François & les Sauvages Neophites, de deux Villages qui sont établis aux environs de Quebec: leur confiance en la Providence, passe au delà de tout ce qu'on peut exprimer, n'épargnant rien même de leur propre fond & revenu, se privant d'une partie de leur necessaire pour fournir à l'assistance des malades, il seroit difficile de trouver en aucun endroit du monde, une maison de charité mieux reglée, & où on exerce les Offices de charité avec plus de zele & d'édification.

Si les Miſſions du Canada ont eû juſqu'à preſent, ſi peu de ſuccez pour la converſion de ce nouveau monde; On peut dire que Dieu, pour juſtifier ſa conduite dans la condamnation de ces Barbares, n'a rien oublié pour les attirer à la connoiſſance de la verité & qu'il n'y a pas eû de nations infideles, à qui la Providence ait deſtinée des ſecours exterieurs plus ſalutaires & plus efficaces pour y parvenir, afin de rendre ces peuples tout-à-fait inexcuſables.

Il y avoit long-temps que Dieu inſpiroit en France, pluſieurs Communautez Eccleſiaſtiques & Religieuſes, de concourir à ce grand œuvre, par le ſacrifice de leurs travaux & de leurs perſonnes; mais comme elles trouvoient differens obſtacles dans leur chemin, leur bonne

ne volonté en demeuroit au simple desir.

La Communauté de saint Sulpice, fut en cela plus heureuse, que les autres : Monsieur l'Abbé Olier en conçeut le premier dessein, & en formoit le projet depuis long-temps ; Ce saint homme, ne crut pas que ce fut assez pour son zele de travailler à la sanctification de l'ancienne France, par la reformation du Clergé, & l'établissement du Seminaire de saint Sulpice ; qui a esté depuis le chef de tant d'autres, s'il n'en étendoit encore les effets jusqu'au nouveau monde, & dans la nouvelle France pour la conversion de cette Barbarie.

On peut dire, que de tous les projets qu'on a faits pour ce noble dessein, il n'y en a point eû de plus desintereſſé, de plus

solide, ny de mieux concerté que celuy-cy.

L'Isle du Mont-Royal est située environ deux cens lieuës en remontant le Fleuve de S. Laurens; environnée d'un costé par le grand Fleuve, & de l'autre par la Riviere des Prairies: ces deux Rivieres se joignant ensemble, forment comme deux lacs aux deux bouts de l'Isle, qui peut avoir environ 20. lieuës de circuit; comme elle est à la teste du païs, elle en fait la principale defense, d'autant plus, que toutes les Nations du Septentrion, & du midy, de l'Orient & de l'Occident, y trouvent un facile accês par le moyen des rivieres qui y aboutissent.

Je m'imagine voir dans la personne de Monsieur Ollier, un Apostre saint Paul, qui prend en main la carte de ce nouveau

monde, pour en faire la Conqueſte, & le ſoumettre à l'Empire de JESUS-CHRIST: Dieu ayant inſpiré la même ferveur à quantité d'autres perſonnes de qualité, ſingulierement à Meſſieurs de Quelus, Abbé de Laudieu, & Chevrier Preſtre, tous deux du Seminaire de ſaint Sulpice; Monſieur Garibard Maiſtre des Requeſtes, & Preſident au Grand Conſeil; Monſieur de Barillon, de Morangis Conſeiller d'Eſtat, du Pleſſis Baron de Montbart auſſi Conſeiller du Roy, de Roüart Eſcuyer, de Renti, de la Marguerie, Daillibout, de Maiſonneuve Gentilhomme Champenois, & pluſieurs autres perſonnes de condition, au nombre de trente ou trente cinq, entre leſquelles étoit Mademoiſelle Manſe, s'y eſtant particulie-

rement distinguée, par le sacrifice de ses travaux, & enfin de sa propre vie.

Toutes ces personnes s'unirent ensemble par un lien de grace & d'esprit pour contribuer de leur bien à la Promotion de ce grand Ouvrage, faisant estat d'establir des Seminaires dans l'Isle, pour l'instruction des Sauvages, un Hostel-Dieu pour le secours des malades, des Maisons & des Hôpitaux, pour y loger les Sauvages qui se presenteroient, défricher les terres pour leur nourriture, d'entretenir des Missionnaires, en un mot d'employer tous les moyens possibles pour y gagner à Dieu ces Nations; Ces devots associez conspirant à cette bonne œuvre avec tant de concert & d'union, qu'ils ne se traitoient que de freres & de Sœurs.

Il ne fut pas difficile d'obtenir

du Roy, & de Messieurs de la Compagnie du Commerce les donations & concessions, de tout le terrain de l'Isle, pour appartenir en Seigneurie proprieté & à perpetuité à cette Compagnie devote.

Cette sainte societé avoit dés-ja envoyé l'année 1640. le port de 20. tonneaux en vivres, & autres choses necessaires pour preparer l'établissement. Monsieur de Maison-neuve, y estoit passé l'année suivante avec 40. hommes, pour reconnoistre les lieux & disposer l'habitation. Ceux de cette sainte Compagnie, qui se trouvoient à Paris sur la fin de Fevrier 1642. s'assemblerent dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, où dans la celebration des Divins mysteres, ils contacrerent l'Isle de Mont-Royal à la sainte famil-

le, JESUS, MARIE, JOSEPH, ſous la protection ſpeciale & titre de la ſainte Vierge.

L'on prépara un nouvel embarquement, où entr'autres choſes, ces devots aſſociez envoyerent tous les ornemens d'Égliſe, Chaſubles, Vaſes ſacrez, Tabernacles, & tout ce que l'on pouvoit ſouhaitter, pour la decoration des Autels: l'on y fit paſſer des nouveaux ouvriers, habitans & Laboureurs: le tout aux frais de ces Meſſieurs: Monſieur de Maiſon-neuve y fut deſtiné premier Gouverneur, dont les Lettres & les pouvoirs luy furent adreſſez.

Enfin le 17. May de l'année 1642 Monſieur de Montmagny Gouverneur general du païs, eſtant monté au Mont-Royal en compagnie des principaux habitans; le ſieur de Mai-

son-neuve fut mis en possession de l'Isle dans toutes les formes, & au 15. d'Aoust suivant, fut solemnisé la Dedicace de l'Isle, consacrée à la sainte Vierge sous le titre de son Assomption glorieuse.

Quoi que ces Messieurs n'épargnassent rien, pour l'avancement de leur ouvrage, que Messieurs de Maison-neuve, & Mademoiselle Manse pressoient avec beaucoup de soin, cependant il falut du temps, pour se mettre en estat de défense contre les incursions des Sauvages, durant lesquelles & les années suivantes, on ne peut exprimer combien il falut soutenir de travaux, d'incommoditez & de perils que les Reverends Peres Jesuites partagerent également, l'espace de 3. à 4. années, qu'ils eurent le soin du spiri-

uel ; Messieurs les associez leur ayant accordez à cet effet, un emplacement de deux arpens de front, comme aux autres Habitans.

Monsieur & Madame Daillibout, y passerent de France, pour y payer de leurs personnes dans les premieres années: l'habitation croissant en nombre jusques à prés de cent habitans, ou ouvriers de differentes nations, qui neanmoins travailloient d'une merveilleuse intelligence, à l'établissement de cette sainte Colonie, & à la mettre en seureté contre les attaques des Barbares, enfin aprés cinq années de sejour au païs, Messieurs les associez ajoûterent un article à leur traité & convention de n'accorder aucune concession à main morte, dans l'Isle de Mont-Royal, si bien

que Monſieur de Maiſon-neuve, y conduiſit des Preſtres de ſaint Sulpice, pour l'Adminiſtration du Spirituel; Monſieur l'Abbé de Quelus voulut bien luy-même y conſacrer en perſonne, les applications de ſon zele.

On peut icy reconnoître l'inutilité de nos entrepriſes, quelques bien intentionnées qu'elles ſoient, conduites par toutes les regles de la ſageſſe pour procurer la converſion des ames, lorſque les pechez des peuples, les rendent indignes de ces graces. L'entrepriſe de Mont-Royal, paroiſſoit eſtablie ſur des lumieres, & des meſures parfaitement éclairées & ſolides cependant, ces dépenſes prodigieuſes, les travaux & les applications de tant de perſonnes d'un merite diſtingué, & d'une

vertu à l'épreuve de tout, n'eurent aucun effet pour la conversion des Barbares, sinon d'un petit nombre de batisés, sur lequel on ne pouvoit faire aucun fond; Dieu ne laissant pas de tenir un conte fidel à ces Messieurs, de leur bonne volonté, & du merite de leur service; mais enfin persuadé de l'inutilité de leurs efforts, & de leurs grandes dépenses; ils résolurent de disposer Messieurs de saint Sulpice, à prendre eux seuls la Seigneurie, la proprieté, & la conduite de l'Isle de Mont-Royal pour le temporel & pour le Spirituel: Quoique la resolution en fut prise en l'année 1657. toutefois elle ne s'executera dans les formes qu'en 1663.

Jusques-là, Messieurs de saint Sulpice, y avoient fourni des ouvriers Evangeliques, mais ce

n'estoit que par maniere de Mission passagere, & non pas de Seminaire fixe, & d'établissement arresté.

Nous avons dit dans la premiere Epoque, comme le Pere Joseph le Caron Recolet de Paris, a esté le veritable Apôtre du païs, sur lequel avoit roulé la conduite spirituelle de la Mission depuis l'année 1615. jusqu'à 1629. & comme il estoit mort dans les desirs & les empressemens d'une sainte ardeur, pour y retourner: cet homme Apostolique avoit allumé, le feu du mesme zele dans sa famille; Monsieur Soüart son neveu, fils de Madame sa sœur ayant quitté la Cour, & les esperances d'une fortune avantageuse, qui estoit désja fort avancée, s'estoit donné à l'Eglise, & attaché particulierement au

Seminaire de ſaint Sulpice, dans le deſſein de travailler efficacement à la conqueſte des ames: cette meſme charité luy inſpiroit particulierement le deſir de ſuivre les traces de ſon oncle, & d'aller reprendre ſon ouvrage en Canada, pour la converſion des Nations Sauvages: la Providence accomplit ſes deſirs la preſente année, on luy donna pour aſſocié Monſieur l'Abbé de Quelus, Monſieur d'Alignier & Monſieur Dalet, tous quatre du Seminaire de ſaint Sulpice, qui s'embarquerent à Nantes le 17. May 1657. Les grands avantages de cette Miſſion ſeront mis au jour dans la ſuite.

L'on avoit bien fait le projet d'eſtablir un Hôpital dans l'Iſle, mais il n'avoit encore pris aucune forme: Les perſonnes de-

votes y ſuppléoient par charité, eſtant aidées des ſecours qu'on recevoit de France : l'on en doit à ces Meſſieurs l'établiſſement regulier, qui commença l'année ſuſdite.

Madame de Bullion donna 20000. écus pour la Fondation des lits des pauvres, & 20000. livres pour l'entretien des Religieuſes : Les Hoſpitalieres d'Anjou furent deſtinez pour en jetter les fondemens ; Ce n'eſtoit alors que des filles Seculieres qui faiſoient des vœux ſimples : Leur Congregation qui a eſté depuis eſtablië en ordre regulier, n'ayant pas encore reçeu la Confirmation de Rome ; Elles paſſerent donc en 57. en meſme temps, que les Miſſionnaires de ſaint Sulpice. Les commencemens en furent heureux : Elles reçeurent meſ-

mes de nouveaux ſujets de France les années ſuivantes & durant la vie de Madame de Bullion, elles ont ſoutenu ſes deſſeins avec beaucoup de ſuccés pour le ſoulagement des François & des Sauvages: L'on péut dire meſme, que quoi que par la ſuite elles ayent perdu plus de trois quarts de leur fondation, & de celle de l'Hôpital, Dieu y a ſuppleé par une multiplication ſecrette de ſa Providence, & l'on remarque encore aujourd'huy, que n'ayant quaſi plus aucun fond, la dépenſe des malades ne laiſſe pas de monter tous les ans à huit ou dix milles livres.

Comme il eſtoit encore à ſouhaitter qu'il y euſt une maiſon eſtablie au Mont Royal pour l'éducation & l'inſtruction des Filles Françoiſes & Sauva-

ges, Dieu inſpira une ſainte fille de paſſer de France en Canada, pour en jetter les fondemens: Ce fut la nommée Sœur Bourgeois, que nous avons connuë pleine de l'eſprit de Dieu, de ſageſſe & d'experience, d'une conſtance invincible à tous les obſtacles qu'elle a trouvez à ſon deſſein; cette fille s'eſtant aſſociée en France à deux autres, qui conſpiroient au meſme deſſein, ſous la direction de Meſſieurs de ſaint Sulpice, arriva en Canada en 1659. où elle a donné le commencement de l'établiſſement des Filles de la Congregation, qui y ſervent encore aujourd'huy à Mont-Royal, & qui y produiſent de grands fruits, tiennent les Ecoles pour les Françoiſes externes, entretiennent des Penſionnaires que l'on y éleve, non ſeule-

ment à la pieté, mais encore aux petites Manufactures de leur sexe, l'on y forme des Maîtresses d'Ecoles pour les Villages du Canada, & d'autres qui sont employées aux Villages des Sauvages pour l'instruction de leurs Filles; Cette maison qui a dêsja brûlé deux fois ne laisse pas de se soûtenir, quoi quelle n'ait d'autres fondations qu'une benediction continuelle de la Providence, la grande foy, & la vertu de ces bonnes filles.

Quoi que l'Eglise de Canada fut encore tres mediocre en nombre de sujets en 1657. Cependant, comme il y avoit lieu d'esperer qu'elle augmenteroit avec le temps; il estoit necessaire d'y pourvoir d'un chef sur les lieux, d'un Pere commun & d'un Pasteur pour luy donner toute sa forme.

La

La Providence y destinoit Monsieur Pavillon de Montigny, issu de la noble & ancienne maison de Laval, lequel ayant renoncé à son droit d'aînesse ; s'estoit donné à l'Eglise & attaché particulierement à celle d'Evreux, en qualité d'Archidiacre. Ce grand homme autant connu par la regularité de sa vie exemplaire, par la capacité & l'experience de son zele que par sa naissance illustre, fut consacré Evesque de Petrée, & nommé Vicaire Apostolique de Canada, où il passa l'année suivante : L'on ne peut assez loüer les applications de ses soins, la sollicitude Pastorale, la prudence & la sagesse avec laquelle ce digne Prelat, a travaillé à l'établissement de cette petite Eglise, dont il a esté depuis le premier Evesque Titulaire : il

commença d'abord à pourvoir aux Paroiſſes naiſſantes, & à diſtribuer dans les coſtes principales, des Eccleſiaſtiques devots & zelez ; Mais comme tout le ſuccez dependoit des Miniſtres, qui devoient travailler ſous ſes ordres ; il établit un Seminaire à Quebec, qui n'eût d'abord que de petits commencemens, mais qui s'eſt depuis notablement augmenté en nombre de ſujets, en ſcience en doctrine, en ferveur, en vertu, en fonds & en édifice, par la liberalité du Roy, par les ſoins & les applications de Mondit Seigneur Eveſque, qui en eſt le principal Fondateur.

CHAPITRE XVIII.

Le Roy réünit le pais à ſon domaine, les grands avantages que ſa protection Royale, procure à l'Egliſe, à la Colonie, & aux Nations Sauvages.

L'Egliſe de la Nouvelle France, bien loin de faire des progrez, ne pouvoit pas long temps ſe ſoutenir, ſi une main plus puiſſante que celle de Meſſieurs de la Compagnie, n'eſtoit venuë au ſecours dans l'extremité, où le Canada ſe trouvoit reduit en 1663.

Les Iroquois aprés avoir défait & preſque entierement détruit nos alliez, deſoloient nos

habitations; l'on n'estoit pas même en seureté à Quebec, n'étant pas possible de resister à l'ennemi, qui nous menaçoit d'une ruine entiere, Le chemin estoit fermé aux Missionnaires, pour aller prescher l'Evangile; les Barbares en ayant déja fait perir un grand nombre, durant cette guerre & la precedente: La Colonie bien loin d'augmenter, commençoit à diminuer; Les uns revenoient en France, d'autres estoient pris, & tuez par les Sauvages; plusieurs mouroient de misere; l'on avançoit peu le défrichement & la culture des terres, & il falloit tout attendre de la France: l'ordre de la Police & de la justice si necessaire pour l'établissement de l'Eglise, n'avoit quasi pris aucune forme: il falloit de plus puissans secours

aux Miniſtres de l'Evangile, pour n'eſtre pas obligez, à ſe ſoûtenir par des voyes contraires à leur Inſtitut. Quoique la Colonie fuſt ſi peu nombreuſe, la diviſion regnoit toûjours de plus en plus parmi les habitans; le commerce (unique reſource du païs) y étoit entierement ruiné.

Juſques là, le Roy ne s'eſtoit reſervé que l'authorité ſouveraine ayant cedé le domaine & la proprieté, Seigneurie & commerce de la Nouvelle France, à Meſſieurs de la Compagnie, à condition d'en acquiter toutes les charges à leur frais: L'on ne doute pas, que ces Meſſieurs n'euſſent de bonnes intentions; l'on ſçait même que la plûpart ne s'y eſtoient engagez que par un zele de Religion, ils avoient fait de grands efforts dans les premieres années, mais enfin

fatiguez de tant de dépenses inutiles & sans retour, ils avoient abandonné depuis 20. ans, le commerce aux habitans du païs sous certaines conditions ; ceux-cy s'y estoient ruinez par plusieurs raisons, qui ne sont pas de mon sujet: estant engagé par ses grands emprunts, de plus de deux cens mille livres, & quoi que l'on eust établi à cet effet le dix pour cent, sur toutes les Marchandises: ils s'abîmoient tous les jours de plus en plus, bien loin d'estre en estat de soutenir & de s'avancer.

Digne objet de la pieté du Roy, lequel aprés avoir donné la paix à l'Europe par le traité des Pirenées : rétabli l'ordre, & la felicité dans le Royaume; commencé à détruire l'Heresie qui est aujourd'huy entierement

aneantie, obtenu de Dieu un ſucceſſeur à ſa Couronne, dans la perſonne de Monſeigneur le Dauphin, voulut tourner les applications de ſon zele du coſté de la Nouvelle France, que ſa Majeſté réünit à ſon domaine, ſe chargea des debtes du païs, de pourvoir à tous les frais de l'Egliſe, de la Juſtice & de la guerre, établit une Compagnie pour la ſeule direction du commerce ſous une méme main, qui a eſté depuis ſi avantageuſe aux Habitans: veritable pere & ſauveur du Canada. Ce grand Prince s'en reſerva tous les ſoins & à ſon Conſeil par principe de Religion, bien plus dans la vûë d'en faire un empire Chrétien, que d'étendre les bornes d'un Royaume temporel.

Entre tous les effets de pro-

tection que ſa bonté fit reſſentir durant la preſente Epoque: Le plus avantageux fut le puiſſant ſecours qu'il y envoya de Miniſtres éclairez & intelligens, & d'Officiers capables de donner la forme à ce païs naiſſant, des ſommes conſiderables tirées de ſes Finances, n'épargnant rien pour l'établiſſement de cette Colonie, des troupes bien agueries, afin de repouſſer les ennemis, & ſoutenir les Habitans.

Monſieur le Marquis de Tracy, aprés avoir rétably les affaires à Cayenne, & dans les Iſles de l'Amerique de la domination du Roy, eut ordre de paſſer en Canada, pour y rendre les mêmes ſervices en qualité de Gouverneur General de l'Amerique Septentrionale & Meridionale, il y paſſa en 65. & arriva à Quebec, les derniers

nier jour de Juin.

Environ le même temps, une Flote de 7. Vaiſſeaux que le Roy avoit fait équiper à la Rochelle, parut à la rade debarqua Monſieur de Courcelles qui venoit Lieutenant General pour le Roy en la Nouvelle France, & Monſieur Talon Secretaire du Cabinet, reveſtu du caractere & des pouvoirs de premier Intendant de Juſtice, Police & Finances; Monſieur de Salieres Colonel du Regiment de Carignan, avec 20. Compagnies complettes du même Regiment, qui avoient ſervi contre les Turcs en Hongrie; outre plus deux Vaiſſeaux de charge, qui apportoient avec nombre d'habitans, des chevaux, autres beſtiaux, & toutes les choſes neceſſaires pour établir un païs nouveau.

Il y avoit 50. ans que le Canada ſoûpiroit aprés un pareil ſecours, Meſſieurs de Tracy, & de Courcelles, & Monſieur l'Intendant avec les troupes, ſe mirent en même temps en campagne peu de jours aprés le débarquement.

Juſque là les habitans avoient crû beaucoup faire de ſe tenir ſur la deffenſive, mais avec un renfort ſi puiſſant, on fût en état d'attaquer les ennemis; trois Forts furent bâtis avant les neiges à quarante, cinquante & ſoixante lieuës de Quebec, le premier à l'entrée de la riviere des Iroquois fut le Lac de Chambly, du nom de celuy qui en eût le Commandement: le ſecond dix-ſept lieuës plus haut au pied d'un Sault, qu'on nomma de ſaint Loüis ſous le commandement de Monſieur

de Sorel : le troiſiéme, où Monſieur de Salieres fut poſté à trois lieuës plus haut, nommé le Fort de ſainte Anne d'où l'on peut aller ſans rapide au Lac de Champlain qui a 60. lieuës de longueur, & lequel aboutit au païs des Agniers, premiere Nation des Iroquois.

Des entrepriſes ſi hardies commencerent à jetter la frayeur dans les terres des ennemis mais beaucoup plus les marches, que l'on fit durant l'Hiver juſque dans leur païs, au travers des neiges, des glaces & des Lacs, où ils furent batus, leurs cabanes détruites, & leurs proviſions enlevées par nos Troupes, en ſorte que ces Barbares ayant reçeu depuis en d'autres rencontres differens échets ils furent contraints de demander la paix qu'on voulut bien leur ac-

corder, ils la donnerent eux-mêmes aux Nations qui nous étoient alliez; *Toto novo orbe, in pace compoſito.*

Pendant que Dieu donnoit ces benedictions aux armes du Roy, Monſieur l'Intendant donnoit ſes applications à l'établiſſement & au bien univerſel du païs, qui changea bientoſt de face par la ſageſſe d'un Miniſtre auſſi penetrant, auſſi experimenté, autant zelé pour le ſervice de Dieu & du Roy, que Monſieur Talon l'a toûjours eſté, auſſi bien que Meſſieurs ſes freres dans les Intendances, & autres emplois de diſtinction.

La Colonie, qui n'eſtoit encore qu'une poignée d'habitans épars çà & là, en differens cantons, fut notablement accruë par le nombre d'officiers &

de soldats, qui voulurent bien y prendre parti après que les troupes eurent esté congediées, & qui formerent plus de trois cens familles nouvelles; Le Roy accordant cinquante livres à chaque Soldat, avec les vivres d'une année, cinquante écus aux Sergens, & aux Officiers à proportion; L'on partagea 60. lieuës de païs en remontant sur le Fleuve, sur les Lacs, rivieres, & dans la profondeur; Les terres furent érigées en Seigneuries en faveur des Capitaines & Officiers, chaque Seigneur accordant dans son district, les habitations aux Soldats, & à d'autres particuliers, qui passoient de France, en sorte qu'en peu d'années le défrichement & la culture des terres, s'étant avancée notablement, l'on fut en

état de fournir à la ſubſiſtance des habitans ; le grand nombre de filles que le Roy envoya les années ſuivantes, trouverent des établiſſemens formez, & furent avantageuſement pourveuës ſelon leur condition.

L'on a vû que la Juſtice n'avoit rien encore de fixe & de reglé : le Roy fit établir par tout les juſtices ſubalternes royales ſeigneuriales, & un Conſeil ſuperieur & ſouverain erigé par lettres Patentes à Quebec, compoſé de Preſident Doyen, & Conſeillers jugeant en dernier reſſort de toutes les cauſes par appel, ſelon les loix du Royaume.

Monſieur l'intendant s'appliqua à donner par tout quelque forme de Police à la maniere de France, l'etabliſſement des manufactures de toile, de

cuirs, de souliers, de chapeaux, de dentelles, & autres. Ceux de la potasse & de la brasserie, les édifices publics en plusieurs endroits du païs, furent les effets de ses soins, aussi bien que la construction des Navires & des barques, le rétablissement des Traitez avec les Nations Sauvages, la liberté du commerce pour les habitans, les reglemens, & le bel ordre de la Ferme du Roy, attiroient les negocians de France.

Le nombre d'ouvriers de tous métiers augmentoit insensiblement par le moyen de ceux que le Roy envoyoit chaque année au secours des habitans: le païs se peuploit de même de chevaux, & de bestiaux domestiques de toutes sortes.

La Colonie prenoit ainsi une face toute nouvelle par les fa-

veurs continuelles que le Roy y répandoit, & par les applications de Monſieur de Courcelles, & de Monſieur Talon: mais le principal avantage fût le rétabliſſement des Miſſions parmy les Nations Sauvages, & les nouveaux progrez de l'Egliſe dans la Colonie qui ſont le ſujet de mon Hiſtoire.

Le Roy n'oubliant rien de ce qui dépendoit de ſa pieté, pour contribuer à l'établiſſement du Royaume de Dieu dans le Canada; attacha de forts appointemens aux deux Seminaires, & à toutes les Communautez Religieuſes de l'un & de l'autre ſexe, outre la conceſſion des meilleures terres & fonds du païs, pour leur donner moyen de s'acquiter de leurs fonctions, à l'édification ſpirituelle de la Colonie, &

des Nations Sauvages.

Le Seminaire de Quebec prenoit sa forme insensiblement, il fût augmenté d'Ecclesiastiques, & de Prestres, partie du païs, & partie venus de France, en sorte que la Colonie croissant à veuë, Monsieur l'Evêque de Petrée en eût assez pour distribuer aux principaux Villages du païs par maniere de Mission, les Curez fixez, n'estant pas encore établis, non plus que l'Evêché titulaire, quoique Monsieur de Petrée fût déja nommé & designé du Roy, premier Evêque de Quebec.

Le Seminaire de Messieurs de Saint Sulpice à Mont-Royal sous la conduite de Monsieur Soüart, estant posté à la teste du païs & des habitations, avoit le plus souffert durant les

années de guerre, & ſoûtenu avec beaucoup de courage les incurſions frequentes des Iroquois ſans ſe rebuter ; il ſe fortifioit même en nombre d'Eccleſiaſtiques qualifiez, pleins de capacité & de zele, qui contribuoient de leurs perſonnes & de leurs biens à l'accroiſſement de la gloire de Dieu. L'on trouve qu'en 1663, Meſſieurs de la Compagnie devote de Mont-Royal leurs aſſociez voulant ſeconder le zele deſdits ſieurs du Seminaire, leur abandonnerent par contract de donation, pure, ſimple, & irrevocable, en datte du neuviéme de Mars, tout leur Domaine, Seigneuries, fonds, Metairies, terres, & autres droits ſur l'Iſle du Mont-Real, pour en joüir en proprieté dudit Seminaire, & à perpetuité.

Toute l'authorité ſpirituelle & temporelle de l'Iſle, ſe trouva réünie dans une Communauté, ces Meſſieurs s'en ſont ſervi utilement pour y avancer le bien d'une maniere parfaitement deſintereſſée : l'on auroit peine de croire, comme je l'ay ſçeu de perſonnes dignes de Foi, juſques à quelles ſommes ſe montent les fortes contributions du commun, & des particuliers du Seminaire pour ce bon œuvre ; l'on doit à leurs ſoins les progrez de Ville-Marie, du Domaine de cinq Villages formez qui ſont dans l'Iſle, & de pluſieurs autres qui commencent à naiſtre, mais principalement du bel ordre de l'Egliſe, diſtribué en ſix Paroiſſes principales de François, que ces Meſſieurs deſervent a-

vec beaucoup d'édification, & de fruit.

Pouſſez du zele de la converſion des Barbares, & voulant éprouver à leur tour, ſi l'on pouvoit y faire quelque progrés, ils entreprirent à la faveur de la paix en 1668, une Miſſion conſiderable chez les Nations Iroquoiſes qui habitent le Nord du Lac de Frontenac ; l'on peut dire qu'ils y ont prodiguez leurs perſonnes leurs travaux, & leurs biens ; mais connoiſſans par une experience de douze années, qu'ils travailloient inutilemẽt (l'heure n'eſtant pas venuë) ils furent obligez d'abandonner ces Miſſions, pour s'appliquer uniquement à un nombre de familles Huronnes & Iroquoiſes que l'on attiroit peu à peu dans l'Iſle, & qui forment aujour-

d'huy un Village de Chreſtiens à un quart de lieuë de Ville Marie.

Les Miſſions des Iroquois qui avoient eſté interrompuës durant tant d'années, à raiſon de la guerre, commencerent cette année & la precedente à ſe rétablir. Les Reverends Peres Jeſuites ſe partageans aux cinq grandes Nations par autant de Miſſions fixes, pour y reprendre leurs travaux Apoſtoliques; le Pere Pierron aux Agniers, le Pere Carhiel aux Oiongoüens, le Pere Garnier aux Onnontaguetz, le Pere Bruyas aux Onnejouts, le Pere Fremin aux Sonnontrüans: il n'eſt pas facile des s'imaginer combien ces bons Peres furent touchez de ne plus trouver aucune marque de Chriſtianiſme parmy ces Nations barbares lo

peu de Chreſtiens formez Iroquois & Hurons, s'eſtant refugiez dans le païs François prés de Quebec & de Mont-Royal.

Les Miſſions des Outaoüacs eſtoient continuellement traverſées durant le temps de la guerre; mais le chemin libre y fût ouvert à la faveur de la paix, particulierement aprés que Monſieur Talon depuis ſon retour de France, députa au nom du Roy des Ambaſſades celebres auprés de cinquante Nations Sauvages, déja connuës & frequentées, auſquelles on fit de grands preſens, pour y faciliter l'entrée des Miſſionnaires, & favoriſer les effets de leur zele dans les travaux Apoſtoliques.

Comme les Traites de Tadouſſac, & des terres du Nord

au bas du Fleuve estoient particulierement attachez à la Ferme du Roy, sous la direction de la nouvelle Compagnie. Messieurs les associez secondoient parfaitement les bonnes intentions des Reverends Peres Jesuites dans tout leur district, comprenant differentes Nations Sauvages, & toûjours errantes dont il a esté souvent parlé.

Si les fruits de ces Missions répondoient alors à tout ce que les relations nous en disent; il y est arrivé de grands changemens depuis: l'on n'en doit pas moins estimer le merite des travaux infatigables des Missionnaires qui suivoient hyver & esté les Sauvages jusqu'à la Mer du Nord; enfin toutes les Missions auroient tout promis, si le succés & la conversion des Bar-

bares avoient dépendu du zele & des applications des Miniſtres de la parole de Dieu.

CHAPITRE XIX.

Les Recollets de Paris retournent en Canada par Ordre du Roy. Monſieur de Frontenac y eſt envoyé Gouverneur. Son arrivée & ſes heureux commencemens.

IL y avoit prés de trente ans que l'on ſe plaignoit en Canada de la gènne des conſciences, à meſure que la Colonie augmentoit, les clameurs des habitans ſe multiplioient, & ſe faiſoient entendre avec plus de force. Je veus croire que l'on n'y donnoit

donnoit pas d'occaſion, & que la grande exactitude des Miniſtres eſtoit utile & neceſſaire. Le François aime la liberté : il eſt ennemi de la contrainte juſques dans ſa Religion, en quelque endroit qu'il ſe rencontre : l'on a vû avec combien d'inſtance réïterée les Canadiens avoient demandé des Recollets depuis le rétabliſſement de la Colonie, plus on y mettoit d'obſtacles, plus on augmentoit leur ſoupçon & l'empreſſement qu'ils avoient de nous y revoir.

Meſſieurs de la Compagnie en avoient eſté bien inſtruits, comme il a eſté dit dans les Chapitres precedents ; mais depuis que Sa Majeſté eût réüni le païs à ſon Domaine, ce grand Prince à la connoiſſance du quel rien n'a jamais échappé, dont la penetration,

la ſageſſe, & la vigilance s'eſt toûjours appliquée juſques au moindre détail des diſpoſitions de ſon Royaume, pour le conduire par luy-même, bien informé par ſes Miniſtres du grand deſir de ſes ſujets de la Nouvelle France, pour le retour de nos Peres de Paris dans leur ancienne Miſſion, & qu'il eſtoit expedient pour la gloire de Dieu, pour le bien de la Colonie, & pour ſon ſervice ordonna au Reverend Pere Germain Allart, alors Provincial des Recollets de la Province de Saint Denis, en 1669, d'y faire paſſer quatre Religieux la même année pour reprendre poſſeſſion de leurs premiers établiſſemens.

Monſieur Talon Intendant de Canada eſtoit alors venu e

igilance s'eſt
ce juſques au
s diſpoſitions
pour le con-
me, bien in-
Miniſtres du
s ſujets de la
, pour le re-
res de Pari
ne Miſſion, &
dient pour la
pour le bien
pour ſon ſer-
au Reverend
Allart, alor
Recollets de la
int Denis, en
paſſer quatre
même année
poſſeſſion d
tabliſſemens.
on Intendan
t alors venu e

France pour rendre compte de l'état des affaires du païs, & recevoir de nouveaux ordres, & de nouveaux ſecours, pour continuer & affermir ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé, il ſe chargea des ſoins de l'embarquement. Le Reverend Pere Ceſ. ré Herveau, Definiteur actuel de la Province, où il a eſté depuis Provincial, Religieux connu par ſa capacité, par ſa vertu, & par ſon experience fut nommé premier Superieur de la Miſſion, & s'embarqua à la Rochelle le 15. Juillet de la même année avec les Peres Romüald Papillion & Hilarion Guenin Preſtres, & Frere Coſme Graveran laic.

La navigation ne fut pas heureuſe. Le Pere Romüald mourut ſur la route. Le Vaiſſeau aprés avoir tenu la Mer trois

mois de temps, eſſuyé les orages & les tempeſtes, & ſouffert même la diſette & le manquement de vivres, fut obligé de relacher à Liſbonne; d'où eſtant parti le 25. Decembre, le Navire fit naufrage & fût entierement briſé à trois lieuës de ladite Ville, nos Religieux obligez de revenir en Province.

Un ſuccés ſi malheureux & ſi contraire aux bonnes intentions de nos Peres, ne fit qu'augmenter leur zele pour retourner en Canada en execution des Ordres du Roy que Sa Majeſté reïtera à la Province, commandant même par lettre de cachet en datte du 4. Avril 1670, au Reverend Pere Germain Allart Provincial d'y paſſer en perſonne avec quatre Religieux: autres lettres de cachet furent expediées à Mon-

ſieur l'Evêque de Petrée, à Meſſieurs de Courcelles Gouverneur & Talon Intendant du païs pour la même fin.

Il eſt dit du Prophete Nehemias un des favoris d'Artaxerxes, que touché de la deſolation de Jeruſalem, & du temple du Seigneur dont il ne reſtoit plus que des triſtes maſures pour toute marque de ſon ancienne ſplendeur, Ce Prophete conjura le Roy d'authoriſer le zele qu'il avoit d'aller rétablir la Ville & le temple du Seigneur, il demanda, & obtint des lettres auprés des Gouverneurs & Lieutenans generaux, *trans Flumen*, au de-là du Fleuve ; afin de faciliter l'execution de ſon entrepriſe ; ce ſaint homme rempli de l'eſprit du Seigneur, prit congé du Roy, à condition de

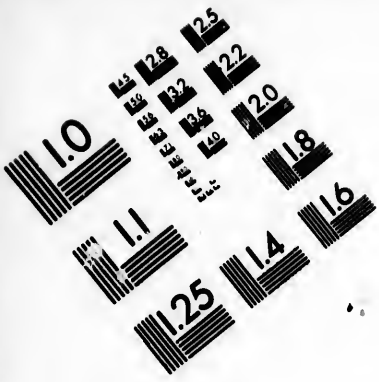

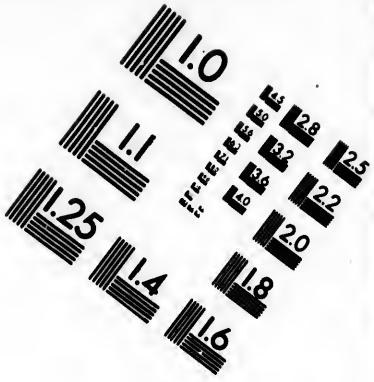

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

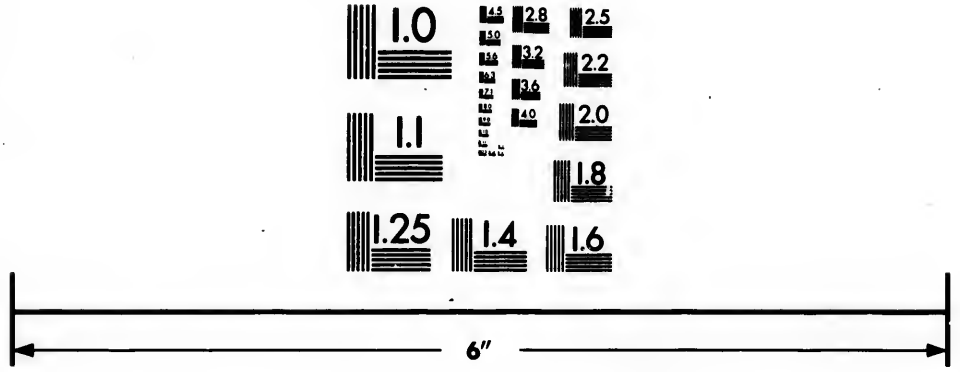

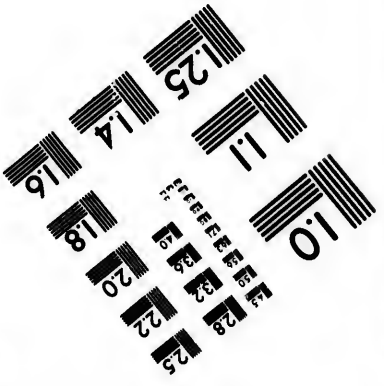

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

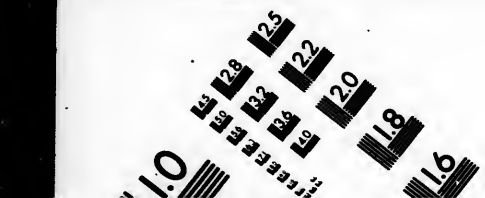
2.5
2.8
2.2
3.2
2.0
3.6
1.8
4.0
1.6
1.0

1.0
1.1

retourner auprés de ſa perſonne quand il auroit ſatisfait à l'ordre de Dieu : l'Ecriture remarque que Nehemias y réüſſit parfaitement, & conſomma ce grand ouvrage par le ſecours des Gouverneurs & des peuples qui le ſeconderent malgré les traverſes de Sanabellat, lequel ſoûtenu des Samaritains, faiſoit tous ſes efforts par des intrigues ſecretes, pour empeſcher l'execution de ce pieux deſſein.

Le Reverend Pere Germain Allart rempli de ce même zele du Prophete, pour reparer la maiſon du Seigneur qui avoit ſervi autrefois de premier Convent, de premiere Egliſe, & de premier Seminaire dans ce nouveau monde; muni des lettres de faveurs du Roy & des Miniſtres qui commandoient

sous ses ordres dans le païs, *trans flumen* aprés avoir pris congé de Sa Majesté, partit pour la Rochelle, où les Peres Gabriel de la Ribourde, Simple Landon, Hilarion Guesnin, & les Freres Luc le François Diacre, & Anselme Bardou Laic, s'étoient rendus: La Flote estant preste à faire voile, leva l'Anchre à la fin de May 1670. en compagnie de Monsieur Talon Intendant, & aprés une navigation assez longue, & assez perilleuse de trois mois, arriva enfin à Quebec, où nos Peres furent receus par Monsieur de Petrée, Monsieur de Courcelles Gouverneur, les Reverends Peres Jesuites, & le grand concours des habitans avec toutes les marques de joye, que l'on pouvoit attendre d'un païs, où nos Peres estoient desirez avec

empreſſement depuis tant d'années.

On laiſſe à penſer avec quel ſentiment de douleur & de zele, cet autre Nehemias conſidera les triſtes ruines de nôtre ancienne maiſon de Noſtre-Dame des Anges: il ſe trouvoit encore dans le païs, quantité de perſonnes & d'habitans du temps de nos anciens Religieux, dont il apprit avec une conſolation ſenſible, une partie des travaux Apoſtoliques que ces premiers Apoſtres avoient ſoûtenus dans le païs, on le conduiſit dans les endroits, où ils avoient ſignalé leur zele, dont on trouvoit encore les veſtiges; On luy marqua tout le terrain qu'ils occupoient autrefois: il fut du temps à deliberer, mais enfin il reſolut de baſtir ſur les ruines de noſtre ancienne maiſon,

son, à une demie lieuë de la Ville, secondé des charitables secours de Messieurs le Gouverneur, & Intendant, l'on eût à moins de six semaines, élevé un batiment de bois, qui servit de Chapelle & de Maison; Monsieur l'Evesque de Petrée, nous fit l'honneur d'y celebrer la premiere Messe le jour de Nôtre Pere Seraphique S. François, quatriême d'Octobre: La Croix fut plantée au concours de tout ce qu'il y avoit de plus considerable à Quebec, avec les ceremonies ordinaires, au bruit du Canon & de la mousqueterie, rien n'ayant manqué pour rendre cette action des plus solemnelles.

Cependant le temps avançoit de l'embarquement par lequel le Reverend Pere Provincial avoit ordre de revenir en Fran-

ce, il nomma le Pere Gabriel de la Reibourde pour son Commissaire, & premier Superieur de la Mission. Monsieur de Courcelles Gouverneur voulut bien agréer les Lettres de premier Sindic Apostolique de notre Convent, & Monsieur l'Intendant toûjours également zelé pour nos Peres, se fit un point de Religion & d'honneur, de ménager les liberalitez du Roy, & les aumônes de France, pour l'entretien des Religieux, & la construction d'une Eglise, & d'une maison reguliere.

Les materiaux disposez durant l'Hyver pour le bâtiment de l'Eglise; La premiere pierre fut posée le 22. Juin 1671. avec les ceremonies ordinaires par Monsieur Talon: Nos Religieux cependant celebroient les divins mysteres dans la pe-

tite Chapelle de charpente que l'on avoit bâtie à nostre arrivée.

Trois mois aprés la Mission reçeut un puissant renfort par l'arrivée de quatre de nos Peres & d'un Frere-laic. Le Pere Superieur fortifié de ce secours, étendit les effets de son zele en quantité d'endroits du païs habité pour le secours spirituel de la Colonie, il prit luy-même pour district cinq villages du voisinage de Quebec, l'on commença le rétablissement du Tiers-Ordre de saint François. Pour l'édification de l'un & de l'autre sexe, qui produira dans la suite beaucoup de sujets pleins de vertu & de pieté.

Frere Luc le François, assez connu de toute la France pour un des plus habiles Peintres de son temps, & qui n'a jamais

consacré son pinceau qu'à des Ouvrages de pieté, dont la vûë inspire l'esprit de devotion: ce bon Religieux travailla durant 15. mois à plusieurs ouvrages, qu'il y a laissés comme autant de marques de son zele: le Tableau du grand Autel de nôtre Eglise & celuy de la Chapelle: Il enrichit l'Eglise de la Paroisse d'un grand Tableau de la sainte Famille, celle des RR. PP Jesuites, d'un Tableau de l'Assomption de la sainte Vierge, & acheva celuy du maistre Autel, qui represente l'Adoration des Roys: Les Eglises de l'Ange Gardien, du Chasteau-Richer à la coste de Baupré, celle de la sainte famille dans l'Isle d'Orleans & l'Hôpital de Quebec ont esté pareillement gratifiez de ses Ouvrages.

Le Pere Commissaire se

voyant assez d'ouvriers pleins de zele & de bonne volonté pour travailler à la conversion des Sauvages, auroit bien souhaitté de reprendre une partie des Missions, que nos anciens Peres avoient autrefois occupées; mais comme quelques unes estoient dignement remplies par d'autres Missionnaires, & ne voulant pas aller sur leurs brisées, il fit de frequentes instances pour obtenir du moins permission, d'envoyer de ses Religieux à celles que l'on avoit abandonnées: mais comme toutes ces instances furent inutiles, & que l'on ne pût rien obtenir, il falut se contenter de sa bonne volonté, & retarder les effets de son zele à un autre temps. Plusieurs de nos Peres, sur tout les Peres Simple Landon, Exuper d'Ethune, & Leo-

nard, ne laisseront pas d'étudier les Langues Sauvages, & s'y avancer mesme pour estre en estat d'y servir, car l'on ne se déclaroit pas encore si ouvertement & l'on se contentoit de nous insinuer, que les Recolets n'estoient en Canada que pour vivre en solitude, chanter au Chœur, faire Oraison, & mener la vie Reguliere avec esprit, qu'il y avoit assez d'autres ouvriers pour cultiver la vigne du Seigneur, & remplir les ministeres à l'égard des peuples.

Le Roy ayant bien voulu en 1672. rappeller auprés de sa personne Monsieur de Courcelles & Monsieur Talon, qui avoient demandé de concert leur retour en France, Monsieur le Comte de Frontenac fut destiné pour remplir leur place,

& réunir dans sa personne l'authorité & les pouvoirs de l'un & de l'autre. Comme le Canada ne pourra jamais assez reconnoistre les obligations singulieres dont il est redevable aux applications & aux soins de ces Messieurs; on les auroit beaucoup plus regreté, si cette perte n'avoit esté heureusement reparée par la personne d'un Seigneur, de la naissance, du merite, de la valeur, de l'équité & du zele de Monsieur le Comte de Frontenac.

Dieu permit pour éprouver sa constance, qu'un vaisseau de la Flote chargé de ses équipages, ameublemens & provisions fut pris à la hauteur de l'Isle Dieu par les Hollandois, avec qui nous estions en guerre: celuy qu'il montoit, arriva heureusement à Quebec, où il

fut reçeu avec des marques extraordinaires de joye, comme un pressentiment des avantages, que le païs devoit retirer de sa conduite.

Il ne fut pas long-temps sans en donner des preuves, & sans faire voir qu'il sçavoit parfaitement accorder le Seigneur & le Ministre d'un grand Roy, avec la pieté d'un Gouverneur Chrestien, plein de zele pour l'Eglise & pour la Religion; il fut le premier qui parut en Canada, soutenir sa dignité par une Compagnie de Gardes, & tous les Officiers grands & petits qui composent la maison des Gouverneurs de Province avec un si bel ordre, que la sienne pouvoit passer pour une Academie reglée, & un Seminaire de vertu.

Il députa dés l'Automne aux

Nations Iroquoiſes, qui commençoient à remuer depuis prés d'un an & menaçoient d'une rupture: Il en fit de même aux autres nations, leur envoyant des preſens pour les attirer en traite l'Eſté ſuivant, & conferer avec les chefs ſur les moyens d'avancer la Religion: il eut l'adreſſe d'en engager pluſieurs à luy confier leurs enfans de l'un & de l'autre ſexe, mettant les filles à ſes frais en penſion aux Urſulines, & faiſant élever les garçons chez luy, ou chez des Habitans devots.

L'eſprit de procedure commençoit à s'introduire dans le Canada; Ce Gouverneur plein de charité, ſe mit en poſſeſſion d'accommoder tous les differends par luy-même à l'amiable, ce qu'il a toûjours continué, en

ſorte que les Officiers de Juſtice ſe voyant ſans occupation, en porterent leurs plaintes à la Cour dês l'année ſuivante: il n'y eût point de pauvre famille qui ne reſſentit les premiers effets de ſa liberalité juſqu'à la profuſion: Veritable pere des pauvres, ayant meſme engagé ſon Confeſſeur de luy donner avis de tous les neceſſiteux, qui viendroient à ſa connoiſſance.

Il convoqua à Quebec un eſpece d'eſtat & d'aſſemblée des notables du païs, pour leur declarer les intentions du Roy, concerter les moyens d'avancer l'établiſſement de la Colonie, donner ſa forme à tous les Officiers de guerre & de juſtice: Protecteur inviolable de l'Egliſe & des Miſſions: il n'a pas tenu à luy, que l'on n'ait éleve les Sau-

vages à la Françoiſe, pour les diſpoſer à la Religion, car il déclara ſouvent les intentions du Roy ſur ce chapitre, & tâcha juſqu'à la fin d'en procurer l'execution.

Pendant que Monſieur le Gouverneur faiſoit ainſi le plan de cette grande conduite, dont il donna enſuite tant de preuves pour le bien du païs; Meſſieurs Denis & Bazire, Seigneurs proprietaires de l'Iſle Percée dans le Golphe de ſaint Laurent, demanderent un Recolet pour y établir une Miſſion; c'eſt un endroit où durant l'Eſté, il s'aſſemble quatre ou cinq cens peſcheurs, & pluſieurs Sauvages: Monſieur l'Evêque de Petrée étoit alors en France: Monſieur de Bernieres, ſon grand Vicaire ſur les lieux, aprés pluſieurs dif-

ficultez, fut enfin obligé de se rendre à l'authorité de Monsieur le Gouverneur qui l'ordonnoit pour le service du Roy; Le Pere Exuper Dethunes fut choisi & agreé; il partit avec la famille de Monsieur Denys au mois de May 1673. ce bon Pere qui a servi durant 16. ans en Canada, où il a consommé ses forces & sa santé avec toute l'édification possible, donna commencement à cet établissement dans lequel il a servi jusqu'à 83. qu'il revint Superieur à Quebec, successeur du Pere Valentin le Roux.

Nos anciens Peres avoient occupé durant dix années, la Mission des Trois-rivieres; Dieu voulut au moins nous donner la consolation depuis nôtre retour en Canada, de reprendre cette Mission, qui n'é-

toit alors remplie de perſonne; Le Pere Hilarion Gueſnin y avoit fait quelque ſejour. Le Pere Claude Moreau luy ſucceda: Ce bon Religieux qui travaille encore en Canada depuis 20. ans avec beaucoup de zele & d'exemple jetta les fondemens de cette Miſſion, & d'un établiſſement formé, que nous y avons eû peu d'années aprés par la pieté de Meſſieurs Crevier & Pepin.

CHAPITRE XX.

On commence les nouvelles decouvertes par l'établiſſement du Fort Frontenac. Erection titulaire de l'Eveſché de Quebec. Plan des Miſſions des Recollets dans la Nouvelle France.

NOus commencerons ce Chapitre par l'établiſſement que l'on fit d'une Colonie dans le Lac Ontario, entrepriſe tout enſemble la plus hardie, la plus combatuë, & la plus utile au païs, pour maintenir la paix, en tenant les Iroquois en regle pour ouvrir le chemin aux Miſſionnaires dans les vaſtes regions de l'Amerique, pour aſ-

surer la Colonie contre les insultes des infideles, & enfin, pour donner commencement à la plus belle & fameuse découverte, qui se soit faite de nôtre siecle dans le nouveau monde.

Il faut sçavoir qu'au dessus du Mont-Royal, & au Lac de saint Loüis, le Fleuve de saint Laurent se partage comme en deux branches, dont l'une conduit à l'ancien païs des Hurons, aux Ontaouacs, & autres Nations situées au Nord; La seconde branche, qui est au Sud, conduit au païs des Iroquois, en remontant soixante lieuës de rapides de Saults, & le reste de la continuation du Fleuve, jusqu'au Lac Ontario, qui peut avoir au moins 80. lieuës de longueur, & quarante de largeur; dont l'entrée où est le Fort est par les 44. degrez, &

quelques minutes de latitude Septentrionale. Ce Lac formé par le Fleuve est assez profond pour de grands Navires, ne se trouvant pas de fond à soixante dix brasses: les ondes agitées par les vents qui y sont frequents, s'élevent aussi haut, que celles de la Mer, & sont plus perilleuses parce qu'elles sont plus courtes, & se précipitent davantage; en sorte que le Navire obeït moins à la lame, il y a aussi quelque apparence de flux & de reflux perceptible, car l'on y remarque que les eaux montent & descendent regulierement en petites marées, & mêcontre le vent, & durant le même vent.

La pesche y est abondante, en toute sorte de poisson, sur tout des Truites saumonées, beaucoup plus grosses que nos plus

plus gros Saumons: les terres d'alentour extraordinairement fertiles, comme on l'a connu en differens endroits par experience: les chasses y presentent tout ce que l'on peut souhaiter de bestes fauves & de gibier: les forests peuplées des plus beaux arbres, que l'on trouve en Europe, & outre cela des Pins, des Cedres rouges, & des Epinettes: l'on y rencontre des mines de fer, peut estre qu'on en découvrira d'un autre métail avec le temps: autour de ce Lac, dans les terres, sont au Sud les cinq grandes Nations des Iroquois, & au Nord plusieurs peuplades de la même nation: Les Villages sont presque rangez comme ceux de France, les cabanes disposées par ruës, les unes proche des autres, l'on peut voir par la carte

que ce Lac conduit par ceux de Conty, d'Orleans & Dauphin, qui communiquent par leurs rivieres à une infinité de peuples differens, l'on y aborde par un canal du Fleuve de 25. lieuës ſans rapide.

Le Printemps venu, Monſieur le Gouverneur ayant bien conſideré les avantages de ce poſte, reſolut d'y monter en perſonne, pour y bâtir un Fort, & y établir une Colonie; l'entrepriſe étoit hardie; certaines perſonnes avoient intereſt de la traverſer, ſous pretexte que ce poſte éclairoit de trop prés le païs d'enhaut, au Sud & au Nord: l'on faiſoit courir le bruit, tantoſt que les Iroquois occupoient les avenuës depuis Ontario juſqu'au Mont Royal avec une puiſſante armée: tantoſt que les Hollandois, étoient à

l'entrée du Golphe avec une Flote nombreuſe, à deſſein de s'emparer du païs : des gens apoſtez venoient tous les jours donner nouvelles allarmes : Monſieur de Frontenac, qui n'a jamais manqué de diſcernement, & de reſolution, fut le ſeul de ſon avis, auquel il falut obeïr. Le rendez-vous étoit au Mont-Royal, d'où aprés y avoir reçeu les Ambaſſades des principales Nations Sauvages, qu'il y avoit appellées il monta à la teſte de 400. hommes, à travers les Saults, & les païs deſerts juſqu'au Lac, qui a eſté depuis honoré de ſon nom ſous lequel nous en parlerons dans la ſuite.

Bien loin que cette marche cauſât du remuëment de la part des Iroquois ; tout au contraire ces Barbares envoyerent des de-

putez aſſurer Monſieur de Frontenac de leur ſoumiſſion : on travailla inceſſamment à ſe mettre en eſtat de deffenſe, & à moins de ſix ſemaines, cette fortereſſe ſe trouva fort avancée ; elle n'eſtoit d'abord que de bois & de gazons ; on y laiſſa un Commandant, & une garniſon ſuffiſante, qui acheva de mettre les travaux en eſtat.

Cependant, comme le Reverend Pere Euſtache Maupaſſant eſtoit arrivé de France en qualité de Superieur de la Miſſion ; Le Reverend Pere Gabriel de la Riebourde fut deſtiné pour premier Miſſionnaire du Fort de Frontenac ; il eut la conſolation avant ſon départ d'aſſiſter à la benediction de noſtre Egliſe qui ſe trouvoit achevée : le Reverend Pere Da-

blon Superieur des Jesuites honora cette ceremonie d'un tres-beau Sermon ; on fit en même temps la Dedicace de l'Eglise des Reverends Peres Jesuites, & la solemnité de la canonization de Saint François de Borgia, à laquelle le Reverend Pere Eustache Superieur des Recollets eût l'honneur de prêcher avec applaudissement.

L'on connut bien tost la grandeutilité du Fort de Frontenac pour l'établissement & la seureté de la paix avec les Nations Sauvages : l'alliance devenoit tous les jours plus étroite, & le commerce plus abondant : ces Barbares voulurent même donner de leurs enfans à Monsieur de Frontenac, comme une espece d'otage ; ce qu'il agrea pour favoriser leur con-

version : mais sur tout les Missionnaires exerçoient librement leurs fonctions chez les Barbares, & l'on remarque que par ce moyen plusieurs familles Iroquoises se détachoient insensiblement pour venir dans le païs habité assurer leur salut dans les Missions des environs de Mont-Royal & de Quebec: il s'assembloit aussi un Village d'Iroquois auprés du Fort, où les Peres Loüis Hennepin, & Luc Buisset furent destinés: le premier fit des voyages chez les Nations Iroquoises, en attira des familles au Fort, & s'estant perfectionné dans la connoissance de leur Langue & des moyens de les gagner à Dieu: il y a travaillé plusieurs années avec fruit : le Pere Luc Buisset Religieux d'un merite sin-

gulier, d'une érudition profonde, & d'une grande regularité de mœurs suivoit par tout les Sauvages, & hyverna même deux ans dans les bois avec eux, afin de les gagner à JESUS-CHRIST.

Nostre Province de Saint Antoine de Pade qui est sortie de celle de Saint Denis sera éternellement redevable à cette charitable Mere d'une infinité de graces qu'elle en a receuës; mais particulierement de l'avoir associée aux Ministeres Apostoliques de la Nouvelle France: comme j'ay eu l'honneur d'estre le premier Novice, & le premier Profés de la Province, depuis son érection j'eus aussi l'avantage d'estre le premier choisi avec le Pere Zenobe, membré pour les Missions de

Canada : ce fût en l'année 1675, que l'obeïssance me destina à celle de l'Isle Percée qui fait partie des Missions differentes des Gaspesiens dont je ne repeterien icy, en ayant mis au jour une Relation.

L'on doit cette justice aux Religieux de nostre Province, d'avoir tâché par les applications de leur zele, & de leurs travaux Apostoliques, de répondre de leur mieux à l'honneur qu'on leur avoit fait, & surmonté avec plaisir les plus grands dangers au peril de leur vie en s'exposant même aux effets de la persecution, pour la conqueste des ames dans cette barbarie.

Le Sieur Robert Cavelier de la Salle, natif de Roüen, d'une des plus honorables familles, homme

homme d'une grande étenduë d'esprit, élevé aux belles Lettres, universellement capable & sçavant, sur tout dans les Mathematiques, naturellement entreprenant, sage & reglé dans ses mœurs estoit en Canada depuis quelques années, & avoit déja donné des marques de sa grande capacité pour les découvertes, dés le temps de Messieurs de Courcelles & Talon. Monsieur de Frontenac jetta les yeux sur ledit Sieur pour luy confier le commandement du Fort de Frontenac, où il fût prés d'un an; jusques à ce qu'enfin estant venu en France en 1675, il obtint de la Cour le gouvernement & la proprieté du Lac & de ses dépendances, à condition d'y construire un Fort regulier de pierre, de faire défricher les terres, d'y former des

Villages François & Sauvages, d'y entretenir à ses frais & dépens une garnison suffisante, & des Missionnaires Recollets.

Monsieur de la Salle estant de retour en Canada, accomplit parfaitement ces conditions : le Fort fut bâti avec quatre bastions à l'entrée du Lac au Nord & au fond d'un bassin, dans lequel une grande flotte de gros vaisseaux pourroit tenir à l'abri des vents ce Fort enfermant celuy que Monsieur de Frontenac avoit fait construire. Il nous donna aussi un terrain de 15. arpens de front sur 20. de profondeur : la donation acceptée par Monsieur de Frontenac Syndic de nos Missions.

L'on ne pourroit exprimer combien de contrarietez il eût à soûtenir par les incidents qu'on

luy faisoit naistre tous les jours, dans l'execution de son ouvrage, trouvant moins d'obstacle du côté des Nations barbares, lesquelles il sçeut toûjours faire venir à ses fins: Monsieur de Frontenac y montoit chaque année : on avoit soin d'y faire assembler les chefs, & les principaux des Nations Iroquoises, grandes & petites; maintenant par ce moyen, l'alliance & le commerce avec eux, & les disposant à embrasser le Christianisme, qui estoit l'intention principale de ce nouvel établissement.

L'on joüissoit d'une douce paix dans toutes ces vastes regions, durant laquelle les Gentils hommes, les Officiers des troupes congediées & quantité d'autres personnes conside-

rables vendirent tout le bien qu'ils avoient en France, pour s'arreſter tout-à-fait en Canada. La Colonie ſe multiplioit inſenſiblement, car par une benediction particuliere de Dieu, l'on voit quelquefois juſques à 15. 18. à 19. enfants d'un pere & d'une mere; ce que j'ay remarqué moy même. Le commerce s'établiſſoit auſſi beaucoup par le libre accés que l'on avoit chez les Nations à cinq ou ſix cens lieuës, à droite & à gauche : les Sauvages même venoient en flotte de deux cens Canots porter les pelleteries dans le païs habité : la culture des terres s'avançoit également les Villages ſe formoient comme en France, ſi bien que le païs croiſſant, l'on eſtoit en état d'y établir une Egliſe dans toutes les formes.

Sa Majesté avoit nommé Monsieur de Petrée Evesque titulaire de la Nouvelle France, lequel avoit obtenu ses Bulles pour l'érection de l'Evesché, que la pieté du Roy avoit doté aussi bien que le Chapitre : Monsieur l'Evesque revêtu de ce nouveau titre, arriva donc à Quebec au commencement de Septembre 1675. en Compagnie de Monsieur du Chesneau Président des Tresoriers de la Generalité de Tours qui venoit Intendant du païs : le nouvel Evêque y fût receu avec toutes les ceremonies ordinaires qui estoient deûes à son caractere par les soins de Monsieur de Frontenac. Le Reverend Pere Potentien Ozon aujourd'huy Provincial de nostre Province, & alors Custode de celle de Paris, estoit du mê-

me voyage. Ce grand Religieux illustre dans nostre Ordre par sa doctrine, sa pieté, & par les premieres charges qu'il a remplies si dignement, passoit en Canada en qualité de Visiteur de la Mission.

Le Chapitre de la Cathedrale estant comme le Conseil de l'Evesque, l'érection du Chapitre de Canada estoit une dépendance necessaire de celuy de l'Evesché, aussi bien que l'établissement des Cures fixes. Le Chapitre de cette Eglise est composé d'un Doyen, d'un grand Chantre, d'un Archidiacre, d'un Theologal, d'un grand Penitencier, & de douze Chanoines.

Pour ce qui est des Cures fixes; le nombre en avoit esté indeterminé, mais il a esté reglé jusques à 36, capables d'entretenir un Pasteur avec le secours

des dixmes, qui ſont regulierement payées; la liberalité du Roy fourniſſant le ſurplus: le droit de nommer à ces Cures eſt partagé; le Superieur du Seminaire a droit de nommer à celle de Quebec, & à cinq ou ſix autres: le Superieur du Seminaire du Mont-Royal a le même droit pour la Cure de Ville-Marie, & cinq autres qui ſe trouvent dans l'Iſle: les Reverends Peres Jeſuites ſont auſſi Curez Primitifs de deux ou trois: le droit de nommer au reſte des Curés, auſſi bien qu'aux Canonicats de la Cathedrale, appartient à l'Eveſque: outre ces Cures dont nous venons de parler, il y a encore pluſieurs autres endroits habitez en forme de Village, qui n'eſtant pas ſuffiſants pour entretenir un Curé, ſont deſervis

par maniere de Missions, & fourniſſent à la nourriture du Missionnaire, estant joints deux ou trois ensemble qui payent regulierement les dixmes.

Comme il nous arrivoit insensiblement quantité de sujets de France pour observer la regularité des Offices dans la maison de Nostre-Dame des Anges, & qu'il n'y avoit pas de logement regulier; M. le Comte de Frontenac avoit eu la bonté de faire à ses frais & dépens bâti un corps de logis de 60. pieds de long sur 21. de large, il nous donna le haut où l'on pratiqua un dortoir un Chœur & 9 cellules pour les Religieux, s'estoit reservé dans le bas des appartemens, où ce Seigneur venoit faire des retraites de dix & quinze jours, à chacune des cinq grandes Festes.

La maiſon par ce moyen ſe trouva en état de ſoûtenir un Noviciat : le Reverend Pere Potentien Ozon Superieur, donna l'habit le 9. May 1677. au fils aîné de Monſieur Denis qui fût nommé Joſeph : le Pere Valentin le Roux qui arriva ſucceſſeur du Reverend Pere Potentien Ozon, & Commiſſaire de la Miſſion au mois de Septembre ſuivant, fit faire Profeſſion à ce Novice, & donna l'habit quelque temps aprés à deux autres, Charles Bazire, & Didace Pelletier qui ſervent encore avec édification dans le païs. Cependant le Pere Claude Moreau lequel aprés avoir adminiſtré la Miſſion des trois Rivieres, eſtoit allé en 75. reprendre les Miſſions que nos Peres de la Province d'Aquitaine avoient oc-

cupé dans l'Acadie, ſe trouva engagé de s'arreſter particulierement à beau baſſin avec Monſieur de la Valliere, Seigneur du lieu, d'où il faiſoit des courſes Apoſtoliques, en tous les endroits du païs, avec une ſinguliere édification des François, & des Sauvages : Monſieur de la Valliere voulut y fixer les Religieux de noſtre Ordre par un établiſſement formé dans ſa Seigneurie, où il nous donna un terrain de ſix arpents de front, par un contract accepté de Monſieur de Frontenac, Syndic Apoſtolique de nos Miſſions, en datte du 8. Septembre 1678.

Ce fût dans cette année que le Pere Xiſte le Tac qui occupoit la Miſſion des trois Rivieres y fit auſſi bâtir une maiſon ſur noſtre terrain par les petites

contributions, & les secours que le Reverend Pere Commissaire luy envoyoit de nostre Convent de Nostre-Dame des Anges.

Nos Reverends Peres ayant obtenu du Roy ses Lettres Patentes pour nos établissemens de Quebec, de l'Isle Percée, du Fort de Frontenac, elles furent enregistrées l'année precedente au Conseil souverain de Quebec: Monsieur de la Salle fit bâtir à ses dépens nostre maison sur le terrain qu'il nous avoit donné auprés du Fort dans laquelle on ménagea une Chapelle: l'on fit construire aussi un bâtiment à l'Isle Percée aux frais de la Communauté de Quebec: l'on y a depuis ajoûté une Eglise fort belle pour le lieu, ornée de Tableaux & de tous les Ornemens necessaires,

avec une maison reguliere accompagnée de tous les Offices, achevée par les soins du Pere Joseph Denis.

L'année susdite 1678, on ajoûta une tres-belle Chapelle en rond-point à nostre Eglise de Nostre-Dame des Anges, & l'année suivante une grande Sacristie par le bas, & un Chœur au dessus pour chanter l'Office Divin, un grand Dortoir de pierre qui fût achevé les années suivantes avec tous les Offices reguliers, & un grand Cloistre, en sorte que l'on peut dire que cette maison avec tous ses accompagnemens, est une des plus regulieres, des plus belles, & des plus commodes; la situation du lieu luy donnant d'ailleurs tous les agrémens que l'on peut souhaiter.

Messieurs du Mont-Royal

auſſi bien que les habitans, ayant temoigné inclination & empreſſement d'avoir dans l'Iſle un établiſſement de nos Peres, & Monſieur Tronçon Superieur General de Meſſieurs de ſaint Sulpice, ayant bien voulu y donner les mains, j'eus l'honneur d'en porter les lettres à Mont-Royal, & de les remettre à Monſieur Dollier Superieur du Seminaire, lequel nous accorda à cet effet, quatre arpens de terre à l'entrée de la Ville par un Contract de conceſſion.

Le Reverend Pere Germain Allart qui a eſté depuis honnoré de l'Eveſché de Vences, avoit obtenu du Roy la conceſſion d'un emplacement dans la haute-Ville de Quebec, pour y bâtir un hoſpice regulier à l'uſage de nos Peres, en datte

du 28, May 1681. les Lettres en furent enregiſtrées au Conſeil ſouverain de Quebec, en Octobre de la même année : Monſieur l'Eveſque y fit planter la Croix ſolemnellement par Monſieur de Bernieres, ſon grand Vicaire, M. Soüart y aſſiſtant avec un grand concours de peuples : l'emplacement fut auſſi-toſt fermé regulierement, & l'année ſuivante le Pere Commiſſaire y fit bâtir une Chapelle pour le ſervice du Public, & une petite maiſon qui a eſté depuis augmentée d'un grand corps de logis, par les ſoins du Pere Seraphin Georgemé.

J'ay cru devoir donner ce petit Plan de nos établiſſemens pour la conſolation & l'édification de mes freres, ſans deſcendre en particulier dans le

détail des grands services que nos Religieux ont rendu jusques à present à cette nouvelle Eglise, n'estant pas l'ordinaire des Religieux de Saint François de tirer vanité de leurs travaux; je ne parle des nostres dans ce petit Ouvrage, qu'autant qu'ils sont necessairement attachez à l'Histoire de l'établissement de la Foi. D'ailleurs comme ce détail m'engageroit à produire une infinité de traverses & de persecutions de toutes manieres qu'il a fallu y soûtenir; la charité m'oblige de couper court.

Postera vix credet, præsens mirabitur ætas.

CHAPITRE XXI.

Nouvelles découvertes au Nord, au Sud & à l'Oüest où les Missionnaires vont annoncer l'Evangile. L'on s'arreste particulierement à celle de l'Oueſt ſous la conduite du Sieur de la Salle.

MOn deſſein eſtant de traiter de la publication de la Foy à cette prodigieuſe quantité de Nations, qui ſont compriſes dans les terres de la domination du Roy, à meſure que Sa Majeſté en a fait faire la découverte; nous continuërons noſtre ſujet par celles qui ont eſté faites durant le reſte de la

la preſente Epoque, dans toutes les parties de la Nouvelle France.

Pendant que les Reverends Peres Jeſuites du côté des Iroquois au Sud du haut du Fleuve, avoient l'honneur de porter l'Evangile chez les Nations voiſines de ces peuples: la paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre leur donnant par tout un libre accés ſans eſtre traverſée par les Anglois; ils annonçoient la Foi aux Etchemins, & aux autres Nations Sauvages qui venoient en traite à l'habitation de la Riviere du Loup, où eſtoit le ſejour ordinaire de la Miſſion: nos Miſſions de la Riviere de Saint Jean, de beau Baſſin de Mizamichis, Nipiſiguit, Riſtigouche, & de l'Iſle Percée, ſe

soûtenoient de même, l'on continuoit de travailler à la conversion des Barbares des vastes contrées, compriſes sous le nom de l'Acadie, Cap-Breton, & de la grande Baye.

Du temps de Messieurs de Courcelles, & Talon sur la fin de 1671, l'on fit dessein d'avancer les découvertes vers la Baye du Nord, dont on avoit quelque connoissance par deux ou trois pareilles tentatives qui avoient esté faites cy-devant. Le Sieur de saint Simon fût prépose à l'entrepriſe, & le Reverend Pere Albanes Jesuite: l'on peut aisement reconnoistre par les cartes du païs quelles difficultez il fallut surmonter, combien de peines, & de travaux ils furent obligez de soûtenir, combien il fallut franchir de Saults & de Rapides,

& par conſequent les portages qu'il fallut faire pour arriver par les terres de regions & de Nations inconnuës, juſques à la Baye ou détroit d'Hudſon. Monſieur de Frontenac eſtoit en Canada au retour de la troupe ſur la fin de mil ſix cent ſeptante deux : cette découverte donna dés lors entrée à pouſſer la Miſſion beaucoup plus avant du côté du Nord, & attirer quelques ſujets choiſis de ces Nations éloignées, pour recevoir les premieres inſtructions du Chriſtianiſme : juſques à ce qu'en 1686 les armes victorieuſes du Roy, ſous la conduite de M. de Troye, de Meſſieurs d'Hiberville, de ſainte Helaine, & de quantité de braves Canadiens par les Ordres de Monſieur le Marquis d'Enonville alors Gouverneur General

du païs firent la conqueſte de ces païs Septentrionaux où les François ſe ſoûtenant aujourd'huy avec beaucoup de gloire, le zele des Reverends Peres Jeſuites s'exerce à y publier l'Evangile.

La charité infatigable de ces illuſtres Miſſionnaires avance ſes travaux avec beaucoup plus de ſuccés durant la preſente Epoque, parmy les Nations Outaouazes, ſecondée du grand zele de la protection de Monſieur de Frontenac, & de cet aſcendant d'attrait que la ſageſſe de ce Gouverneur avoit pris ſur cette Barbarie; l'on bâtit une magnifique Egliſe, accompagnée des plus riches Ornemens dans la Miſſion de ſainte Marie du Sault; celle de la Baye des püans, & de l'Iſle de Michilimakinax, ſe fortifient de

plus en plus par le concours des Nations Sauvages: les Missions des environs du Lac de Condé, plus au Nord, prennent aussi des nouveaux accroissemens: ce Lac seul a 150. de longueur, 60. de largeur, & environ 500. lieuës de tour, habité de differentes Nations, d'où on peut juger des travaux des Missionnaires dans cinq ou six établissemens: enfin dans les dernieres années du premier Gouvernement de Monsieur de Frontenac, le Sieur du Lut, homme d'esprit & d'experience, fait jour aux Missionnaires, & à l'Evangile dans plusieurs Nations differentes, tirant vers le Nord du Lac susdit, où il bâtit même un Fort; il pousſa jusques au Lac des Issati, nommé Lac de Büade, du nom de la famille de Monsieur de Fron-

tenac, arborant les armes du Roy chez plusieurs Nations à droite & à gauche, où les Missionnaires font encore leur possible, pour y introduire le Christianisme dont les fruits à la verité ne consistent qu'au baptême de quelques enfans moribonds, & à rendre les adultes inexcusables au jugement de Dieu par la predication, qu'on leur fait de l'Evangile.

Je m'arresteray particulierement dans la suite à donner au public les grandes découvertes qui se sont faites par ordre du Roy sous le commandement de Monsieur de Frontenac, & la conduite de Monsieur de la Sale, comme estant celle qui promettroit de plus grands fruits pour l'établissement de la Foy, si on vient à les reprendre dans la suite des temps & à les soutenir

autant qu'elles les meritent: Le ſieur de la Salle ayant achevé la conſtruction du Fort de Frontenac; & beaucoup avancé l'établiſſement des Colonies Françoiſes & Sauvages, conçeut par le rapport des peuples de pluſieurs Nations qu'on pourroit faire des grands progrés en pouſſant les découvertes par les Lacs, dans le Fleuve de Miſſiſipi, qu'il jugeoit alors deſcendre dans la Mer Vermeil: il fit un voyage en France en 1677. & à la faveur des Lettres de Monſieur le Comte de Frontenac, il obtint de la Cour les pouvoirs neceſſaires pour entreprendre & pourſuivre à ſes frais ce grand deſſein.

Muni de ces pouvoirs; il arriva en Canada à la fin de Septembre 1678. avec le ſieur de Tonty Gentilhomme Italien,

plein d'eſprit & de reſolution, qui l'a ſecondé depuis ſi courageuſement, & ſi fidellement dans tous ſes deſſeins : il avoit encore avec luy environ trente hommes Pilotes, Matelots, Charpentiers & autres ouvriers, avec les choſes neceſſaires pour ſon entrepriſe : quelques Canadiens ſe joignirent à luy : il envoya tout ſon monde devant, au Port de Frontenac, ou eſtoient les PP. Gabriel de la Ribourde, & Luc Buiſſet, & où ſe rendirent en même temps, les Peres Lois Hennepin, Zenobe Membré, & Melithon Vvateau, trois Miſſionnaires de nôtre Province de ſaint Antoine de Pade en Artois, auſſi bien que le Pere Luc Buiſſet, Sa Majeſté ayant honnoré les Recollets des ſoins de cette découverte pour la conduite ſpirituelle par des ordres exprès,

exprés, adreſſez au Pere Valentin le Roux Commiſſaire Provincial, & Superieur de la Miſſion) le ſieur de la Salle les ſuivit bien-toſt, Dieu le ſauvant de beaucoup de perils dans cette grande route depuis Quebec à travers des Saults, & des rapides juſqu'au Fort de Frontenac, où il arriva enfin fort extenué: Son grand courage luy donnant de nouvelles forces, il expedia tous ſes ordres, & fit partir le 18. Novembre ſon monde avec le Pere Louïs, dans un Brigantin pour Niagara.

La navigation, où il falut eſſuyer beaucoup de perils, & meſme des pertes dans une ſaiſon ſi avancée en traverſant tout le grand Lac, ne leur permit d'arriver à la riviere de Niagara, que pour le 5. Decembre: Le ſixiéme ils pouſſerent plus

avant dans la riviere, & les jours suivans en Canot, & par terre jusqu'à l'endroit où le sieur de la Salle avoit dessein de construire un Fort, & de faire bâtir sa barque au delà du Sault de Niagara, d'où le Fleuve communique du Lac de Conty, dans celuy de Frontenac, par le Sault, & la riviere susdite, qui est comme le détroit de communication.

L'on peut juger en jettant la vûë sur la Carte, que cette entrepriſe, jointe à celle du Fort de Frontenac, & du Fort qu'on alloit bâtir à Niagara, pouvoit causer quelque jalousie aux Iroquois, qui habitent aux environs du grand Lac: Le sieur de la Salle avec son adresse ordinaire s'aboucha avec les principaux chefs de ces Nations, & sçeut si bien les gagner, que

non seulement ils y consentirent, mais encore s'offrirent de contribuer de tout leur pouvoir à l'execution de son dessein, & ce grand concert continua du temps: Le sieur de la Salle envoya aussi plusieurs canots en traite, au Nord & au Sud du Lac, chez ces Nations.

Cependant comme certaines personnes traversoient de tout leur possible l'entreprise du sieur de la Salle; le Fort que l'on bâtissoit à Niagara commençant à s'avancer, on insinua des sentimens de jalousie aux Iroquois Sonnontoüans, & l'on fit si bien, que le Fort leur devint suspect, en sorte qu'il falut pour un temps en arrester la construction, & se contenter d'une habitation entourée de palissades; le sieur de la Salle ne laiss-

soit pas de donner incessamment ses ordres: durant l'hyver, sur les glaces, dés le Printemps, il fit de frequens voyages avec des barques chargées de provisions du Fort de Frontenac à Niagara; parmi toutes ses traverses que faisoient naître les envieux, il sembloit que la fortune fust d'intelligence avec eux contre ledit sieur, il arriva que le Pilote qui conduisoit une de ces Barques bien chargées, la perdit sur le Lac de Frontenac, il envoya à la fonte des glaces 15. de ses hommes en traitè par les Lacs & en Canot jusqu'aux Ilinois pour luy préparer les voyes, lorsque sa Barque que l'on construisoit à Niagara seroit achevée; elle se trouva parfaitement en estat au mois d'Aoust 1679.

Le Pere Commissaire estoit

parti quelque temps auparavant de Quebec pour monter au Fort, afin d'ordonner ce qui regardoit son ministere & faire executer les obediences & les ordres qu'il avoit envoyées au mois de Juillet par lesquelles le Pere Gabriel estoit proposé Superieur de cette nouvelle découverte: les Peres Louïs Henpin Zenobe, Membre & Melithon Vatteaux avec luy que le Pere Melithon demeureroit à Niagara pour en faire sa Mission pendant que le Pere Luc resteroit dans celle du Fort.

Les trois premiers s'embarquerent donc le 7. Aoust avec Monsieur de la Salle & tout son monde, dans le Vaisseau qu'on avoit nommé le Griphon, par honneur aux armes de Monsieur de Frontenac: Le Pere Melithon demeura à l'habitation de

Niagara, avec des travaillans & des Commis: l'on fit voile le mesme jour pour le Lac de Conty, aprés avoir franchi les courans du détroit contre les esperances de tous, par la resolution & l'adresse du sieur de la Salle (ses gens y ayant fait inutilement leurs efforts, auparavant son arrivée,) cela parut comme une espece de merveille, eû égard à la rapidité des eaux dans le détroit, contre laquelle il n'y a ny homme ny animal, ny barque ordinaire capable de resister, & encore moins de remonter le courant.

L'on peut voir par la Carte, que depuis cet endroit, l'on vogue en remontant le Lac de Conty, jusqu'au Lac d'Orleans, & que celuy-cy aboutit au Lac Dauphin, ces trois Lacs ayant à peu prés chacun cent ou six-

vingts lieuës de longueur, & environ 40. à 50. de largeur, se communiquant de l'un à l'autre par des Canaux, & des detroits aisez, qui presentent aux Vaisseaux une navigation belle & commode: ces Lacs pleins de toutes sortes de poissons: le païs de la plus belle situation: un Sol temperé, estant Nord & Sud, bordé de vastes prairies, terminées par des côteaux pleins de vignes, d'arbres fruitiers, de bocages & de bois de haute futaye, le tout distribué d'espace en espace, en sorte que l'on croiroit que les anciens Romains, les Princes & les Grands en auroient fait autrefois autant de maisons de plaisance. Les terres par tout également fertiles.

Le sieur de la Salle estant

entré le 7. dans le Lac de Conty, le paſſa en trois jours, & arriva le 10. au deſtroit, d'où il entra dans celuy d'Orleans ; la navigation fut traverſée d'une tempeſte auſſi violente, qu'il s'en pourroit trouver en pleine mer ; nos gens reduits à ne plus eſperer de ſalut ; un vœu qu'ils firent à ſaint Antoine de Pade, patron des Navigateurs les delivra par une eſpece de miracle, en ſorte qu'aprés avoir ſoutenu long-temps contre le vent, le Navire arriva le 27. à Miſſilimakinak, qui eſt au Nord du détroit par où l'on remonte du Lac d'Orleans, dans le lac Dauphin.

L'on n'avoit pas encore vû de bâtimens voguer ſur ces Lacs, l'entrepriſe qui devoit eſtre ſoutenüe partoutes les per-

sonnes bien intentionnées, pour la gloire de Dieu, & pour le service du Roy, avoit produit des dispositions, & des effets bien contraires, dont on avoit désja imprimé les sentimens aux Hurons, aux Outaoüats de l'Isle, & aux Nations voisines, pour leur causer de l'ombrage: Le sieur de la Salle y trouva même encore les 15. hommes qu'il avoit envoyés au Printemps, prevenus à son desavantage, & débauchés de son service; une partie des Marchandises dissipées, bien loin d'avoir poussé aux Ilinois pour y faire la traite suivant l'ordre qu'ils en avoient, le sieur de Tonty qui estoit à leur teste ayant fait inutilement tous ses efforts pour leur inspirer la fidelité.

Enfin on leva l'Anchre le

deuxiéme de Septembre, & l'on arriva assez heureusement à la baye des Puants, à l'entrée du Lac Dauphin, & à 40. lieuës de Missilimakinak. Plust à Dieu que le sieur de la Salle eust continué sa route dans le bâtiment. Sa sagesse ne pouvoit prévoir les malheurs qui l'attendoient: il jugea à propos de la renvoyer sur sa route à Niagara avec les Pelleteries qu'il avoit traittées pour le payement de ses creanciers: On y laissa même quantité de Marchandises, & d'outils d'un transport plus difficile; Le Pilote avoit ordre de revenir au plûtost avec le même Navire, rejoindre nos gens aux Ilinois.

Cependant le 18. Septembre, le sieur de la Salle avec nos peres, & 17. hommes poursuivirent leur route en Canot par le

Lac Dauphin, le Bourg des Pontcovatamis, jusqu'à l'embouchcure de la riviere des Miamis, où ils arriverent le premier de Novembre. L'on avoit donné le rendez-vous dans cet endroit à 20. François, qui venoient par l'autre bord, & aussi au sieur de Tonty, qui avoit esté commandé par Monsieur de la Salle, à Missilimakinak, pour une autre expedition.

Le sieur de la Salle y fit bâtir un Fort, pour mettre son monde & ses effets en sureté, contre les insultes des Sauvages: nos Religieux eurent bien-tost dressé une cabane d'écorce servant de Chapelle où ils exercerent leurs fonctions à l'égard des François & des Sauvages, jusqu'au 3. de Decembre suivant, qu'ayant laissé 4. hommes au

Fort, l'on alla trouver le portage, qui devoit les conduire dans la riviere de Segnelay, qui descend au Fleuve Missisipi : ils s'embarquerent 30. à 40. personnes sur la riviere, par laquelle après cent ou six vingts lieuës de Navigation, ils arriverent sur la fin de Decembre au plus grand Village des Ilinois, composé environ de quatre ou cinq cens cabanes, chacune de cinq à six familles.

C'est la coûtume de ces Peuples, dês qu'ils ont fait la recolte, de mettre leur bled d'Inde dans des caches, afin de le conserver pour l'Esté, que la viande se corrompt aisement, & de s'en aller au loin passer l'Hyver à la chasse de bœufs Sauvages, & des Castors, où ils ne portent que tres-peu de grain : celuy de nos gens leur avoit manqué ;

Tellement qu'en passant par le Village des Ilinois, ils furent obligez, (ny trouvant personne) de prendre du bled d'Inde, autant qu'ils le crurent necessaire pour leur subsistance.

On en partit le premier Janvier 1680. & l'on se trouva le quatriéme à 30. lieuës plus bas, au milieu du Camp des Ilinois; ils étoient campez des deux costez de la riviere, qui est là fort étroite, mais qui forme tout au proche un, Lac long d'environ 7. lieuës, & large d'une, nommé Pimiteoüi, signifiant en leur Langue, qu'il y a en cet endroit abondance de bestes grasses : le sieur de la Salle l'estima à 33. degrez, 45. minutes : il est remarquable, en ce que la riviere des Ilinois estant glacée jusques-là, durant quelques mois de l'Hyver, elle ne l'est

jamais, depuis cet endroit juſqu'à l'embouchure, quoique la Navigation y ſoit interrompuë par endroits, à cauſe de l'amas des glaces, qui derivent d'enhaut.

L'on avoit aſſuré nos gens, que les Ilinois avoient eſté ſuſcitez, & prevenus contre eux: ſe trouvant donc au milieu de leur Camp, qui bordoit les deux coſtez, de la riviere, à un détroit, où le courant portoit les Canots plus viſte qu'on ne vouloit; le ſieur de la Salle fit promptement prendre les armes & ranger ſes Canots de front, tellement qu'il occupoit toute la largeur de la riviere: les Canots les plus proches des deux bords, dans l'un deſquels eſtoit le ſieur de Tonty, & le ſieur de la Salle dans l'autre ne ſe trouvoient éloi-

gnez de terre, que d'une demi-portée de pistolet: Les Ilinois qui n'avoient pas encore découvert la petite Flote rangée en bataille, furent allarmez: les uns coururent aux armes, les autres prirent la fuite, avec une confusion incroyable: Le sieur de la Salle avoit un calumet de paix, mais il ne voulut pas le montrer, pour ne pas paroistre foiblir devant eux: comme on fût en peu de temps si prés d'eux, que l'on pouvoit s'entendre, ils demanderent à nos François, qui ils estoient? Ceux-cy répondirent qu'ils estoient François, tenant toûjours les armes à la main, & se laissant aller au courant tout de front, parce qu'il n'y avoit de débarquement, qu'au pied de leur Camp.

Ces Barbares effrayez, & in-

timidez de cette action si hardie, quoi qu'ils fussent plusieurs milliers, contre une poignée de gens; presenterent aussi tost trois calumets de paix: nos gens leur presenterent le leur en même temps, & leur terreur se changeant en joye, ils conduisirent nostre troupe dans leurs cabanes, nous firent mille caresses, & envoyerent rappeller ceux qui avoient pris la fuite: on leur declara, qu'on ne venoit que pour leur donner la connoissance du vray Dieu, pour les deffendre contre leurs ennemis, leur apporter des armes, & les autres commoditez de la vie: outre les presens qu'on leur fit, on leur paya le bled d'Inde, qu'on avoit pris dans leur Village: l'on fit une alliance étroite avec eux: le reste de la journée, se passa en festins

ſtins & en remerciements de part & d'autre.

On eut beſoin de toute l'intrepidité, & de la ſage conduite du ſieur de la Salle pour rendre cette alliance inviolable, que Monſoela, un des chefs de la nation des Maskoutens, vint traverſer ſur le ſoir du même jour; l'on ſçût qu'il eſtoit envoyé par d'autres que par ceux de ſa nation; il avoit même avec luy quelques Miamis, & des jeunes gens, qui apportoient des chaudieres, couteaux, haches, & autres denrées: on l'avoit choiſi plûtoſt qu'un chef des Miamis pour cette Ambaſſade, afin de le rendre plus croyable en ce qu'il diroit, les Ilinois n'ayant pas eû de guerre avec les Maſkoutens, comme avec les Miamis; il cabala même toute la nuit traitant le ſieur de la Salle

d'un broüillon, ami des Iroquois, qui ne venoit aux Ilinois que pour devancer leurs ennemis, qu'ils alloient venir de tous côtez avec des François pour les détruire: il leur fit des preſens de tout ce qu'il avoit apporté, & leur dit même qu'il venoit de la part de pluſieurs François qu'il leur deſigna.

Ce Conſeil ſe tenoit la nuit, que les Sauvages choiſiſſent pour traiter les affaires ſecretes: cet Ambaſſadeur ſe retira la même nuit, enſorte que le lẽdemain on trouva les chefs des Ilinois tout changez; pleins de froideur, & de defiance, paroiſſant même machiner contre nos François qui en eſtoient ébranlez, mais le ſieur de la Salle qui s'étoit particulierement attaché par quelque preſent, un des chefs apprit de luy le ſujet de

ce changement ; son adreſſé eût bien toſt diſſipé tous ces ſoupçons, ce qui n'empeſcha pas que ſix de ſes gens qu'on avoit déja ſoufflé & prevenu à Michilimatkinak ne deſertaſſent dés le jour même.

Non ſeulement le ſieur de la Salle raſſeura cette Nation, mais il trouva encore le moyen dans la ſuite, de deſabuſer celles des Maskoutens, & des Miamis, & de faire alliance de ceux-cy avec les Ilinois qui ſubſiſta pendant que le ſieur de la Salle fût ſur les lieux.

Dans cette aſſurance les glaces qui dérivoient d'en haut s'étant écoulées, la petite armée ſe rendit le 14. Janvier 1680, ſur une petite éminence, d'une aſſiete aſſez forte proche du Camp des Ilinois, où le ſieur de la Salle fit auſſi-toſt travail-

ler à la conſtruction d'un Fort qu'il nomma de Creve-cœur, à raiſon de pluſieurs chagrins, qu'il y receut, mais qui ne donnerent jamais d'atteintes à ſa grande reſolution : le Fort ſe trouva bien avancé, & le petit Navire en eſtoit déja au Cordon le premier de Mars ; lorſqu'il prit deſſein de faire un voyage au Fort de Frontenac : il y avoit quatre à cinq cens lieuës à traverſer par terre, mais ne voyant pas revenir ſon Brigantin nommé le Griphon, non plus que ceux qu'il avoit envoyé au devant, & prévoyant les fâcheuſes ſuites de la perte qui auroit pû arriver de ſon Vaiſſeau ; ſon courage paſſa par deſſus les difficultez d'un ſi long, & ſi penible voyage.

Comme l'on avoit deſtiné le Pere Loüis, & qu'il s'eſtoit of-

fert d'avancer la découverte du du côté Nord, en remontant le Fleuve, le ſieur de la Salle s'étant reſervé de la continuer en Canot, en deſcendant juſques où l'on pourroit trouver la Mer ; le Pere Loüis partit en Canot du Fort de Creve cœur le 29. Fevrier 1680. avec deux hommes bien armez, & bien munis qui avoient au reſte pour douze cens livres de marchandiſes, qui eſt un bon paſſeport : la reſolution eſtoit grande & hardie, quoy qu'elle ne remplit pas encore le grand zele de ce Miſſionnaire intrepide qui entreprit l'ouvrage, & la Miſſion, & la pourſuivit avec toute la fermeté, la conſtance, & l'édification que l'on pouvoit ſouhaiter parmy des travaux inconcevables.

Quoy que la découverte fût

déja avancée de quatre à cinq cens lieuës dans la Loüiſiane, depuis le Fort de Frontenac, juſques à celuy de Creve-cœur; l'on ne doit conſiderer cette grande route, que comme un Prelude & un preparatif à de plus vaſtes entrepriſes, & une entrée que l'on ſe faiſoit dans des païs beaucoup plus avantageux. Je n'ay donné juſques icy qu'un petit abbregé de la Relation que le Pere Zenobe Membré nous fait de ces premiers commencemens de l'entrepriſe : le Pere Loüis qui vient de partir pour le haut du Fleuve, a mis au jour la deſcription des païs qu'il a viſités, & où il a porté l'Evangile; c'eſt pourquoy je dois y renvoyer le Lecteur, ſans en rien repeter icy. Il nous reſte donc de décrire ce qu'il y a de plus eſ-

ſentiel, & de plus important dans cette découverte qui a eſté conduite par les travaux perſonnels de Monſieur de la Salle durant les années ſuivantes.

LETTRES PATENTES Pour la découverte de la Mer de l'Oüeſt. 12. *May* 1678.

LOVIS *par la Grace de Dieu. Roy de France & de Navarre. A noſtre cher & bien amé* ROBERT CAVELIER *ſieur de la Salle Salut. Nous avons reçeu agreablement la tres-humble ſupplication qui nous a eſté faite en voſtre nom de vous permettre de travailler à découvrir la partie Occidentale de nôtre païs de la nouvelle France & nous avons d'autant plus volontiers donné*

les mains à cette proposition qu'il n'y a rien que nous ayons plus à cœur que la découverte de ce païs, dans laquelle il y a apparence qu'on pourra trouver un chemin pour penetrer jusqu'au Mexique. à quoy l'application que vous avez donnée à faire défricher les terres que nous vous avons accordées par l'Arrest de nostre Conseil du 13. May 1675. & Lettres Patentes dudit jour à former des habitations sur lesdites terres, & à mettre en bon état de déffence le Fort Frontenac dont nous vous avons pareillement accordé la Seigneurie & le Gouvernement, nous donne tout lieu d'esperer que vous reüssirez à nostre satisfaction & l'avantage de nos sujets dudit païs. A ces causes & autres à ce nous mouvans, nous vous avons permis & permettons par ces presentes signées de nostre

main

main de travailler à la découverte de la partie Occidentale de nostre païs de la Nouvelle France, & pour l'execution de cette entreprise de construire des Forts aux lieux où vous estimerez necessaires: Desquels nous voulons que vous jouïssiez aux mesmes clauses & conditions que du Fort Frontenac, suivant & conformement à nosdites Lettres Patentes du 13. May 1675. que nous avons en tant que besoin confirmé & confirmons par ces presentes. Voulons qu'elles soient executées selon leur forme & teneur. De ce faire, & de tout ce que dessus vous donnons pouvoir à condition neanmoins que vous acheverez cette entreprise dans cinq années. A faute de quoy les presentes seront nulles & de nul effet. Que vous ne ferez aucun commerce avec les Sauvages appellez Outaoüacs, & autres

qui apportent leurs Caſtors, & autres Pelleteries à Montréal, & que vous ferez le tout à vos dépens & à ceux de voſtre Compagnie à laquelle nous avons accordé par Privilege le commerce des Peaux de Cibola. Mandons au ſieur de Frontenac Gouverneur & noſtre Lieutenant General, & au ſieur du Cheſneau Intendant de Juſtice, Police & Finances & aux Officiers tenans le Conſeil Souverain audit païs de tenir la main à l'execution des preſentes, CAR *tel eſt noſtre plaiſir. Donné à ſaint Germain en Laye. Le 12. jour de May 1678. & de noſtre regne le 35. Signé LOVIS, & plus bas par le Roy* COLBERT. *Et ſeellé du grand ſceau de cire jaune.*

L'attache de Monſieur le Gouverneur ſur les preſentes eſt du 5. Novembre 1678.

CHAPITRE XXII.

Continuation de la découverte & des Missions de la Louisiane.

PUisque je continuë le recit d'une découverte à laquelle le Pere Zenobe a eû beaucoup de part & a toûjours esté present, & que nous tirons de ses Lettres les principales connoissances qu'on en peut avoir, je croiray faire plus de plaisir au Lecteur de luy donner icy en propres termes ce que ce Pere en a laissé par maniere de Relation abbregée, de laquelle je retranche seulement quantité d'avantures, & de remarques qui ne sont pas essentielles.

Ce bon Pere que l'on a laissé

avec le Pere Maxime dans la Louisiane pourra un jour si Dieu luy conserve la vie en faire un plus grand détail, il aura mesme alors pris de plus amples connoissances, & remarqué toutes les particularitez de ces beaux & vastes païs. Je produis d'autant plus sûrement ce qu'il en dit icy que cela se trouve conforme à plusieurs fragmens que nous avons des Lettres du sieur de la Salle, & aux témoignages des François & des Sauvages qui les ont accompagnées & qui ont esté témoins de la découverte; Voicy donc de mot à mot ce que ce bon Religieux en a écrit.

Le Pere Loüis estant parti le 29. Fevrier 1680. Le sieur de la Salle laissa le sieur de Tonty pour Commandant au Fort de Crevecœur avec des muni-

tions de guerre & de bouche, des Pelleteries pour payer les Ouvriers comme on étoit convenu & des Marchandiſes pour la traite & pour achepter des vivres à meſure qu'on en auroit beſoin, enfin aprés avoir donné ſes ordres ſur ce qu'il y auroit à faire dutant ſon abſence, il partit avec quatre François & un Sauvage le 2. Mars 1680. Il arriva le onziéme au grand Village des Illinois, où j'eſtois alors & delà aprés 24. heures de ſejour il continua à pied ſon voyage ſur les glaces pour le Fort de Frontenac. Depuis nôtre arrivée au Fort de Crevecœur le 14. Janvier dernier, le Pere Gabriel noſtre Superieur, le Pere Louïs & moy y avions dreſſé une Cabane dans laquelle nous nous eſtions fait une petite regularité exerçant les fonctions

de Missionnaires à l'égard des François de nostre troupe, & à l'égard des Sauvages Illinois qui y venoient en foule, comme je sçavois déja une partie de leur langue sur la fin de Fevrier parce que je passois tout le jour dans le Camp des Sauvages qui n'en estoit éloigné que d'une demie lieuë, ces Barbares commençans de revenir à leur Village, le Pere Superieur me destina pour les suivre, un Chef nommé Oumahouha m'avoit adopté pour son enfant selon la maniere des Sauvages, & Monsieur de la Salle luy avoit fait des presens, afin qu'il eust bien soin de moy: le Pere Gabriel prit le party de rester au Fort avec le sieur de Tonty & les travaillans, le sieur de la Salle l'en avoit aussi prié dans l'esperance que par son credit & par la con-

fiance que ſes gens paroiſſoient avoir en luy il pourroit plus efficacement les tenir en Regle, mais Dieu permit que les bonnes intentions où le ſieur de la Salle croyoit les avoir laiſſez ne duraſſent pas long-temps, ledit ſieur avoit rencontré le 13. deux de ſes hommes qu'il avoit envoyé à Miſſilimakinak au devant de la Barque & qui n'en avoient point eû de nouvelle, il les adreſſa au ſieur de Tonty, ces deux hommes malintentionnez cabalerent ſi bien qu'ils reveillerent les ſoupçons & les chagrins de la pluſpart de ceux qui y eſtoient, en ſorte qu'ils deſerterent preſque tous, pillerent les munitions & les vivres, & ce qui eſtoit dans le Magazin deux d'entr'eux qui conduiſoient le Pere Gabriel au Village des Illinois où Monſieur

de Tonty eſtoit venu faire un tour, dégraderent ce bon Pere de nuit à moitié chemin & enclouerent les fuſils du ſieur de Boisrondet & du nommé l'Eſperance qui montoient dans le meſme Canot & n'eſtoient pas de leur complot, ils en donnerent avis au ſieur de Tonty qui ſe voyant dénué de toutes choſes, envoya quatre de ceux qui reſtoient par deux chemins differens en donner avis au ſieur de la Salle.

Ces malheureux perfides s'allerent attrouper au Fort que le ſieur de la Salle avoit fait bâtir à l'embouchure de la riviere des Miamis, démolirent le Fort, pillerent ce qui s'y trouva & nous apprîmes quelques mois aprês qu'ils alloient juſques à Miſſiſimakinak, où ils enleverent les Pelleteries appartenantes au

ſieur de la Salle, qu'il y avoit laiſſées en dépoſt.

Le ſeul grand Village des Illinois étant compoſé de ſept ou huit mille ames nous y avions le Pere Gabriel & moy ſuffiſamment dequoy exercer noſtre zele, outre le petit nombre de François qui s'y rendirent peu de temps aprés. Il y a de plus les peuples Miamis ſcituez au Sud quard de Sudeſt du fond du Lac Dauphin ſur le bord d'une aſſez belle riviere environ quinze lieuës dans les terres à quarante un degré de latitude Septentrionale. La nation des Maskoutens & des Outagamys qui demeurent environ à 43. degrez de latitude ſur le bord de la riviere appellée Melleoxi qui ſe décharge aſſezprés de leur Village dans le Lac Dauphin: du coſté de l'Oüeſt les Kikapous,

& les Ainoves qui ont deux Villages. à l'Oüeſt De ces derniers au haut de la riviere de Checagoumemant. Le Village des Illinois Caſcaſchia ſcitué à l'Oüeſt du fond du Lac Dauphin tirant un peu au Sudoueſt environ les 41. degrez de latitude. Les Anthoutantas, & Maſkoutens, Nadoueſſions envirõ 130. lieuës des Illinois dans trois grands Villages bâtis proche d'une riviere qui ſe décharge dans le Fleuve Colbert du coſté de l'Oüeſt au deſſus de celle des Illinois quaſi vis à-vis l'embouchure de Miſkoncing dans le même Fleuve, je pourrois encore citer icy quantité d'autres Nations, où nous communiquons & où les François coureurs de bois, où legitimement envoyez ſe répandoient dans le temps que j'étois aux Illinois.

à la faveur de noſtre découverte.

La plûpart de ces Peuples & particulierement les Ilinois que j'ay le plus converſé font leurs cabanes de Nattes de Joncs plats doubles couſus enſemble, ils ſont grands de ſtature, forts & robuſtes, aſſez adroits à la fleche, ils n'avoient point encore d'armes à feu, nous en avons donné à quelques-uns. Ils ſont errants, pareſſeux, craintifs, & libertins, ſans reſpect quaſi pour leurs chefs, coleres & larrons, leurs Villages ne ſont fermez d'aucunes palliſſades n'ayans pas aſſez de cœur pour les deffendre ils fuïent à la premiere nouvelle de l'armée ennemie, la bonté & fertilité des campagnes leur fourniſſant par tout des champs. Ils n'ont l'uſage des outils & des armes de fer

que depuis que nous y ſommes, ils ſe ſervent encore en guerre outre l'arc d'une eſpece de demi pique & de maſſe de bois. Les Hermaphrodites y ſont en grand nombre, ils ont pluſieurs femmes & prennent ſouvent toutes les ſœurs afin qu'elles s'accordent mieux, & cependant ils en ſont ſi jaloux, qu'ils leur couppent le nez au moindre ſoupçon: ils ſont impudiques & meſme contre nature, & ont des garçons vétus en fille, qui ne ſont deſtinez qu'à ces uſages infames, auſſi ces garçons ne s'occupent-ils qu'aux ouvrages des femmes ſans ſe mêler de chaſſe ny de guerre, ils ſont fort ſuperſtitieux quoyque ſans aucun culte de Religion. Au reſte grands joüeurs comme tous les Sauvages que je puiſſe connoître de l'Amerique.

Comme il y a dans leur païs

quantité de ſerpens, ces Barbares y connoiſſent des herbes beaucoup plus ſouveraines que nôtre orvietan & theriaque; puiſque s'en frotant ils peuvent joüer ſans crainte avec les inſectes quelques venimeuſes qu'ils ſoient les font même entrer bien avant dans leur gorge, ils vont tous nuds en Eſté hormis les pieds, où ils portent des ſouliers de peau de bœuf, & l'hyver ils ſe deffendent contre le froid qui eſt perçant dans ces campagnes quoy que de peu durée avec des peaux qu'ils paſſent, & peignent fort proprement.

Quoy que nous fuſſions preſque denuez de tout ſecours, cependant le ſieur de Tonty ne perdit jamais courage, il ſe faiſoit valloir auprés des Illinois, ſoit en leur donnant toutes les eſperances qu'il fondoit ſur le retour du

ſieur de la Salle; ſoit en les inſtruiſant de l'uſage des armes à feu & de beaucoup d'autres commoditez à la maniere des Europeans. Comme durant l'Eſté ſuivant il couroit un bruit que les Myamis vouloient remüer & ſe joindre aux Iroquois, il leur enſeigna à ſe fortifier de paliſſades & leur fit même dreſſer une eſpece de petit Fort avec des retranchemens, je ne doute pas que s'ils avoient eu un peu plus de cœur, & de ſubordination, ils n'euſſent eſté en état de ſe ſoûtenir.

Cependant depuis la déroute & la deſertion de nos gens arrivée à la mi-Mars juſques au mois de Septembre nous avons eſté le Pere Gabriel & moy continuellement appliquez à la Miſſion. Un nommé Aſapiſta Ilinois avec qui le ſieur de la

Salle avoit contracté amitié, adoptâ le Pere Gabriel pour son fils, de sorte que ce bon Pere trouvoit chez luy de quoy vivre à la maniere des Sauvages, comme le vin nous avoit manquépour la celebratiõ des Divins Mysteres, nous trouvâmes moyen sur la fin d'Aoust d'avoir des raisinsdu païs qui commençoient à être meurs,&nous en fimes de fort bon vin qui nous servit à dire la Messe jusques au second desastre qui arriva peu de jours aprés, les grapes de ces raisins sont d'une prodigieuse grosseur, d'un goût fort agreable & les pepins plus gros que ceux de l'Europe.

A l'égard des conversions je ne sçaurois faire fond sur aucune : durant tout ce temps le Pere Gabriel dechifroit un peu la Langue, & je puis dire que

je la parlois à me faire entendre des Sauvages ſur tout ce que je voulois, mais il y a tant d'éloignement de la Foi parmy ces Barbares, un eſprit ſi brutal & ſi bouché, des mœurs ſi corrompues & oppoſés au Chriſtianiſme, qu'il faudra bien du temps pour eſperer quelque fruit, il eſt pourtant vray que j'en ay trouvé pluſieurs d'une humeur aſſez docile, nous avons baptiſé quelques enfans moribons, & deux ou trois autres perſonnes mourantes qui nous temoignerent avoir quelques diſpoſitions. Comme ces peuples ſont tous materiels, ils ſe ſeroient laiſſé baptiſer ſi on avoit voulu, mais ſans aucune connoiſſance du Sacrement nous en avons trouvé deux qui s'étoient attachez à nous, & nous avoient promis de nous ſuivre par

par tout : nous crûmes qu'ils nous tiendroient parole, & que par ce moyen nous assurerions leurs baptêmes mais j'en ay eu beaucoup de scrupule depuis que j'appris qu'un Sauvage nommé Chassagouache qui avoit esté baptisé estoit mort entre les mains des Jongleurs, abandonné aux superstitions & par consequent *duplo filium gehennæ.* Nous suivions durant l'Esté nos Sauvages dans leurs Camps & à la chasse. Je fis aussi un voyage aux Myamis pour apprendre quelque chose de leurs dispositions, de là j'allay visiter d'autres Villages des Ilinois, tout cela sans beaucoup de succés, ne trouvant que des sujets de chagrins, sur l'état déplorable & l'aveuglement de ces Nations, je ne sçaurois exprimer tout ce qui en est.

Jusques-là nous joüissions d'une assez grande paix pendant neanmoins qu'à nostre insçeu tout se preparoit à une cruelle guerre. Lorsque nous étions encore l'année derniere au Fort de Frontenac le sieur de la Salle apprit que ses envieux pour traverser son entrepriſe avoient suscité les Iroquois pour reprendre leurs anciennes guerres interrompuës depuis quelques années contre les Illinois. L'on tâchoit en même temps de faire entrer les Myamis dans la même guerre. Ce sont des peuples qui demeuroient auparavant au-de-là des Illinois, à l'égard du païs des Iroquois & du Fort de Frontenac: on leur avoit persuadé d'inviter par une ambassade les Iroquois de se joindre à eux contre leurs communs ennemis, ceux

qui vinrent traiter cette affaire aux Iroquois estoient chargez de lettres de quelques François mal-intentionnez qui avoient leurs correspondances chez ces peuples, car dans ce temps il y avoit beaucoup de coureurs de bois, le sieur de la Salle se rencontrâ aux Tsonnontoüans à l'arrivée de cette ambassade la conjoncture parut peu favorable, ces Ambassadeurs furent avertis sous main que s'ils ne se retiroient au plus vîte, ils couroient risque de la vie, le sieur de la Salle estant ami des Illinois, cependant le Myamis quitta son ancien païs, & vint s'établir où il est presentement entre les Iroquois, & les Illinois, nous avons crû depuis que c'estoit à dessein, & qu'ayant à passer par ces deux Nations qui estoient suspectes l'une à

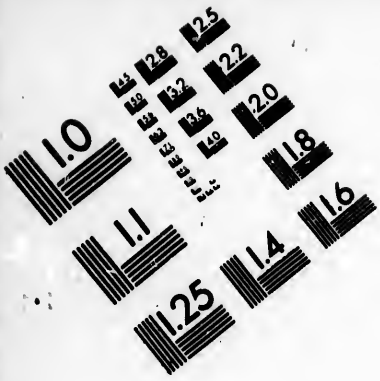

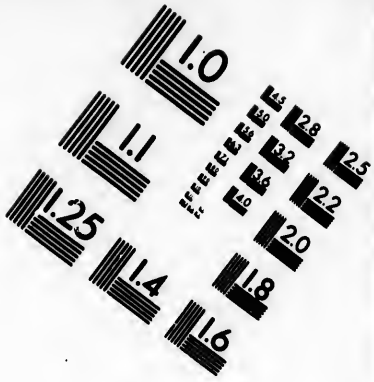

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

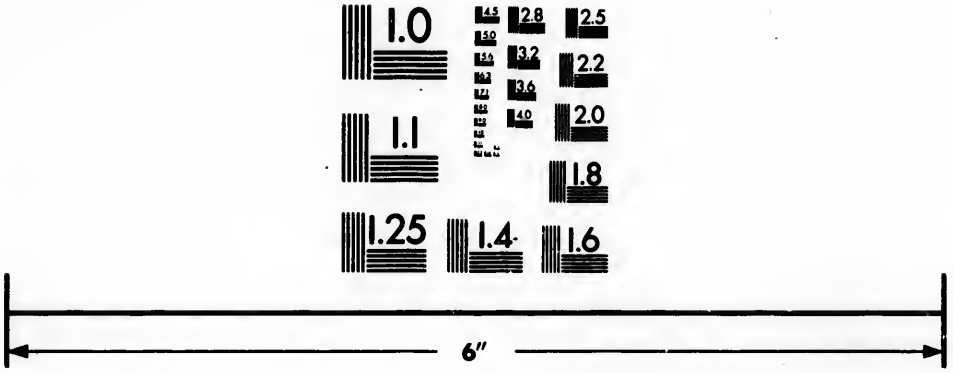

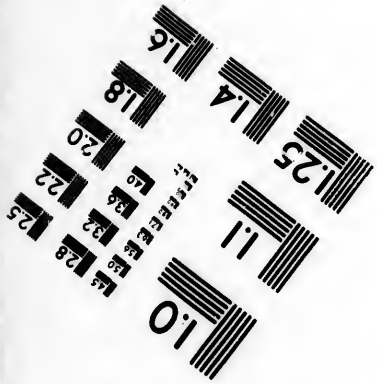

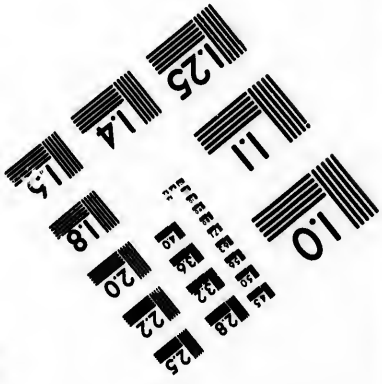

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

l'autre nous pussions le devenir à l'une des deux, & qu'elle s'opposa à nostre marche. Monsieur de la Salle estant arrivé l'année derniere aux Illinois avoit fait la paix entre l'une & l'autre de ces Nations, mais comme ces peuples sont inconstans & infideles, l'Iroquois & le Myamis avoient relié depuis contre l'Illinois par des moyens dont on parle fort differemment.

Quoiqu'il en soit environ le 10. Septembre de l'année presente 1680. les Ilinois alliez des Chaouenons furent avertis par un Chaouenon qui retournoit en son païs du Village des Illinois, & qui rebrousſa chemin pour donner avis à ceux-cy qu'il avoit découvert une armée d'Iroquois au nombre de quatre à cinq cens qui estoient

déja arrivez sur leurs terres, ceux que les Ilinois envoyerent pour les reconnoistre confirmerent ce que le Chaouenon avoit dit, ajoûtant que le sieur de la Salle y estoit ce qui n'avoit aucun fondement, sinon que le chef des Iroquois avoit un chapeau & une maniere de veste, on parla aussi-tost de casser la teste aux François, mais le sieur de Tonty les détrompa, & pour marquer la fausseté de cette nouvelle, s'offrit d'aller avec le peu de monde qu'il avoit se batre avec eux contre les Iroquois. l'Ilinois avoit envoyé en guerre la plus grande partie de la jeunesse, cependant dés le lendemain on s'avança en campagne au devant de l'ennemi que les Myamis avoient fortifié d'un grand nombre de leurs guerriers, cet-

te multitude effraya les Illinois neanmoins ils reprirent leurs esprits à la sollicitation du sieur Tonty & des François, ils se mêlerent & se chamaillerent d'abord, mais le sieur de Tonty ayant sujet de craindre pour les Ilinois qui n'avoient presque point d'armes à feu, s'offrit de mettre les choses en negociation & d'aller trouver l'Iroquois en homme pacifique & le calumet à la main, ceux-cy de leurs côte pensant surprendre les Ilinois, & se voyant loin de leurs esperances par l'état où il les trouvoient en resolution de combattre, n'eurent pas peine à recevoir un homme qui venoit avec le calumet de paix, & qui leur dit que les Ilinois estoient ses freres amis des François, & sous la protection d'Onontio qui estoit leur pere commun, j'é-

tois aussi à côté du sieur de Tonty, un Iroquois que j'avois veu au Village des Thesonnontouans me reconnût, ces propositions de paix n'ayant pas plû à quelques jeunes gens à qui les mains demangeoient, nous nous vîmes tout d'un coup chargez d'une quantité de coups de fusils, & de fleches, un jeune Onontaghé s'approchâ le coûteau à la main, dont il portâ un coup à Monsieur de Tonty prés du cœur, qui heureusement glissâ sur une côte, plusieurs l'entourerent & voulurent l'enlever, ils reconurent à ses oreilles qui n'estoient point percées que c'estoit un François, ce qui fit recrier un des chefs Iroquois à quoy l'on avoit pensé de fraper de la sorte un François qu'il falloit épargner, & tirâ un collier com-

me pour arrester le sang & faire une emplastre à la playe. Neanmoins un jeune étourdi Iroquois ayant mis le chapeau du sieur de Tonry au bout d'un fusil pour intimider l'Illinois, celuy-cy ayant crû par ce signe que le sieur de Tonty estoit mort nous courûmes risque d'avoir tous la teste coupée, mais les Iroquois nous ayant dit de nous presenter pour arrester les deux armées nous le fimes, les Iroquois accepterent le calumet & firent mine de se retirer, mais à peine l'Illinois fut arrivé à son Village, que l'Iroquois parût sur les côteaux qui estoient vis-à-vis.

Ce mouvement obligea le sieur de Tonty & les chefs de la Nation de me deputer auprés de ces Barbares pour en apprendre la raison, cette ambassade n'estoit

n'estoit pas fort agreable auprés d'une Nation barbare qui avoit les armes à la main, sur tout aprés le hazard que j'avois déja couru, cependant je me resolus & Dieu me preserva de tous malheurs, je m'abouchai avec eux, ils me traiterent fort humainement, & me dirent enfin que la raison de leur approche estoit qu'ils n'avoient rien à manger, j'en fis mon rapport aux Ilinois qui leur donnerent de quoy se rassasier, leur proposant même de traiter de leurs castors, & autres pelleteries, qui sont en abondance dans toutes ces contrées. Les Iroquois en demeurerent d'accord, des ôtages furent donnez de part & d'autre, & j'allay avec un Ilinois au Camp de l'ennemi où nous couchâmes, les Iroquois vinrent en plus grand nombre

dans celuy des Ilinois, pousserent même jusques au Village, y firent des hostilitez jusques a déterrer les morts, & gaster les bleds d'Inde, enfin ceux-cy qui ne demandoient que querelle sous apparence de paix, se fortifierent dans le Village. Les Ilinois dés les premiers avis de guerre avoient fait defiler leurs familles au de-là d'un côteau pour les mettre à couvert & gagner de-là le Fleuve Missisipi, si bien que les Iroquois trouverent le Village vuide. Les guerriers Ilinois se retirerent par troupe sur les côteaux & se dissipoient même peu-à-peu, si bien que nous voyant ainsi abandonez de nos hôtes qui ne paroissoient plus en grand nombre, & que nous demeurions seuls exposez à la fureur d'un ennemi barbare &

victorieux, nous ne fûmes pas long-temps à prendre le party de noſtre retraite, le Reverend Pere Gabriel, le Sieur de Tonty & le peu de François qui eſtoient avec nous. Nous nous mîmes en marche le 18. Septembre ſans vivres, ſans proviſions & ſans rien, & dans un fort mechant Canot d'écorce, lequel s'eſtant briſé & caſſé dés le lendemain, nous fûmes contrains de mettre à terre ſur le midy pour le racommoder, le Pere Gabriel voyant l'endroit du débarquement tres-propre à ſe promener dans des prairies & des côteaux avec des petits bocages, comme s'ils euſſent eſté plantez à la main, s'y retira en diſant ſon Breviaire pendant que nous travaillions au Canot, tout le reſte du jour, nous eſtions bien à huit

lieuës du Village en remontant la riviere. Sur le ſoir j'allay chercher le Pere voyant qu'il ne revenoit pas: tout noſtre monde en fit de même, on tira pluſieurs coups de fuſils, pour l'avertir, mais en vain, & comme nous avions ſujet de craindre l'Iroquois durant la nuit, nous paſſâmes la riviere de l'autre bord, & nous y fimes des feux qui furent auſſi inutiles. Le lendemain à la pointe du jour nous retournâmes du même côte où nous eſtions la veille, & nous demeurâmes juſques à midy à faire toutes les perquiſitions poſſibles. Nous entrâmes dans le bois où nous remarquâmes pluſieurs ſentiers fraichement battus auſſi bien que dans la prairie ſur le bord de la riviere. On les ſuivit chacun de ſon côté ſans rien découvrir, ſinon

que Monsieur de Tonty eût sujet de croire & de craindre que quelques troupes des ennemis ne fussent cachées en embuscade pour nous égorger tous tant que nous estions ; car nous ayant vû prendre la fuite, ces Barbares s'estoient imaginé que nous nous declarerions pour l'Illinois. Je voulois absolument demeurer là pour attendre & avoir des nouvelles certaines, mais le sieur de Tonty me força de m'embarquer sur les trois heures, pretendant que ou bien le pere avoit esté tué par l'ennemi ; ou bien il estoit allé devant à pied sur la rive, & qu'en suivant toûjours terre à terre, nous le rencontrerions infailliblement, mais nous n'en eûmes aucunes nouvelles, plus nous avancions plus cette affliction nous ren-

doit à demy morts, & nous ne ſoûtenions ce reſte de vie languiſſante que par quelques pommes de terre, de l'ail, & d'autres racines que nous trouvions en gratant la terre avec nos doits.

Nous avons ſçeu depuis que nous aurions attendu le Pere inutilement, puiſqu'il avoit eſté tué peu de temps aprés qu'on l'eût mis à terre, les Kixapous petite Nation que l'on remarque à l'Oüeſt & aſſez prés de la Nation des Püants avoient envoyé de leur jeuneſſe en guerre contre les Iroquois, mais apprenant que ceux-cy eſtoient en guerre aux Ilinois cette jeuneſſe les venoit chercher, trois d'entre eux qui faiſoient comme l'avantgarde ayant rencontré ce bon Pere à l'écart, quoy qu'ils ſçeuſſent

bien que ce n'eſtoit pas un Iroquois, ne laiſſerent pas de l'aſſommer, jetterent ſon corps dans un trou, emporterent juſques à ſon Breviaire, & ſon Diurnal qui tomba peu de temps aprés entre les mains d'un Pere Jeſuite, ils enleverent la chevelure de ce ſaint homme, & en firent triomphe dans leur Village comme de la chevelure d'un Iroquois. Ainſi mourût cet homme de Dieu par les mains d'une jeuneſſe inſenſée. Nous pouvons dire de ſon corps, ce que l'Ecriture remarque de ceux que le cruel Herode immola à ſa fureur, *& non erat qui ſepeliret*, il meritoit ſans doute un meilleur ſort, ſi toutefois l'on en peut ſouhaiter un plus heureux devant Dieu, que de mourir dans l'exercice des fonctions

Apostoliques par les mains des Nations auſquelles on eſt deſtiné de Dieu. Il n'avoit pas ſeulement vêcu en Religieux d'une vertu commune & ordinaire, l'on ſçait que la même ſainteté de vie qu'il avoit montré en France, Superieur & inferieur & maiſtre des Novices, il l'avoit toûjours ſoûtenu en Canada depuis 1670. Il y avoit longtemps qu'il me temoignoit dans certains tranſports de ferveur, & dans la douleur extrême qu'il reſſentoit du profond aveuglement de ces peuples, qu'il auroit bien ſouhaité d'eſtre anatheme pour leur ſalut, je ne doute pas que ſa mort n'aiteſté precieuſe devant Dieu, & qu'elle n'ayt un jour ſon effet pour la vocation de ces peuples à la Foi, quand il plaira à Dieu d'uſer de ſa grande miſericorde.

Il faut avoüer que ce bon vieillard tout extenué aussi bien que nous, par la disette de toute chose n'auroit pû resister aux fatigues qu'il nous fallut soûtenir depuis ce temps là. Les sieurs de Tonty & de Bois-Rondel, & deux autres François avec moy nous avions encore plus de 80. lieuës à faire jusques au Pouteouatanis. Nostre Canot nous manquoit souvent & faisoit eau de tous côtez. Il fallut le laisser dans le bois aprés quelques jours de marche, & faire le reste du voyage par terre, nous marchions nuds pieds dans la nege, & sur la glace. Je fis des souliers à mes Compagnons & à moy du manteau du Pere Gabriel. Comme nous n'avions point de Bousolle, nous nous égarions frequemment, & nous nous

trouvions le ſoir d'où nous étions parti le matin ſans autres alliments que des glands & des petites racines, enfin aprés quinze jours de marche nous tüames un chevreüil, qui nous fût d'un grand ſecours. Le ſieur de Bois-Rondet nous perdit & fût pour le moins dix jours que nous le penſions mort. Comme il avoit une écüelle d'eſtain, il la fit fondre, s'en ſervir de balles à ſon fuſil, qui n'avoit point de pierre à feu. Il y métoit le feu avec un tiſon pour tirer ſur des Coqs d'Inde, dont il ſe nourrit durant ce temps. Enfin nous nous rencontrâmes heureuſement au Village des Pouteoutanis, où leur chef Onanghiſſé aſſez connu parmy ces Nations nous fit tout l'accüeil poſſible. Il avoit coûtume de dire qu'il ne connoiſſoit que

trois grands Capitaines, Monſieur de Frontenac, Monſieur de la Salle, & luy. Ce chef harangua tous ceux de ſa nation, qui contribuerent à nous fournir des vivres, pas un de nous ne pouvoit ſe ſoûtenir de foibleſſe, nous eſtions comme des ſquelettes, le ſieur de Tonty fût malade à l'extremité : mais eſtant un peu rétabli, je trouvay l'occaſion de quelques Sauvages qui alloient à la Baye des Püants, où les Peres Jeſuites ont une maiſon, je partis donc pour y aller, l'on ne peut pas exprimer les fatigues qu'il me fallut encore ſoûtenir dans la route. Le ſieur de Tonty nous y ſuivit quelque temps aprés avec les François. Nous ne pouvons aſſez reconnoiſtre la charité dont ces bons Peres en uſerent à noſtre égard, juſ-

ques à ce que à la fonte des glaces nous en partîmes avec le Pere Enjalran en Canot pour Miſſilimakinak, eſperant d'y trouver des nouvelles du Canada.

Depuis les Ilinois nous avions roûjours ſuivi la route du Nord, ſi Dieu avoit permis que nous euſſions pris la route du Sud au Lac Dauphin, nous aurions trouvé le ſieur de la Salle qui venoit avec des Canots bien équipez qui étoient partis du Fort de Frontenac & allez par le Sud aux Ilinois, où il croyoit nous trouver avec tous ſes gens en bon ordre comme il nous y avoit laiſſez, lors qu'il en partit l'année precedente, le 2. Mars 1680.

Il nous l'apprit luy-même lors qu'il arriva à Miſſilimakinac à la my-Juin, où il nous

trouva un peu rétablide nos fatigues, je laisse à penser quelle fut nostre joye reciproque, quoique beaucoup traversée par le recit qu'il nous fit de tous ses malheurs, & celuy que nous luy faisions de nos avantures tragiques. Il nous apprit qu'aprés nostre départ du Fort de Frontenac, l'on avoit susçité ses creanciers avant le temps pour luy saisir tous ses biens & tous ses effets sur le bruit que l'on avoit fait courir qu'il avoit été noyé avec tous ses gens: il nous raconta que son Navire le Griffon avoit péri dans les Lacs peu de jours aprés son départ de la Baye des Puants, que le Pilote, les Matelots & pour plus de dix mille écus de Marchandises estoient perdus sans que l'on en eut aucune nouvelle: Il avoit envoyé de petites

flotes de Canots en traittes à droit & à gauche dans le Lac de Frontenac. Il nous dit que tous ces miserables avoient profité du principal & de la traite sans qu'ils eussent pû en obtenir aucune justice des personnes à qui il appartenoit de la rendre, quelques instances que Monsieur de Frontenac Gouverneur eût faites en sa faveur. Que pour comble de malheur, un Vaisseau venant de France chargé de vingt-deux mille livres de Marchandises pour son compte, avoit péri dans la grande Baye de saint Laurent aux Isles de saint Pierre; que des Canots montans de Mont-Royal au Fort de Frontenac, chargez de Marchandises s'étoient perdus dans les rapides: enfin qu'à l'exception de Monsieur le Comte de Fron-

tenac il sembloit que tout le Canada eût conjuré contre son entrepriſe: que l'on avoit débauché ſes gens qu'il avoit amenez de France, dont une partie s'eſtoit échapée avec ſes effets par la nouvelle Hollande; & qu'à l'égard des Canadiens qui s'eſtoient donnez à luy, l'on avoit trouvé moyen de les dégoûter & de les détacher de ſes intereſts.

Quoy qu'il fût parti du Fort de Frontenac dans ſa Barque le 23. Juillet 1680, il fut arreſté ſur le Lac par les vents contraires, en ſorte qu'il ne pût arriver au détroit du Lac de Conty que ſur la fin du mois d'Aouſt. Tout paroiſſoit s'oppoſer à ſon entrepriſe, il s'embarqua au commencement de Septembre, ſur le Lac de Conty il fut arreſté avec Monſieur de la Fo-

reſt ſon Lieutenant & tous ſes gens à Miſſilimakinak, ne pouvant obtenir du bled-d'Inde, ny pour argent, ny pour Marchandiſes ; mais enfin comme il en avoit beſoin neceſſairement, il fut obligé aprés trois ſemaines de ſejour d'en traiter pour de l'eau de vie, & il en trouva ſoixante ſacs dans un jour.

Il en eſtoit party le quatriéme Octobre, arrivé le 28. Novembre à la Riviere des Miamis, où il laiſſa un Charpentier de Navire avec quelques uns de ſes gens, & ayant pris les devants, il eſtoit arrivé aux Ilinois le premier Decembre, bien ſurpris de trouver leur grand Village brûlé, & vuide de monde. Le reſte du temps ſe paſſa en voyage à la riviere des Miamis, où il alla rejoindre

dre ſon monde à 40. lieuës des Ilinois. Delà il paſſa à differentes Nations entr'autres à un Village Outagamis, où il trouva quelques Ilinois, qui luy apprirent les malheureuſes avantures de l'année precedente.

Il aprit de ſurplus qu'en ſuite de noſtre déroute & de noſtre départ des Ilinois, leurs guerriers eſtant revenus des Nadoueſſious où ils eſtoient allez en guerre, il y eut pluſieurs combats avec perte égale de part & d'autre & qu'enfin des dix-ſept Villages Ilinois la plus grande partie s'eſtoit retirée au delà du Fleuve Colbert, chez les Ozages, à deux cens lieuës de leur païs, où une partie des Iroquois les avoient pourſuivis.

En meſme temps le ſieur de la Salle s'intrigua auprés des chefs Outagami, qu'il fit entrer dans ſes intereſts & dans ceux de l'Ilinois. Delà il paſſa aux Miamis, qu'il perſuada par preſens & par raiſons de ſe détacher de l'Iroquois & ſe joindre à l'Ilinois: il députa deux de ſes gens avec deux Sauvages Abenaquis, pour en donner avis aux Ilinois afin d'empeſcher de nouveaux actes d'hoſtilitez, & de faire rappeller leurs nations diſperſées. Pour fortifier d'autant plus les uns & les autres il députa avec des preſens vers les Chaoüennons, pour les inviter à venir ſe joindre aux Ilinois contre les Iroquois qui portoient la guerre juſques chez ces Peuples. Tout cela avoit heureuſement réüſſi, lorſque Monſieur de la Sal-

le partit le 22. May 1681. pour venir à Missilimakinak, où il se doutoit bien que nous serions. C'est une necessité absoluë si l'on veut s'établir dans ces païs là, & y faire quelque progrés pour la Foy d'entretenir toutes ces Nations en paix & en union, aussi bien que les autres qui sont plus éloignées contre l'ennemy commun; c'est-à-dire l'Iroquois qui ne fait jamais de paix veritable avec ceux qu'il a une fois batus, ou qu'il espere de vaincre par la division qu'il jette fort adroitement, si bien que nous serions tous les jours exposez à des déroutes semblables à celle qu'il nous fallut soutenir l'année precedente Monsieur de la Salle penetrant bien cette necessité, a achepté depuis nostre retour tous le païs des Ilinois, où il

a donné des Cantons aux Chaoüenons, qui y peuplent de grandes familles.

Le sieur de la Salle nous racontoit tant de fatigues & de voyages qu'il avoit faits, & tous les malheurs qui luy estoient arrivez; il en apprenoit de nous tant d'autres qui le regardoient, sans que jamais j'aye remarqué en luy la moindre alteration, paroissant toûjours dans son froid & sa possession ordinaire: tout autre que luy auroit quitté la partie & abandonné l'entrepriſe; mais bien loin de cela par une fermeté d'esprit, & une constance qui n'en a guere eû de semblable, je le vis plus resolu que jamais de continuer son ouvrage & de pousser sa découverte: nous partîmes donc pour le Fort de Frontenac avec toute sa troupe, afin

d'y prendre de nouvelles mesures pour reprendre & achever nostre course avec le secours du ciel auquel nous mettions toute nostre confiance.

CHAPITRE XXIII.

Le Sieur de la Salle poursuit & acheve sa découverte depuis les Ilinois par le Fleuve Colbert jusques au Sein Mexique, & son retour au Canada.

COmme je ne remarque rien de considerable dans les preparatifs nouveaux qu'il fallut faire pour cette seconde entrepriſe, non plus que dans le voyage du sieur de la Salle & du Pere Zenobe depuis Missi-

nimaxinac juſques au Fort de Frontenac, & depuis le Fort de Frontenac juſques aux Myamis & aux Ilinois. Je retrancheray icy ceque le Pere Zenobe nous en dit dans ſa Relation pour ne pas occuper le Lecteur inutilement.

Il faut ſeulement obſervet que le ſieur de la Salle voyant que toutes les tentatives qu'il avoit faites pour aller en barque depuis les Ilinois juſques à la Mer, avoient échoüé, & que toutes ſes grandes dépenſes eſtoient devenuës inutiles, reſolut de pourſuivre en Canot le reſte de ſa découverte. A cet effet comme il venoit de laiſſer du monde aux Ilinois & aux Myamis, quelques François ſe joignirent encore à luy. La nation appellée des Loups, dont il a eſté parlé, & celle

des Abenaquis qui ſont deux Nations fort guerrieres & pleines de reſolution, comme les Anglois l'ont éprouvé de tout temps, luy parurent les plus propres pour le ſeconder dans ſon deſſein. Il en choiſit quelques-uns des plus braves. Il s'aboucha auſſi avec ſes creanciers, & ayant ramaſſé ce qui luy reſtoit d'effets, il les contenta en partie, s'accommoda pour le reſte qui demeuroit toûjours hypothequé ſur le Fort de Frontenac, les terres & le commerce de ce grand païs, dont il leur laiſſa la liberté, il en reçeut même de nouveaux ſecours. Il deſcendit à Mont-Royal, où Monſieur de Frontenac n'ayant pû ſe trouver, il avoit envoyé Monſieur Barrois ſon Secretaire, homme conſommé

dans les affaires, autrefois Secretaire d'ambassade : ils concerterent ensemble sur les mesures qu'il y avoit à prendre, & enfin le sieur de la Salle remonta au Fort d'où il partit aussi-tost pour suivre le Pere Zenobe & la plus grande partie de ses gens qui avoient gagné les devants par son ordre.

Nous avons dit que le Lac de Conty se décharge dans celuy de Frontenac par un Canal de 14. ou 15. lieuës, & par un saut ou une cheûte d'eau qui tombe de 100. toises de haut. Le courant de ce Canal est rapide extraordinairement. Un de ces Canots s'estant mis à l'eau un peu au dessous de l'embouchure du Lac, fut emporté par le courant, mais l'on sauva le monde & les marchandises. Cet accident

accident n'apporta qu'un jour de retardement, enfin le sieur de la Salle aprés avoir envoyé de nouveaux ordres au sieur de la Foreſt Commandant du Fort de Frontenac, & laiſſé du monde au Fort de Conty, s'embarqua ſur le Lac de Conty le 28. d'Aouſt de l'année 1681, & arriva au commencement de Novembre à la riviere des Myamis. C'eſt en cet endroit que nous allons reprendre mot à mot ce qu'il y a de plus eſſentiel dans la ſuite de la Relation du Pere Zenobe, qui paroiſt même extraite des Memoires du Sieur de la Salle qui l'accompagnoit.

Monſieur de la Salle eſtant arrivé à bon port le 3. Novembre aux Myamis s'appliqua avec ſon activité ordinaire & ſa grande étenduë d'eſprit

à disposer toutes les choses necessaires à son départ. Il choisit vingt-trois François & dix-huit Sauvages bien aguerris, tant Mahingans ou Loups, qu'Abenaquis, ils voulurent mener avec eux dix de leurs femmes pour leur apprêter à manger selon leur coûtume pendant qu'ils seroient à la chasse ou à la pesche, & ces femmes conduisirent avec elles trois enfans, ainsi toute la troupe ne fût composée que de 54. personnes entre lesquelles étoit le sieur de Tonty & le sieur Dautray fils du feu sieur Bourdon Procureur General de Quebec.

Le 21. Decembre je m'embarquay avec le sieur de Tonty & une partie de nos gens sur le Lac Dauphin pour aller vers la riviere divine appellée

par les Sauvages Checagou, afin d'y preparer les choses necessaires pour le voyage. Le sieur de la Salle nous y joignit avec le reste de sa troupe le 4. Janvier 1682, & trouva que le sieur de Tonty avoit fait faire des trainaux pour y mettre tout l'équipage & le passer sur le Checagou qui estoit glacé; car dans ces endrois, quoique l'hyver n'y dure que deux mois, il ne laisse pas d'y estre rude.

Il y a un portage à faire pour entrer dans la riviere des Illinois que nous trouvâmes aussi glacé; nous le passâmes le 27. du même mois, trainans nos Canots, nos bagages, & provisions environ 80. lieuës de chemin sur la riviere de Seignelay qui descend au Fleuve Colbert, nous traversâmes

le grand Village des Illinois ſans y rencontrer perſonne, les Sauvages eſtant allé hyverner 30. lieuës plus bas ſur le Lac de Pimiteoui, où eſt ſcitué le Fort de Creve-cœur que nous trouvâmes en bon état, le ſieur de la Salle y laiſſa ſes ordres & comme depuis cet endroit la navigation eſt libre en tout temps, & ſans glace nous nous embarquâmes dans nos Canots, & arrivâmes le 6. Fevrier à l'embouchure de la riviere de Seignelay, ſcituée au trente-huitiéme degré de latitude.

Les glaces qui derivoient en cet endroit ſur le Fleuve Colbert, nous y arreſterent juſques au treziéme du même mois que nous en partîmes, & nous trouvâmes à ſix lieuës plus bas la riviere des Ozages qui vient de l'Oüeſt & eſt bien auſ-

si forte que le Fleuve Colbert dans lequel elle se décharge, & qui en est tellement troublé, que depuis l'embouchure de cette riviere l'eau n'est quasi pas potable, les Sauvages nous asseurerent que cette riviere estoit formée de quantité d'autres, & qu'on la remonte dix ou douze journées de chemin jusques à une montagne d'où elles tirent leur source, & qu'au de là de cette montagne c'est la Mer où l'on voit de grands Navires, qu'elle est peuplée d'une multitude de grands Villages de plusieurs Nations differentes, qu'il y a des terres & des prairies, grande chasse de Bœufs, & de Castors : quoyque cette riviere soit fort grosse, le Fleuve n'en paroist pas augmenté, mais elle y charrie tant de vases, que depuis l'embouchure

l'eau du grand Fleuve, dont le lict est aussi fort vaseux, ressemble plûtost à de la bouë claire, qu'à de l'eau de riviere, sans changer du tout jusques à la Mer l'espace de plus de trois cens lieuës, quoyqu'il recoive sept grandes rivieres dont l'eau est tres-belle, & qui sont aussi grandes que Missisipi.

Le 14. à six lieuës de là nous trouvâmes à l'Est le Village des Tamaroa qui estoient allez à la chasse, nous y laissâmes des marques de nostre venuë en paix & des signes de nostre route, ainsi qu'il se pratique dans ces sortes de voyages, nous allions à petites journées parce que n'ayant pû porter d'autres provisions que de bled d'Inde, nous estions obligez de faire chasser & pescher presque tous les jours.

A 40. lieuës des Tamaroa, l'on trouve la riviere Oüabarche, où nous arrestâmes. Depuis l'embouchure de cette riviere, il faut avancer quarante deux lieuës sans s'arrester à cause que les rivages sont bas, marécageux, & pleins d'écume fort épaisse de joncs & de Noyers.

Le 24. ceux que nous avions envoyez à la chasse estant revenus à l'exception du nommé Pierre Prudhomme, les autres rapporterent qu'ils avoient vus des pistes de Sauvages, cela fit craindre que nostre François n'eût esté pris ou tué; ce qui engagea le sieur de la Salle de faire construire un Fort & un retranchement, & de mettre des Sauvages avec des François sur ces pistes, personne ne s'y épargna jusques au premier

Mars, que Gabriel Minime & deux Loups ayant découverts cinq Sauvages, en prirent deux ils ſe dirent de la Nation des Sicacha, & que leur Village étoit à une journée & demye de là. Aprés leur avoir fait toutes les carreſſes, je partis avec le ſieur de la Salle, & la moitié de ſon monde, pour y aller dans l'eſperance d'apprendre des nouvelles de Prudhomme, mais aprés avoir marché ce terme, nous témoignâmes aux deux Sauvages que nous étions fâchez de ce qu'ils mentoient, ils nous dirent franchement qu'il y avoit encore trois journées (ces Sauvages comptent ordinairement dix ou douze lieuës pour une journée) nous retournâmes au Camp & l'un de ces deux Sauvages s'eſtant offert à reſter, & l'autre à por-

ter la nouvelle au Village, le ſieur de la Salle luy donna quelques marchandiſes, il partit aprés nous avoir fait entendre que nous trouverions leur Nation en deſcendant ſur le bord du Fleuve.

A la fin Prudhomme, qui s'eſtoit égaré fût retrouvé le neuviéme jour & ramené au Fort, en ſorte que le lendemain eſtant parti d'un temps de Brûme, & ayant navigé 45. lieuës juſques au troiſiéme Mars, nous entendîmes ſur la droite battre le Tambour, & faire des Saſacoüeſt, ayant reconnu que c'eſtoit un Village des Akanſa. Le ſieur de la Salle paſſa auſſi-toſt avec tout ſon monde de l'autre bord, où à moins d'une heure il fit conſtruire une redoute retranchée ſur une pointe avec des pieus & des

arbres abatus pour éviter toute surprise, & pour donner aux Sauvages le temps de se rassurer. Il fit aprés avancer quelques-uns des siens sur le bord de la riviere d'où ils convierent les Sauvages de venir à nous. Leurs chefs envoyerent une Pirogue (ce sont de grands Canots de bois formez d'un arbre creusé à la maniere de petits bateaux) qui vint à la portée du fusil. On leur presenta le calumet de paix, & deux Sauvages s'estant avancez invitoient par leurs gestes les François d'aller à eux, le sieur de la Salle y envoya un François & deux Abenaquis, qui furent reçûs & regalez avec beaucoup de marque d'amitié. Six des principaux les reconduisirent dans la même Pirogue & entrerent dans la redoute,

où le sieur de la Salle leur fit des presens de Tabac & quelques marchandises. Ils nous donnerent de leur part quelques esclaves, le plus considerable des chefs nous convia d'aller au Village pour nous rafraichir, à quoy l'on consentit volontiers.

Tous ceux du Village excepté les femmes qui avoient d'abord pris la fuite, vinrent au bord du Fleuve nous recevoir. L'on nous y bâtit des cabannes, on nous apporta du bois à brûler, des vivres en abondance, on nous fit des festins continuels durant trois jours, les femmes estant revenuës nous apporterent du bled d'Inde, des feves, de la farine, & des fruits de diverses sortes, & on leur fit d'autres petits presens en reconnoissance qu'elles admirerent fort.

Ces Sauvages ne ressemblent pas à ceux du Nord qui sont tous d'une humeur triste & severe. Ceux-cy sont beaucoup mieux faits, honnestes, liberaux, & d'une humeur gaye, la jeunesse même est si modeste, que quoy qu'ils eussent une forte envie de voir le sieur de la Salle, ils se tenoient sans bruit à la porte, & sans oser y entrer.

Nous y vîmes grand nombre de poulles domestiques, des troupeaux de poullets d'Indes, & d'Outardes familiers, diverses sortes de fruits, des pesches déja formées sur les arbres, quoy qu'on ne fût encore qu'au commencement de Mars.

Le 14. du même mois le sieur de la Salle prit possession de ce païs en grande ceremonie,

y fit planter une Croix & arborer les armes du Roy dont les Sauvages témoignerent une joye extreme, l'on parle beaucoup aux Sauvages par gestes, & ceux que nous avions avec nous se faisoient un peu entendre en leur Langue. Je pris occasion de leur faire comprendre quelque chose de la verité d'un Dieu & des Mysteres de nostre Redemption dont ils voyoient les armes, ils témoignoient durant ce peu de temps goûter ce que je leur disois, levant les yeux au Ciel & se mettant à genoux par maniere d'adoration, nous les voyons aussi se froter le corps avec les mains, aprés avoir froté la colomne où estoit la Croix: en effet à nostre retour de la Mer nous trouvâmes qu'ils avoient entouré cet-

de Croix d'une palissade, enfin ils nous donnerent des provisions & des hommes pour nous conduire & nous servir d'Interpretes chez les Taensa leurs alliez qui sont éloignez de 80. lieuës de ce Village.

Le 17. nous continuâmes nostre route, & à six lieuës plus bas nous trouvâmes un autre Village de la même Nation des Akansa, & puis un autre trois lieuës au dessous dont les peuples estoient de même, & nous y firent grand accueïl, on leur donna des presens & des marques de nostre venuë en paix & en amitié.

Le 22. nous arrivâmes chez les Taensa qui habitent autour d'un petit Lac formé dans les terres par le Fleuve Missisipi, ils ont huit Villages, & les

murailles de leurs maisons sont faites de terre mélée de paille, le toit est de cannes qui font un dôme qui est orné de peintures, ils ont des lits de bois & beaucoup d'autres meubles, & d'embelliſſement des temples même où ils enterrent les os de leurs Capitaines. Ils sont vétus de couvertes blanches faites d'une écorce d'arbre qu'ils filent, leur chef est absolu, & disposé de tout, sans consulter personne, Il est servi par des esclaves, ainsi que tous ceux de sa famille. On luy apporte à manger hors de la cabanne, on luy donne à boire dans une tasse particuliere avec beaucoup de propreté, ses femmes & ses enfans sont traitez de même, & tous les autres Taensa luy parlent avec respect & avec ceremonie.

Le sieur de la Salle estant fatigué & ne pouvant luy-même aller dans le Bourg, nous y envoya le sieur de Tonty & moy avec des presens, le chef de cette Nation ne se contenta pas de luy envoyer quantité de vivres & autres presens. Il voulut aussi le voir, & pour cela un maistre des ceremonies vint deux heures devant, suivi de six autres hommes, à qui il fit nettoyer le chemin par où il devoit passer, preparer une place & la couvrir d'une natte de Cannes délicatement travaillée, le chef qui arriva en suite estoit vétu d'une belle nappe ou couverture blanche, deux hommes le precedoient, portans des évantails de plumes blanches. Un troisiéme portoit une lame de cuivre, & une plaque ronde de même matiere, toutes deux tres-

tres polies. Il conserva un maintien extraordinairement grave en cette visite qui fût neanmoins pleine de confiance, & de marques d'amitié.

Tout ce païs est garni de Palmiers, de Lauriers de deux sortes, de Pruniers, de Peschers, de Meuriers, de Pommiers, de Poiriers de toutes sortes d'especes. Il y a aussi des Noyers de cinq ou six sortes, dont quelques-uns portent des noix d'une grosseur extraordinaire. L'on nous fit goûter de plusieurs natures de fruits secs que nous trouvâmes fort bons, & gros, l'on y voit aussi de beaucoup d'autres especes d'arbres fruitiers dont je n'ai point vû en Europe, la saison trop peu avancée ne nous permit pas d'en reconnoistre les fruits, nous y remarquâmes des vignes qui a-

voient passées leur fleur, au reste l'esprit & l'humeur de ces peuples nous parût docile, & traitable, & même capable de raison. Je leur faisois entendre tout ce que je voulois sur nos Mysteres. Ils concevoient assez bien la necessité d'un Dieu qui a tout fait, & qui gouverne tout, ils attribuent cette Divinité au Soleil, l'on pourra y avancer beaucoup la Religion, aussi bien qu'aux Akansa, tous ces Peuples estant à demy policez.

Les guides ne voulurent pas aller plus loin craignant de tomber entre les mains de leurs ennemis, car les peuples qui habitent un des rivages sont communement ennemis de ceux de l'autre. Ils ont quarante Villages à l'Est, & trente quatre à l'Oüest, dont on nous donna tous les noms.

Le 26. Mars reprenant noſtre navigation, nous apperçûmes à douze lieuës plus bas une pirogue ou Canot de bois à qui le ſieur de Tonty donna chaſſe, juſques à ce que approchant du rivage nous découvrîmes un grand nombre de Sauvages. Le ſieur de la Salle ſuivant ſa précaution ordinaire, gagna le rivage oppoſé d'où il leur envoya porter le calumet de paix par le même ſieur de Tonty, quelques-uns des principaux traverſerent le Fleuve pour venir à nous en bons amis, c'eſtoient des peſcheurs de la Nation des Nachié, ennemis des Taenſa, quoyque leur Village fût à trois lieuës dans les terres, nous ne laiſſâmes pas d'y aller le ſieur de la Salle & moy avec une partie de ſon monde, nous y couchâmes, & y reçû-

mes tout le bon accüeil que l'on peut ſouhaiter, le ſieur de la Salle dont le ſeul air, les manieres engageantes & l'eſprit adroit, s'attire également l'amour & le reſpect imprima de ſi grands ſentimens dans le cœur de ces peuples, qu'ils ne ſçavoient quelle chere nous faire. Ils auroient bien voulu nous retenir avec eux, & même pour marque de leur eſtime, ils firent avertir à toute nuit les Koroa leur allié, dont le chef & les principaux ſe trouverent le lendemain au Village, où ils rendirent leur obeïſſance au Roy des François dans la perſonne du ſieur de la Salle qui ſçavoit parfaitement bien faire valloir par tout la puiſſance & la gloire de la Nation.

Aprés avoir planté les armes du Roy ſous la Croix & fait des

preſents aux Nachié, nous retournâmes au Camp le lendemain avec les principaux du Bourg & le chef des Koroa qui nous accompagna juſques dans ſon Village, ſcitué dix lieuës au deſſous ſur une agreable côteau entouré, d'un côté de grandes terres à bled, & de belles prairies de l'autre. Ce chef preſenta un calumet au ſieur de la Salle, le regalla avec tous ſes gens, on y répondit de même que par tout ailleurs, ils nous dirent qu'il y avoit encore dix journées juſques à la Mer.

Le Sicacha qui nous avoit conduit juſques là eût permiſſion de reſter au Village d'où nous partîmes le 29 Mars jour de Pâques, aprés avoir celebré les Divins Myſteres avec les François & ſatisfait aux devoirs des bons Chreſtiens. Car nos

Sauvages quoyque des plus avancez & des plus instruits, n'en estoient pas encore capables.

Environ 6. lieuës au dessous, le Fleuve se divise en deux bras ou chenaux formants une grande Isle qui doit estre de plus de 60 lieuës, nous suivîmes le Canal de la droite quoyque nous eussions dessein de prendre l'autre, que nous passâmes dans une grande Brume sans le voir, nous avions avec nous un guide qui nous le montroit par signe, mais le Canot où il estoit estant alors derriere, ceux qui le menoient, negligerent ce que ce Sauvage leur disoit pour s'efforcer de nous atteindre, car nous avions de beaucoup gagnez les devants, l'on nous assura que dans cet autre Canal l'on y rencontre dix Nations

differentes qui ſont toutes bien peuplées & de fort bonnes gens.

Le 2. d'Avril aprés avoir navigé quarante lieuës, nous apperçûmes des peſcheurs ſur le bord du Fleuve qui prirent la fuite & auſſi-toſt aprés l'on entendit des Saſacoüeſt, c'eſt-à-dire des cris de guerre, & battre le Tambour, c'eſtoit la Nation des Quinipiſſa, quatre François furent deputez pour leur preſenter le calumet de paix avec ordre de ne point tirer, mais il fallut s'en revenir au plus viſte, parce que ces Sauvages leurs décocherent quantité de fleches, quatre de nos Mahingans ou Loups qui y furent aprés, n'eurent pas un meilleur accüeil, ce qui obligea le ſieur de la Salle de pourſuivre ſon chemin, juſques à deux lieuës de là, nous entrâmes

dans un Village des Tangibao qui avoit esté sacagé & pillé tout recemment, nous y trouvâmes trois cabannes remplies d'hommes morts depuis environ 15. ou 16. jours.

Enfin aprés une navigation d'environ 40. lieuës, nous arrivâmes le 6. Avril à une pointe où le Fleuve se divisoit en trois chenaux. Le sieur de la Salle partagea le lendemain son monde en trois bandes pour les aller reconnoistre. Il prit celuy de l'Oüest, le sieur Dautray celuy du Sud, & le sieur de Tonty que j'accompagnay celuy du milieu, ces trois chenaux estoient beaux & profonds, l'eau estoit Somate au bout de deux lieuës. nous la trouvâmes tout-à-fait sallée, & avançans toûjours, nous decouvrions la pleine Mer, de sorte que le

9. Avril

9. Avril nous fîmes la ceremonie avec le plus de solemnité qu'il nous fût possible, de planter la Croix & arborer les armes de France, aprés que nous eumes chanté l'Hymne de l'Eglise *Vexilla Regis*, & *le Te Deum*, le sieur de la Salle prit au nom de Sa Majesté possession de ce Fleuve de toutes les rivieres qui y entrent, & de tous les païs qu'elles arrosent L'on dressa un acte authentique signé de tous tant que nous estions, & au bruit & décharge de tous les fusils, l'on mit en terre une plaque de plomb, où les armes de France & les noms de ceux qui venoient de faire la découverte estoient gravez. Le sieur de la Salle qui portoit toûjours une Astrolabe, prit la hauteur de cette embouchure, quoy qu'il s'en soit reservé le

point precis, nous avons connu que ce Fleuve tombe dans le Golphe de Mexique entre le 27. & 28. degré de latitude, & comme l'on croit à l'endroit où les Cartes marquent le Rio Escondido. Cette embouchure est éloignée d'environ 30 lieuës de Rio Brave, de 60. de Rio de Palmas & de 90, ou 100 lieuës de Rio de Panuco où est la plus prochaine habitation des Espagnols sur la côte. Nous estimions la Baye du Saint Esprit au Nord est de nostre embouchure; nous sommes toûjours allez depuis la riviere des Illinois au Sud, & Sud Oüest, le Fleuve serpente un peu, conserve jusques à la Mer sa largeur de prés d'un quart de lieuë, est fort profond par tout sans aucun banc, ny rien qui empesche la navigation, quoy que

l'on aye publié au contraire. On eſtime ce Fleuve de huit cens lieuës de profondeur, nous en avons fait pour le moins trois cens cinquante depuis l'embouchure de la riviere de Seignelay.

Les vivres nous avoient manqué, nous trouvâmes ſeulement quelques viandes boucanées auprés de noſtre embouchure, dont nous nous ſervîmes pour ſatisfaire à la groſſe faim, mais peu aprés on remarqua que c'étoit de la chair humaine, ſi bien que nous laiſſâmes le reſte à nos Sauvages, elle ſe trouvoit fort bonne & délicate. Enfin le 10. Avril nous commençâmes à remonter le Fleuve, ne vivant que de pommes, de terre & de Crocodils. Le païs eſt ſi bordé de cannes, & ſi bas en cet endroit, qu'on ne pouvoit chaſ-

ser sans se retarder beaucoup. Le 12. nous couchâmes au Village de Tangibao, & comme le sieur de la Salle vouloit avoir du bled de gré ou de force. Nos Abenaki s'apperçurent le 13. en avançant nostre route, qu'il y avoit grande fumée assez proche, on jugea que ce pouvoit estre les Quinipissa qui avoient tiré des flechessur nous quelques jours auparavant, ceux qu'on envoya à la découverte nous amenerent 4. femmes de la Nation le matin du 14, & nous allâmes camper vis-à-vis du Village, sur l'aprés diné des Pirogues venoient à nous, à dessein de nous braver, mais le sieur de la Salle s'estant avancé en personne avec le calumet de paix, comme ils refuserent de le recevoir, l'on tira un coup de fusil qui effroya ces Barba-

res n'ayant jamais vu d'armes à feu. Ils appelloient cela le tonnerre, ne comprenant pas comment il se pouvoit faire qu'un baston de bois jetta du feu, & tua du monde de si loin sans le fraper, ce qui obligea les Sauvages de prendre la fuite, quoy qu'ils fussent en grand nombre armez à leurs manieres. Enfin le sieur de la Salle les suivit de l'autre bord. Il mit une de leurs femmes à terre avec un present de haches, de coûteaux & de rassades, luy faisant entendre que les trois autres la suivroient bien-tost si elle nous faisoit apporter du bled d'Inde. Le lendemain une troupe de Sauvages ayant paru, le sieur de la Salle les alla trouver & conclud la paix avec eux, il reçût & donna des ostages, & fût camper auprés de leurs Vil-

lage où on nous apporta quelque peu de bled. Nous montâmes enfin au Village, où ces Barbares nous avoient fait apreſter un repas à leur mode, ils avoient advertis de leurs alliez & voiſins, ſi bien que comme nous eſtions à prendre noſtre refection dans une grande place, l'on voyoit arriver à la file une confuſion de Sauvages armez, les chefs ne laiſſoient pas de nous faire acüeil, mais nous avions ſujet de nous en défier, ſi bien que chacun des noſtres tenoit ſes fuſils en état, ce que voyant les Sauvages, ils n'oſerent attaquer.

Le ſieur de la Salle ſe retira avec tous les gens & les oſtages dans ſon Camp, & rendit les femmes des Quinipiſſa, le jour ſuivant avant jour noſtre ſentinelle avertit qu'on enten-

doit du bruit parmy les cannes qui bordoient la riviere, le sieur Dautray dit que ce n'estoit rien, mais le sieur de la Salle toûjours allerte ayant encore oüy du bruit cria aux armes, comme l'on entendit aussi-tost des cris de guerre, & décocher des fleches de fort prés, nous fimes grand feu, quoy qu'il plût un peu, le jour vint, & aprés deux heures de combat & la perte de dix hommes des leurs tuez, & plusieurs blessez. Ils prirent la fuite sans que personne de nous eût aucun mal, nos gens avoient envie d'aller brûler le Village de ces perfides, mais la prudence du sieur de la Salle voulut seulement se rendre redoutable à cette Nation, sans la desoler afin de ménager leurs esprits pour le besoin. On ne laissa pas de briser plusieurs de leurs Ca-

nots. Ils estoient tout proche ; mais ils se contenterent de fuir, en faisant la hüée. Nos Sauvages Loups leverent seulement deux chevelures.

L'on partit donc le même jour dix-huitiéme Avril sur le soir, & nous arrivâmes le 1. de May au Koroa aprés avoir beaucoup souffert faute de vivres, les Koroa avoient esté avertis par les Quinipissa leurs alliez, avoient dessein de les venger assemblé des Sauvages de plusieurs Villages, faisans une armée fort nombreuse qui nous parût sur les côtes, & qui venoit souvent nous reconnoistre d'assez prés, cette Nation qui nous avoit fait amitié à nostre descente, nous surprit assez par le changement, mais ils nous en dirent la raison, qui nous obligea de nous tenir

sur nos gardes. Le sieur de la Salle s'avança même d'une maniere intrepide, en sorte que ces Barbares n'oserent rien entreprendre.

Quand nous y passâmes en descendant, comme nous estions bien pourveus de bled d'Indo l'on en avoit mis en cache une quantité assez prés du Village. Nous le retrouvâmes en bon état, & aprés l'avoir repris nous continuâmes nostre route, mais nous fûmes surpris de voir en cet endroit que le bled d'Indo qui commençoit seulement à sortir de terre le 29. Mars estoit déja bon à manger, & nous apprîmes ensuite qu'il meurissoit en 50. jours. Nous y remarquâmes aussi d'autre bled levé de terre à la hauteur de quatre pouces.

Nous partîmes donc le mê-

me jour premier May sur le soir, & aprés avoir reconnu les jours suivans plusieurs Nations differentes, renouvellé nos alliances avec les Taensa qui nous reçûrent parfaitement bien. Nous arrivâmes aux Akansa où nous fûmes reçus de même, nous en sortîmes le 18. Le sieur de la Salle prit les devants avec deux Canots de nos Sauvages Loups, & pousſa jusques à 100. lieuës au dessous de la riviere Seignelay où il tomba malade. Nous l'y joignîmes avec tout le reste de la troupe le 1. Juin. Comme sa maladie estoit dangereuse & le reduisoit à l'extremité, hors d'état de pousser plus outre, il fût obligé d'envoyer devant le sieur de Tonty, pour les Ilinois & les Miamis, afin de lever nos caches & de mettre tou-

te choſe en ordre, deſtinant ledit ſieur pour y commander, mais enfin la maladie du ſieur de la Salle qui dura quarante jours, dans laquelle je l'aſſiſtay de mon mieux, s'eſtant un peu diminuée, nous partîmes ſur la fin de Juillet à petite journée, arrivâmes ſur la fin de Septembre à la riviere des Miamis où nous apprîmes pluſieurs expeditions militaires que le ſieur de Tonty avoit faites depuis nous avoir quitté, il avoit laiſſé le ſieur Dautray & le ſieur Cochois aux Miamis & d'autres gens aux Illinois avec deux cens nouvelles cabannes de Sauvages qui alloient repeupler cette Nation, ledit ſieur de Tonty a pouſſé juſques à Miſſilimakinac pour rendre compte de plus prés de noſtre découverte à Monſieur le Comte de Fronte-

nac Gouverneur de la part de Monsieur de la Salle qui se dispose de retourner sur ces pas à la Mer au printemps prochain avec un plus grand nombre de gens & des familles pour y faire des établissemens.

La riviere de Seignelay est fort belle, sur tout depuis les Ilinois, profonde & large formant deux Lacs jusques à la Mer, bordée de côteaux, couverts de beaux arbres de toutes sortes, d'où l'on découvre de vastes prairies, où paissent les troupeaux de bœufs Sauvages en confusion. La riviere se déborde souvent, & rend le terrain d'alentour marecageux, jusques à 20 ou 30 lieuës de la Mer, le terrain d'alentour est bon, capable de produire tout ce que l'on peut souhaiter pour la vie, on y trouve même du

chanvre qui vient naturellement, & beaucoup plus beau que celuy qui croît dans le Canada, tout le païs de cette riviere est charmant dans son aspect.

Il en est de même de ce que nous avons visité dans le Fleuve Colbert ; quand on est arrivé 20, ou 30 lieuës au dessous des Maroa, les bordages sont pleins de cannes jusques à la Mer, à la reserve de 15 ou 20 endroits, où il y a de fort jolis côteaux & des débarquemens commodes & spatieux, l'inondation ne s'étend pas bien loin, & derriere ces bordages noyez l'on découvre les plus beaux païs du monde. Nos chasseurs François & Sauvages en estoient charmez. L'espace de 200 lieuës au moins en longueur, & autant en largeur, com-

me l'on nous en a asseuré, sont de vastes campagnes de tres-bonnes terres bordées par endroits de côteaux tres-agreables, de bois de haute futaye, de plusieurs bocages où l'on peut aller à cheval, tant les chemins sont nets, & nullement embarassez, ces petites forests bordent de même les rivieres qui coupent ces campagnes en divers lieux, & sont fort poissoneuses, les Crocodils y sont dangereux, si bien qu'on n'oseroit s'exposer en de certains endroits, ny même sortir sa main hors du Canot. Les Sauvages nous ont dit que ces animaux entrainoient souvent de leurs gens, quand ils pouvoient les attraper par quelque endroit.

Les Campagnes sont pleines de toutes sortes de gibiers, de

bœufs, ſauvages, cerfs, biches, chevreüils, ours, poulles d'Inde, perdris, perroquets, cailles, bécaſſes, tourtes, pigeons ramiers, il y a auſſi des Caſtors, des Loutres, des Martres, des chats Sauvages, juſques à 100. lieuës au deſſous des Maroa ſur tout dans la riviere des Miſtouri, dans la riviere Ouabache, dans celle des Chepouſſeau qui eſt vis-à-vis, & dans toutes les autres moindres ſur cette eſpace, mais nous n'avons point ſçeu qu'il y eut des caſtors du coſté de la Mer.

Il n'y a point de beſtes farouches qui ſoient nuiſibles à l'homme celles qu'on y appelle Michybichy n'attaquent jamais l'homme quoy qu'elles devorent les beſtes quelque fortes qu'elles ſoient, la teſte eſt ſem-

blable à celle d'un Loup Cervier mais beaucoup plus grosse le corps long & grand, comme celuy d'un Chevreüil mais beaucoup plus menu, les jambes aussi plus courtes les pattes comme celles d'un chat mais beaucoup plus grosses les griffes plus fortes & plus longues dont il se sert pour tuer les bestes qu'il veut devorer, il en mange un peu les emporte sur son dos & cache le reste de sa proye sous des feüilles sans que les autres bestes carnacieres y touchent ordinairement, sa peau, & sa queuë ressemblent à celle du Lyon auquel il ne cede qu'en grosseur.

Les bœufs de ces païs surpassent les nostres en grosseur leur teste est monstreuse & d'un regard affreux à cause des grands crins noirs dont elle est environnée

ronnée & qui pendent ſous le menton, & le long des jarets de cet animal. Il a ſur les vertebres une eſpece de coſte droite dont la plus proche du col eſt la plus longue, les autres vont en diminuant juſques au milieu du dos, le poil en eſt fin & ne cede guere à la laine, l'on ſe couvre des peaux que l'on paſſe fort proprement avec de la terre qui ſert meſme de peinture, ces animaux ſe laiſſent approcher & ne fuyent jamais, l'on pourra les rendre familiers.

Il y a un autre petit animal ſemblable à un rat mais auſſi gros qu'un chat qui a le poil argenté meſlé de noir, ſa queuë eſt ſans poil groſſe comme un gros doigt & environ d'un pied de longueur, avec laquelle il ſe ſuſpend quand il eſt aux branches des arbres il a une eſ-

pece de sac sous le ventre où il porte ses petits quand on le poursuit.

Les Sauvages nous ont assuré que du costé de l'Oüest dans les terres, il y a des animaux sur lesquels ils se font porter & qui charient des charges fort pesantes, ils nous les ont dépeints comme des chevaux, ils nous en montrerent deux pieds qui sont effectivement des pieds de cheval.

L'on remarque par tout des bois de toutes sortes d'especes propre à tous les usages, & entr'autres les plus beaux cedres du monde, & une autre nature d'arbre qui jette en abondance une maniere de gomme aussi agreable à brûler que les meilleurs pastilles de France, l'on y remarque aussi par tout des houx, & quantité

d'autres arbres dont l'écorce eſt blanche qui ſont aſſez gros. Les Cottoniers y ſont grands, les Sauvages en creuſent des Canots de 40 & 50 pieds de long, & en ont quelquefois des flottes de 150 au pied d'un Village, nous avons veu de toutes ſortes d'arbres propres à la conſtruction des Navires. Il y a auſſi beaucoup de chanvre pour les cordages, & l'on y pourra faire du goudron ſingulierement proche la Mer.

L'on y trouve par tout des prairies quelquefois de quinze à vingt lieuës de front & trois ou quatre de profondeur preſte à mettre la charuë, bonne terre capable de fournir à de grandes colonies, les faives y viennent naturellement ſans ſemer, & la tige dure pluſieurs années

portant toujours du fruit, elle croist plus grosse que le bras & monte comme le lierre, jusques à la cime des plus hauts arbres. Les peschers tout semblables à ceux de France y sont fort bons, & si chargez de fruit que les Sauvages sont obligés de soûtenir avec des fourches ceux qu'ils cultivent dans leurs deserts, il y a des forests entieres de fort beaux meuriers dont nous mangions des fruits dés le mois de May quantité de Pruniers, & autres fruitiers partie connus & partie inconnus dans l'Europe. Il y a communement des Vignes, des Grenadiers, des Maronniers. On fait les bleds trois ou quatre fois l'année. J'ay déja dit que j'en avois veu de meur, que l'autre venoit de lever, on y connoist peu l'hyver que par les pluyes.

Nous n'avons pas eu le temps de rechercher les mines, nous avons seulement trouvé en plusieurs endroits du charbon de terre, les Sauvages qui ont du cuivre & du plomb, nous ont voulu conduire en bien des endroits d'où ils le tirent, il y a des carrieres de fort belles pierres, du marbre blanc & noir, cependant les Sauvages ne s'en servent pas.

Ces Peuples communement quoique Barbares, paroissent d'un assez bon naturel, affables obligeans & dociles. Ils n'ont pas de sentiment veritable de Religion par un culte reglé, mais l'on remarque quelques connoissances confuses, & une veneration particuliere pour le Soleil qu'ils reconnoissent comme celuy qui a tout fait & qui conserve tout. Il est surpre-

nant que leur Dialecte soit different à des Nations qui ne seront pas éloignées de plus de dix lieuës, ils ne laissent pas de s'entr'-entendre, & d'ailleurs ils ont toûjours quelque Interprete d'une Nation qui demeure chez l'autre quand ils sont alliez & qui leur sert comme de Resident, ils sont tous differens de nos Sauvages de Canada dans leurs maisons, vétemens, mœurs, inclinations & coûtume, & même dans la conformation de la teste que ceux-cy ont fort plate. Ils ont de grandes Places publiques, des jeux & des assemblées, ils paroissent vifs, & actifs, leurs chefs ont toute l'autorité, l'on n'oseroit passer entre le chef & le flambeau de Canne qui brûle chez luy, & qu'il fait porter devant quand il marche, mais

on fait le tour avec quelque ceremonie, ils ont leurs vallets & leurs Officiers qui les suivent & les servent par tout. Ils distribuent les graces & les presents à leur volonté, enfin l'on y trouve communement des hommes. Nous n'en avons veu aucun qui connût les armes à feu, ny même les outils de fer, ou d'acier, se servant de coûteaux & de haches de pierre, cela est bien contraire à ce que l'on nous avoit dit, quand on nous asseuroit que par le commerce des Espagnols que l'on disoit n'en estre éloignez que de 25 ou 30 lieuës, ils avoient des haches, des fusils, & toute les commoditez que l'on trouve en Europe, à la verité nous avons trouvé des Nations qui avoient des brasselets de veritables perles, mais ils les percent au feu,

& les gâtent par ce moyen ; Monsieur de la Salle en a apporté avec luy, les Sauvages nous ont dit que leurs Guerriers les apportent de fort loin du côté de la Mer, & les recoivent en échange de certaines Nations qui sont apparemment du côté de la Floride.

Il y a beaucoup d'autres choses que nos gens observoient en s'avançant un peu dans le païs pour la chasse, & que nous avons appris des Nations chez qui nous avons passé, mais je me rendrois importun d'en faire icy le détail. Outre qu'il en faudroit sçavoir plus à fond les particularitez, enfin nostre découverte est achevée sans que nous ayons perdu aucun des nostres ny François, ny Sauvages, & sans que personne ait esté blessé, de quoy nous sommes

mes redevables à la protection de Dieu, & à la grande conduite de Monsieur de la Salle : Je ne vous diray rien icy des conversions : autrefois les Apostres ne faisoient qu'entrer dans un païs, & aux premieres annonces de l'Evangile, l'on voyoit de grandes conquestes. Je ne suis qu'un miserable pecheur, infiniment éloigné du merite des Apostres, mais aussi il faut reconnoistre que ces voyes miraculeuses, de grace, ne sont pas aujourd'huy attachées à l'exercice de nos Ministeres, Dieu ne se servant que d'une voye ordinaire & commune selon laquelle je me suis contenté d'annoncer de mon mieux les principalles veritez du Christianisme aux Peuples que j'avois à la rencontre : la Langue Illinoise me servoit un peu en-

viron cent lieuës avant dans le Fleuve, & je faisois comprendre le reste par les gestes, & quelque terme de leur Dialecte que l'on déchifroit insensiblement, mais je ne peux pas dire que mes petits efforts ayent produit des fruits certains. A l'égard de ces peuples, peut-estre que par un effet secret de la grace quelqu'un en aura profité, c'est ce que Dieu seul peut connoistre, tout ce que nous avons fait a esté de reconnoistre l'état de ces Nations, & d'ouvrir le chemin à l'Evangile, & aux Missionnaires, n'ayant baptisé que deux enfans que je voyois à l'extremité, & qui sont morts effectivement en nostre presence.

Je donne icy à mon Lecteur ce qu'il y a de principal dans la Relation que le Pere Zenobe

addreſſa à Quebec au Pere Valentin Superieur des Miſſions; & dont je fis la copie ſur les lieux quelques années aprés: ce Miſſionnaire ne croyoit point alors paſſer en France cette même année 1682, mais le ſieur de la Salle ayant pris tout à coup ſa reſolution, le pria de vouloir bien faire le voyage pour donner les premieres inſtructions de ſa découverte, juſques à ce qu'il pût l'année ſuivante s'y rendre en perſonne: ce bon Pere partit donc de Miamis le 8. Octobre, & quelque diligence qu'il pût faire à la deſcente des Lacs & du Fleuve: il n'arriva à Quebec que le 14. Novembre, la ſurveille du départ des Vaiſſeaux, & s'embarqua dans celuy que montoit Monſieur le Comte de

Frontenac, lequel repassoit en France la même année.

Decretum Sacræ Congregationis Generalis de propagandâ fide, habitum die octava Ianuarii 1985.

Referente Eminentissimo Domino Cardinali Estræo, Sacræ Congregationis declaravit Præfectum Missionis ad septennium in Insulâ vulgò dictâ Loüisianâ in Americâ Fratrem Hyacinthum LE FEBVRE, *Ordinis Minorum Recollectorum Sancti Francisci Provinciæ Sancti Dionisii in Gallia, cum authoritate eaquæ ad Missionis Regnum pertinent, & ad præscriptam Decretorum Sacræ Congregationis, & facultatum eidem concessarum exercendi, eâ tamen*

conditione quod ultra quatuor Fratres transmissos alios, non nominet inconsultâ Sacrâ Congregatione, & non alios. Datum Romæ die, & anno quibus supra. G. Cardinalis de Alteriis Præfectus cum chirographo, & Sigillo.

Ce Decret estoit accompagné de quatre autres pour les quatre Peres Missionnaires dont voicy la teneur.

Decretum Sacræ Congregationis Generalis de propagandâ fide, habitum, die 8. Januarii 1685.

REferente Eminentissimo Domino Cardinali Estræo, Sacræ Congregationis Missionarium Apostolicum in Insulâ vulgò dictâ Loüisianâ in Americâ ad sep-

tenuium declaravit Fratrem Zenobium MAMERE', *Ordinis Minorum Recollectorum Sancti Francisci subjectione tamen & Præfecturâ Fratris Hyacinthi* LE FEBVRE, *ejusdem Ordinis cui omnino parere debeat, ac necessarias facultates, ad Missiones exercendas ab eodem juxta sibi tributam authoritatem in toto vel in parte recipiat, servatâ semper ipsius Præfecti tam circa facultates, quàm circa loca & tempus eadem exercendi moderatione, nullo modo vero extra fines suæ Missionis eis uti queat. Datum Romæ die & anno quibus suprà cum Chirographo & Sigillo F. Cardinalis de Alteriis Præfectus.*

Le Bref du Saint Pere qui accompagnoit les susdits Decrets contenant les Permissions & pouvoirs en 26. articles, a pour titre,

Facultates concessæ à S. D. N. D. Innocentio Divinâ Providentiâ Papa XI. Fratri Hyacintho LE FEBVRE, *Ordinis Minorum Recollectorum Sancti Francisci Provincia Sancti Dionysii in Gallia Præfecto Missionum in Insula vulgò dictâ Loüisianâ in America,*

Ledit Bref finit en ces termes,

Et præditæ facultates gratis, & sine ulla mercede exerceantur & ad annos septem tantum concessæ intelligantur feria 4. die 24. Maii 1685.

In solita audientia Sanctissimus D. N. D. Innocentius Papa X. concessit supra dictas facultates Præfecto Fratri Hyacintho LE FEBVRE, *Ordinis Minorum Recollectorum Sancti Francisci*

Provinciæ Sancti Dionysii in Gallia Præfecto Missionis in Insula vulgò dictâ Loüisianâ in America, ad septennium, hac tamen conditione quod ultra Fratres transmissos non nominet inconsultâ Sacrâ Congregatione de propaganda fide, Signatamerat Episcopus Portu Cardinali, cum Sigillo, & infra Alexander Speronus S. Romanæ, & universalis inquisitionis Notarius.

CHAPITRE XXIV.

Le ſieur de la Salle continue ſa découverte par le Sein Mexique, établiſſement de la Colonie Françoiſe à la Baye S. Loüis. Les avantures malheureuſes qui luy arriverent.

C'Eſt ainſi que Monſieur de la Salle, que l'on pourroit avec juſtice appeller le colomb de ſon ſiecle acheva par les terres la découverte la plus importante, la plus difficile, & la plus traverſée, ſans avoir perdu un ſeul de ſes gens dans des païs où Jean Ponce de Leon, Pamphile de Narvaez, & Ferdinand Soto ont peri ſans aucun ſuccés avec des troupes

nombreuſes & plus de deux mille Eſpagnols, jamais perſonne n'avoit fait pareilles entrepriſes avec ſi peu de monde & tant d'ennemis, ſon premier deſſein avoit eſté de trouver le paſſage que l'on cherche depuis ſi long-temps à la Mer du Sud, & quoyque le Fleuve Colbert n'y conduiſit pas, cependant ce grand homme avoit tant de lumiere & de reſolution, qu'il eſperoit de le trouver ſi cela étoit poſſible, comme il y auroit réüſſi ſi Dieu luy avoit conſervé la vie.

Le païs des Illinois & les vaſtes contrées d'alentour eſtant le centre de ſa découverte. Il y paſſa l'Hyver, l'Eſté, & le commencement de l'Automne de 1683, à faire des établiſſemens, il y laiſſa Monſieur de Tonty pour Commandant, &

enfin ayant pris le parti de passer en France pour rendre compte de l'execution des Ordres du Roy, il arriva à Quebec au commencement de Novembre, & à la Rochelle le 23. Decembre.

Son dessein estoit d'aller chercher par Mer l'embouchure du Fleuve Colbert, & d'y établir sous le bon plaisir du Roy de puissantes Colonies. Ces propositions furent écoutées favorablement de Monsieur de Seignelay Ministre & Secretaire d'Etat, & Sur-Intendant du commerce & navigation de France, Sa Majesté les agréa, & voulut bien favoriser son entreprise non seulement par les nouveaux pouvoirs & commissions dont elle l'honora, mais encore par des secours de Vaisseaux, de troupes & d'argent

dont sa liberalité royalle le gratifia.

La premiere application du sieur de la Salle aprés qu'il eût esté muni de ces pouvoirs, fût de pourvoir au spirituel pour avancer principalement la gloire de Dieu dans son entrepriſe. Il jetta les yeux sur deux corps differents de Missionnaires, afin d'obtenir des sujets capables de procurer le salut des ames, & de jetter les fondemens du Christianisme en cette Barbarie.

Il s'addressa donc à Monsieur Tronçon Superieur General de Messieurs du Seminaire de saint Sulpice, qui voulut bien prendre part à l'ouvrage de Dieu & destiner trois de ses Ecclesiastiques pleins de zele, de vertu, & de capacité, pour commencer ces nouvelles Missions,

ce furent Monsieur Cavelier, frere du sieur de la Salle, Monsieur Chefdeüille, son parent & Monsieur de Maiulle tous trois Prestres.

Comme depuis prés de dix ans les Recollets avoient tâché de seconder les desseins du sieur de la Salle pour la gloire de Dieu & la sanctification des ames dans toute l'étenduë des vastes païs de la Loüisiane de la dépendance dudit sieur depuis le Fort de Frontenac, & qu'ils l'avoient accompagné dans ces découvertes où même le Pere Gabriel estoit mort. Il se fit un point essentiel d'emmener quelqu'un de nos Peres avec luy pour travailler de concert à l'établissement du Royaume de Dieu dans ces nouveaux païs. A cet effet il s'adressa au Reverend Pere Hyacinthe le

Febvre qui avoit esté deux fois Provincial de nostre Province de saint Antoine en Artois, & qui estoit alors Provincial pour la seconde fois de la Province de saint Denis en France, lequel voulant seconder de tout son possible les pieuses intentions du sieur de la Salle, luy accorda les Religieux qu'il demandoit, sçavoir le Pere Zenobe Mambré pour Superieur de sa Mission, & les Peres Maxime le Clercq & Anastase Doüay tous trois de nostre Province de saint Antoine, dont le premier avoit esté inseparable du sieur de la Salle durant l'espace de quatre années dans sa découverte par les terres, le second avoit servi durant cinq années en Canada avec beaucoup d'édification, sur tout dans les Missions des sept Isles, &

d'Anticosti ; on leur avoit adjoint le Pere Denis Morguet pour quatriéme Prestre, mais ce Religieux s'estant trouvé extremement malade dés le troisiéme jour de l'embarquement fût obligé de relâcher & de retourner en Province.

Le Reverend Pere Provincial ayant donné avis à la Congregation *de propaganda fide* de cette Mission, afin d'obtenir toute l'authorité necessaire pour l'exercice de nos fonctions, il en reçeut les Decrets dans les formes ; nous les placerons à la fin de ce Chapitre pour ne pas interrompre icy l'attention du Lecteur ; le Saint Pere Innocent XI. y ajouta par un Bref exprés les pouvoirs & permissions authentiques en 26. articles, ainsi que le saint Siege a coûtume de les accorder aux

Missionnaires dont l'éloignement rend le recours moralement impossible à l'authorité de l'ordinaire ; ce qui fût accordé nonobstant l'opposition de Monsieur l'Evêque de Quebec, Monseigneur le Cardinal d'Estrées ayant fait voir que la distance estoit de plus de huit ou neuf cens lieuës par les terres, depuis Quebec jusques à l'embouchure du Fleuve.

Les esperances que l'on avoit alors sujet d'établir sur cette fameuse découverte ; engagea plusieurs jeunes Gentilshommes à prendre parti avec le sieur de la Salle en qualité de volontaires, il en choisit douze qui luy parurent des plus resolus entre lesquels le sieur de Morangé & le sieur Cavelier tous deux ses neveux. Le dernier n'estoit âgé que de 14. ans

L'on

L'on preparoit la petite flotte à la Rochelle qui devoit estre composée de quatre bâtimens le Joly, le Vaisseau de Roy, une Fregatte nommée la belle, une Flutte nommée l'aimable, une caichsse appellée le Saint François, le Vaisseau de Roy estoit commandé par Monsieur de Beaujeu Capitaine Gentilhomme de Normandie connu par sa valeur & son experience, & par le merite de ses services, il avoit pour Lieutenant Monsieur le Chevalier d'Aire, qui est aujourd'huy Capitaine de Roy & fils du Doyen du Parlement de Mets. Le sieur du Hamel Gentilhomme de Brouage, jeune homme plein de feu & de cœur luy servoit d'enseigne, plût à Dieu que les troupes & le reste de l'équipage eût esté aussi bien choisi,

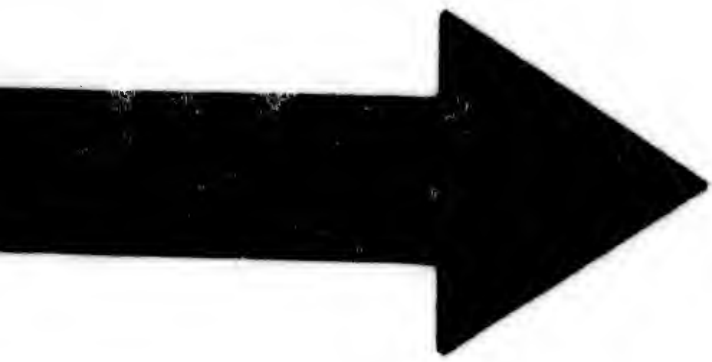

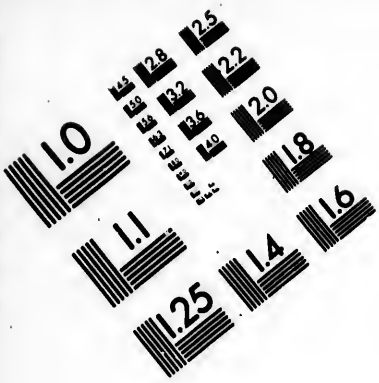

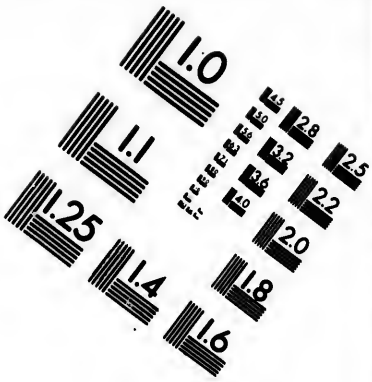

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

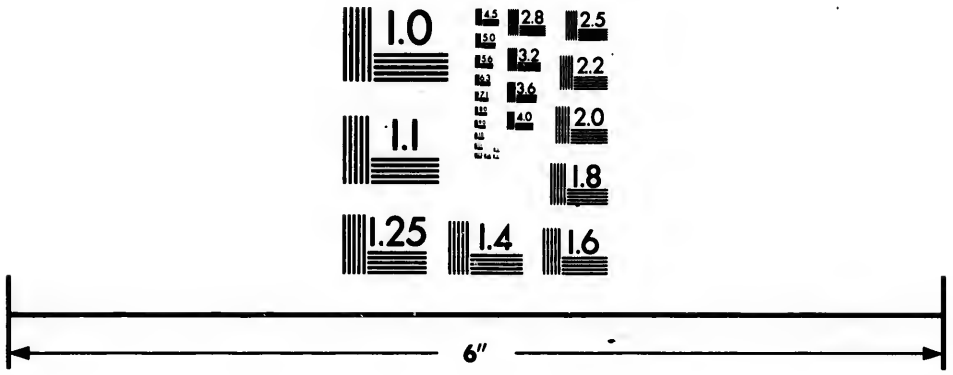

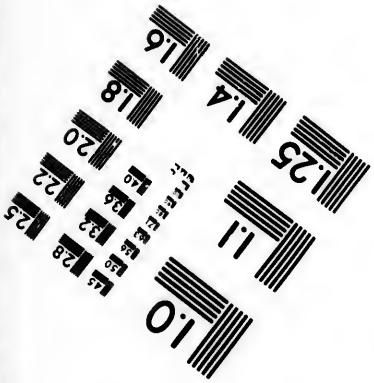

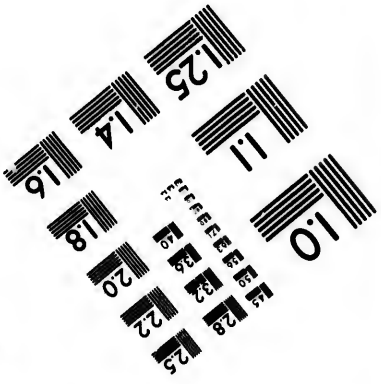

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ceux qui en eurent la commission pendant que Monsieur de la Salle estoit à Paris, ramassèrent cent cinquante soldats tous gueux & miserables, demandant l'aumône, plusieurs même contrefaits ne sçachans pas tirer un mousquet, le sieur de la Salle avoit donné commission à la Rochelle de luy choisir des ouvriers trois ou quatre de chaque métier, l'on en fit un si mechant choix que quand on fût sur les lieux, & qu'il fallut les mettre à l'ouvrage, l'on reconnut qu'ils ne sçavoient rien du tout, huit ou dix familles se presenterent d'assez bonnes gens, & qui s'offrirent d'aller commencer la Colonie, l'on accepta leurs offres, & on leur fit même de grandes avances, aussi bien qu'aux artisans & aux soldats

L'embarquement préparé l'on mit à la voile le 24 Juillet 1684. la tempeste qui s'éleva peu de jours après, les obligea de relâcher à Chef de bois, pour y racommoder quelqu'un de leurs Mats qui s'estoit cassé durant la tourmente.

Ils remirent à la voile le premier d'Aoust faisant route à Saint Domingue, mais une seconde tourmente les surprit & les sepera le 14. Septembre, l'Aimable restant seul avec la Belle qui arriverent au petit Goave à Saint Domingue où ils rencontrerent heureusement le Joly. Le saint François chargé de marchandise, & de quantité d'effets, n'ayant pû suivre les autres, estoit demeuré au Port de Paix, d'où il partit après que l'orage fut passée pour aller joindre la Flotte au rendé-

vous, mais comme durant la nuit d'un temps assez calme le Pilote & l'équipage se croyant en assurance, n'estoient point du tout sur leurs gardes, ils furent surpris par deux Pirogues d'Espagnol qui se rendirent maistres de cette Caiche.

Ce fût le premier contretemps qui traversa la navigation, malheur qui causa une consternation universelle à tout l'équipage & beaucoup de douleur au sieur de la Salle qui relevoit d'une maladie dangereuse où il fût reduit à l'extremité, l'on fit sejour à S. Domingue où à la verité l'on prit quantité de rafraichissements, ils firent leurs provisions de bled d'Inde & de toutes sortes de bestiaux domestiques pour en peupler le nouveau païs. Messieurs de Saint Laurent Gou-

verneur General des Isles, Begon Intendant & de Cussy Gouverneur particulier de saint Domingue, les favorisérent en tout & rétablirent même l'intelligence reciproque & si necessaire pour réüssir en pareilles entreprises, mais les soldats & la plûpart des équipages s'estant licentié à toute sorte de libertinage & d'intemperance assez ordinaire dans ce païs là, se gâterent si fort, & contracterent des maladies si dangereuses que les uns moururent dans l'Isle, & les autres ne porterent plus de santé.

Cette petite Flotte estant donc reduite à trois Navires, leva l'Anchre le 25. Novembre 684. & poursuivit sa route assez heureusement le long des Isles des Caymans, & passant par l'Isle de Paix, aprés y a-

voir moüillé un jour pour faire de l'eau, l'on gagna le Port de saint Antoine en l'Isle du Cuba, où les trois Navires moüillerent derechef; la beauté, & les agrémens du lieu, & la scituation avantageuse les engagerent de s'y arrester, & même de descendre à terre, on ne sçait par quelle avanture les Espagnols y avoient laissé à l'abandon plusieurs sortes de rafraichissemens, & entre autre du vin d'Espagne dont on profita, & aprés deux jours de repos, ils en partirent pour continuer le voyage au Golphe Mexique.

Le sieur de la Salle quoyque fort éclairé, & peu d'humeur à se laisser tromper avoit neanmoins crû trop facilement aux avis que luy donnerent certaines personnes de saint Domingue,

il reconnut trop tard que toutes les routes qu'on luy avoit faites estoient absolument fausses, la crainte d'estre maltraité par les vents de Nord qu'on leur avoit dit estre frequens & dangereux à l'entrée du Golphe les fit relacher par deux fois, le discernement & la grande resolution du sieur de la Salle leur fit tenter le passage une troisiéme fois, & l'on y entra heureusement le premier jour de Janvier 1685, que le Pere Anastase celebra solemnellement la sainte Messe en action de graces, aprés quoy continuant leur route, l'on arriva en quinze jours à la veuë des terres de la Floride, où un grand vent obligea le Joly de prendre le large, la Flutte & la Fregatte se rangeant du côté des terres, le sieur de la Salle estant bien aise de

s'approcher de la côte.

On luy avoit persuadé à saint Domingue que les Courans de la Mer du Golphe portoient avec une rapidité incroyable vers le Canal de Bahama, ce faux avis le dérouta entierement, car dans la pensée qu'il estoit beaucoup plus Nord qu'il ne l'étoit en effet, non seulement il passa la Baye du saint Esprit sans la reconnoistre, mais encore l'on suivit la côte bien au de-là du Fleuve Colbert, on auroit même encore continué de la suivre, si l'on ne l'eût apperçû par le retour qu'elle fait au Sud, & par la hauteur du Pôle que l'on estoit à plus de 40. à 50. lieuës de l'embouchure, d'autant plus que comme le Fleuve avant que de se décharger dans la Mer, costoye la terre du Golphe à l'Ouest, & que

la

la longitude eſt inconnuë aux Navigateurs. Il ſe trouva avoir paſſé de beaucoup ſa ligne paralelle.

Les trois bâtimens ſe joignirent enfin à la my-Fevrier dans la Baye du ſaint Eſprit où l'on trouvoit une rade preſque continuelle, l'on reſolut de retourner d'où l'on venoit, on avança dix ou douze lieuës juſques à une Baye que l'on nomma la Baye de ſaint Loüis. Comme les vivres commençoient à manquer, les ſoldats avoient déja mis à terre, le ſieur de la Salle reconnut & ſonda la Baye qui eſt d'une lieuë de large & bon fond, il crût que ce pourroit bien eſtre le bras droit du Fleuve Colbert, comme il y en avoit apparence, il y fit entrer la Fregatte fort heureuſement le 18. Fevrier, le Canal eſt profond,

juſques là même que ſur la batture de ſable qui barre en quelque façon l'entrée, il y a douze & quinze pieds d'eau de Marée baſſe.

Le ſieur de la Salle avoit ordonné au Capitaine de la Flutte de ne point entrer dans le Canal ſans avoir le Pilote de la Fregatte en qui l'on prenoit toute confiance, de décharger ſon Canon & ſon eau dans les chaloupes pour diminuer ſa charge & enfin de ſuivre exactement le chemin que l'on avoit baliſé, rien de tout cela ne fût executé, & cet infidel malgré les avis que luy donnoit un Matelot qui eſtoit à la Hune de tenir le vent, il fit arriver le Vaiſſeau dans les freins où il toucha, & s'enſabla ſi bien qu'il ne fût pas poſſible de le retirer.

Il estoit alors sur le bord de la Mer quand il vit faire ce funeste manœuvre, & il s'embarquoit pour y remedier lors qu'il vit venir cent ou six vingt Sauvages, il fallut mettre son monde sous les armes, le bruit du Tambour fit prendre la fuite aux Barbares, on les suivit, & leur ayant presenté le calumet de paix, on les conduisit & on les regalla au Camp, on leur fit même des presents, & le sieur de la Salle sçeut si bien les engager, qu'on avoit fait alliance avec eux, ils apportoient des viandes au Camp durant les jours suivants, l'on traita de quelques-uns de leurs Canots, & l'on avoit sujet de tout attendre d'une union si necessaire.

Le malheur voulut qu'un ballot de couverture du Vaisseau

échoüé fût jetté à la côte : quelques jours aprés une troupe de Sauvages s'en estoit saisi, le sieur de la Salle ordonna du monde pour retire le ballot de leurs mains par les voyes de douceur, l'on en usa tout au contraire, le Commandant leur presenta le bout du fusil comme pour les coucher en jouë, ce qui les effaroucha tellement, qu'ils ne nous considererent plus que comme ennemi. Indignez jusques à la fureur, ils s'attroupererent la nuit du six au sept de Mars, ayant trouvé la sentinelle endormie firent une cruelle décharge de leurs fleches, l'on courut aux armes, le bruit des coups de fusil leur fit prendre la fuite aprés avoir tué sur la place les sieurs Oris & Desloge, deux cadets volontaires & blessez dangereusement le sieur de

Moranger Lieutenant & neveux du sieur de la Salle, & le sieur Gaien volontaire, le lendemain ils tuérent encore deux de nos gens qu'ils trouverent endormis le long de la côte.

Cependant la Flutte demeura plus de trois semaines à l'endroit de son naufrage sans se démambrer, mais à s'emplir d'eau de tous côtez, l'on en sauva tout ce que l'on pût avec les chaloupes & les Pirogues lorsque le calme permit d'y aller. Un jour le Pere Zenobe y étant passé en chaloupe, elle se brisa d'un coup de vent contre le Navire, tout le monde monta promptement dans le bord, ce bon Pere qui estoit resté le dernier pour faire sauver les autres auroit esté submergé, si un Matelot ne luy eut jetté un cordage, avec lequel on le tira

à bord comme il enfonçoit dans la Mer.

Enfin Monſieur de Beaujeu mit à la voile dans le Joly avec tout ſon monde le 12. Mars pour s'en retourner en France, & le ſieur de la Salle ayant fait faire un reduit avec des planches & pieces de bois pour mettre ſon monde, & ſes effets en ſeureté. Il laiſſa cent hommes ſous le commandement du ſieur de Moranger, & partit avec 50. autres. Le ſieur Cavelier & les Peres Zenobe & Maxime à deſſein de chercher dans le fond de la Baye, l'embouchure du Fleuve & un endroit propre pour y fixer l'établiſſement.

Le Capitaine de la Fregatte eut ordre de ſonder la Baye en chaloupe, & d'y faire avancer ſon vaiſſeau le plus avant qu'il pourroit, il ſuivit 12. lieuës

le long de la côte qui giſt du Sud-eſt au Nordoüeſt, & moüilla vis à vis d'une Pointe, à laquelle le ſieur Hurier donna ſon nom, & y fût ordonné Commandant, ce poſte ſervant d'entrepauſe du Camp de la Mer à celuy que le ſieur de la Salle alla faire au fond de la Baye le deuxiéme Avril à deux lieuës avant dans une belle riviere que l'on nomma la riviere aux vaches à cauſe de la grande quantité de ces beſtes Sauvages que l'on y rencontra, une troupe de Barbares y vint attaquer nos gens, on les repouſſa ſans aucune perte.

Le 21. veille de Pâques, le ſieur de la Salle s'eſtant rendu au Camp de la Mer, l'on y celebra le lendemain, & les trois jours ſuivans la grande Feſte avec toutes les ſolemnitez poſſi-

où chacun reçeut son Createur, les jours suivans l'on transporta des deux Camps des sieurs de Moranger & Hurier tous les effets, & generallement tout ce qui estoit utile au Camp du sieur de la Salle, & l'on détruisit les deux Forts le sieur de la Salle fit travailler l'espace d'un mois à la culture de la terre, mais les grains tant de bled que de legumes ne leverent pas, soit qu'ils fussent alterez par l'eau de la Mer, soit que la saison ne fût pas propre comme on le remarqua dans la suite. L'on bâtissoit le Fort dans un poste fort avantageux qui fût bien-tost en état de deffence, muni de douze pieces de Canons & de Magazin sous terre, crainte du feu, l'on y mit tous les effets en seureté. Les maladies que les soldats avoient contracté à saint Domingue,

les minoient à veuë, & il en mourut une centaine en peu de jours, quelque ſecours que l'on pût leur donner de boüillons, de confection, de theriaque, & de vin.

Le 9. Aouſt 1685. trois de nos François eſtant à la chaſſe qui eſt copieuſe dans ces contrées, en toute ſorte de gibiers & de beſtes fauves, ſe virent environnez de pluſieurs compagnies de Sauvages armez, mais nos hommes s'eſtans mis en deffenſe, tuerent d'abord le chef & luy enleverent la chevelure, ce ſpectacle effraya, & diſſipa les ennemis, qui ne laiſſerent pas de ſurprendre quelque temps aprés & de tuer un de nos François.

Le 13. Octobre le ſieur de la Salle ſe voyant ſans ceſſe inſulté par les Barbares & d'ailleurs voulant avoir de leurs Canots de

gré ou de force, parce que l'on ne pouvoit s'en passer, resolu de leur faire une guerre ouverte pour en tirer une paix avantageuse.

Il partit avec soixante hommes armez de corselets de bois contre les coups de fleche, il arriva où ils estoient attroupés, & en differentes rencontres de jour & de nuit, il en mit une partie en fuite, plusieurs blessez, quelques-uns tuez, d'autres furent faits prisonniers, entr'autres quelques enfans, dont une fille de trois à quatre ans fût baptisée & mourut quelques jours aprés, comme les premices de cette Mission, & une conqueste seure qu'on envoyoit au Ciel. Les habitans se bâtissoient & se formoient des deserts par le défrichement des terres. L'on sema des grains qui réüssirent

mieux que les premiers, l'on traversa par Canot de l'autre bord de la Baye, où l'on trouva sur une grande riviere pleine chasse, sur tout de bœufs & de Coqs d'Inde; l'on élevoit de toutes sortes de bestiaux domestiques dans les habitations, des vaches, des pourceaux, des volailles qui multiplioient beaucoup, enfin l'execution que l'on avoit fait chez les Sauvages, avoit mis la petite Colonie un peu plus en seureté, lors qu'un nouveau malheur succeda à tous les precedens.

Le sieur de la Salle avoit ordonné au Capitaine de la Fregatte de sonder exactement la Baye, à mesure qu'il avançoit & que tout son monde se retira le soir dans le bord, mais ce Capitaine & six de ses hommes des plus forts, des plus robustes,

& des plus adroits, charmez de la douceur de la ſaiſon & de la beauté du païs, ayant laiſſé leur Canot avec leurs armes ſur les vaſes de marée baſſe, s'avancerent à une portée de fuſil ſur le pré pour y eſtre à ſec, & s'endormirent profondement, dequoy une troupe de Sauvages s'eſtant apperçûë, les ſurprirent à la faveur du ſommeil & de la nuit, les maſſacrerent cruellement, briſerent leurs armes & leur Canot. Avanture tragique qui jetta la derniere conſternation dans le Camp.

Aprés avoir rendu les derniers devoirs à ces défunts, le ſieur de la Salle laiſſant des vivres pour ſix mois, partit avec 20. hommes & le ſieur Cavelier ſon frere pour aller chercher par terre l'embouchure du Fleuve, cette Baye qu'il reconnut par les

27. degrez & 45 minutes de latitude eſt la décharge d'une grande quantité de rivieres, dont pas une ne paroiſſoit aſſez grande pour eſtre un des bras du Fleuve Colbert, le ſieur de la Salle les parcourut dans la penſée qu'une partie de ces rivieres eſtoit formée plus haut par un des bras dudit Fleuve, ou que du moins en traverſant les terres bien au loin il reconnoiſtroit le cours de Miſſiſipi, il fût bien plus long-temps abſent qu'il ne croyoit, il fallut faire des cajeux pour paſſer les rivieres & ſe retrancher tous les ſoins pour ſe deffendre des inſultes, les pluyes continuelles formoient des ravines & gâtoient les chemins, enfin le 13. Fevrier 1686 il crût avoir trouvé le Fleuve, l'on s'y fortifia, le ſieur de la Salle y laiſſa une partie de ſon monde

& avec neuf hommes continua sa découverte par les plus beaux païs, traversant quantité de Villages & de Nations nombreuses qui le traiterent fort humainement, enfin revenant sur ses pas retrouver son monde, il arriva le 31. Mars au Camp general, charmé de la beauté & fertilité des Campagnes, de la quantité incroyable de toute sorte de chasses, & des peuples nombreux qu'il avoit rencontré dans sa route.

Dieu luy preparoit une épreuve bien plus sensible que les precedentes par la perte de la Fregatte ce seul Navire qui luy restoit & avec lequel il esperoit cottoyer la Mer & passer ensuite à saint Dominique pour donner de ses nouvelles en France, & obtenir de nouveaux secours, ce funeste accident arri-

va par le peu de précaution du Pilote, toutes ces marchandises furent perduës sans resource. Le Navire se brisa à la côte, les Matelots furent noyez, & à peine le sieur de Chefdeüille Prestre, le Capitaine & quatres personnes se sauverent-ils dans un Canot qu'ils trouverent à la côte quasi par miracle, l'on y perdit trente six barils de farine, quantité de vin, les coffres, les habits, le linge, des équipages, la plus grande partie des outils, on laisse à penser le chagrin mortel que le sieur de la Salle ressentit d'un accident qui achevoit de renverser toutes les mesures qu'il avoit prises, son grand courage n'auroit pas esté capable de le soûtenir, si Dieu n'avoit aidé sa vertu par un secours de grace extraordinaire.

CHAPITRE XXV.

Avantures malheureuſes de deux voyages que le ſieur de la Salle entreprend aux Ilinois. Sa mort tragique. Vne partie de ſon monde repaſſe en France par les terre de Canada.

CEux qui ſeront un peu inſtruits des tentatives ſi ſouvent repriſes, & des avantures tragiques arrivées dans toutes les découvertes des païs nouveaux que l'on a faites à l'Orient & à l'Occident, durant ces derniers ſiecles, ne ſeront point du tout ſurpris de lire tous les contre-temps, & les accidens funeſtes dont le Seigneur a voulu traverſer ces premieres

mieres tentatives de la découverte & de l'établissement de la Colonie Françoise dans les vastes contrées de la Loüisiane. Plusieurs Historiens ont voulu penetrer dans ces raisons de cette conduite de Dieu sur de pareilles entrepriſes, où sa gloire paroistroit interessée dans la conversion des peuples barbares : c'est à nous d'adorer les desseins de sa Providence, la merveille de cette découverte est la force & le courage dont Dieu a toûjours animé & soûtenu jusques à la fin celuy du sieur de la Salle.

Toutes ces mesures estant ainsi rompuës, & ses affaires reduites à l'extremité, que nous avons dit, il prit le party de tenter un voyage par les terres en Canada, il relacha quelque temps aprés, & en entreprit un

ſecond, dans lequel il perdit la vie par la cruauté de ces gens, quelques-uns de ceux qui demeurerent fideles, pourſuivirent la route, & ſont arrivez en France, & entr'autres le Pere Anaſtaſe Doüay, & quoy que dans les differents naufrages qu'il a faits, le détail de ſes remarques ſe ſoit perdu, voicy un abbregé de ce qu'il en a pû recüeillir, dont le Lecteur me ſçaura peut-eſtre plus de gré, que ſi je le compoſois de mon ſtile.

Le ſieur de la Salle ne voyant point d'autre reſource à ſes affaires que de traverſer par les terres juſques aux Ilinois pour pouvoir donner en France la nouvelle de ces deſaſtres, choiſit 20. de ſes meilleurs hommes y compris Nika un de nos Sauvages Chaoüenon qui l'avoit

toûjours accompagné depuis le Canada juſques en France, & de France au Mexique, Monſieur Cavelier, le ſieur de Moranger & moy nous joignîmes de compagnie à ce grand voyage pour lequel l'on ne fit autre proviſion que quatre livres de poudre & ſix livres de plomb, deux haches, deux douzaines de couteaux autant d'alaines, de la raſſade, & deux chaudieres: aprés avoir celebré les Divins Myſteres dans la Chapelle du Fort, & invoqué tous enſemble le ſecours du Ciel, nous partîmes le 22. Avril 1686, faiſant route au Nordeſt.

Au 3. jour nous apperçûmes dans les plus belles campagnes du monde quantité de gens, les uns à pied, les autres à cheval qui venoient à nous au galop bottez & épronnez, &

ſur des ſelles. Ils nous inviterent à leur Bourg, mais comme ils eſtoient à ſix lieuës au Nordoüeſt, hors de noſtre route, on les remercia aprés avoir appris dans l'entretien qu'ils avoient connoiſſance des Eſpagnols, continuant noſtre chemin le reſte du jour, nous cabanâmes le ſoir dans un petit Fort retranché de pieus pour nous mettre à couvert des inſultes, ce que l'on a toûjours continué depuis fort heureuſement.

En eſtant parti le lendemain nous marchâmes deux jours par des prairies continuelles juſques à la riviere que nous appellâmes Robex, trouvant par tout une ſi prodigieuſe quantité de Cibola, ou de Bœufs ſauvages, que les moindres troupeaux nous paroiſſoient de deux ou trois cnes beſtes, nous en tüâ-

mes neuf ou dix en un moment, dont on en fit boucaner une partie afin de n'eſtre pas obligé de nous arreſter de cinq ou ſix jours. A une lieuë & demie plus avant, nous trouvâme une autre riviere plus belle, plus grande & plus profonde que n'eſt la Seine à Paris, bordée des plus beaux arbres du monde comme s'ils avoient eſté planté à la main, entr'autres quantité de Meuriers, & autres fruitiers, ayant des prairies d'un côté & des bois de l'autre, nous la paſſâmes en Cajeux; cette riviere fût appellée la Maligne.

Paſſant à travers de ces beaux païs, des campagnes, & des prairies raviſſantes bordées de vignes, de vergers, & de boccage; nous arrivâmes peu de jours aprés à une riviere qui fût appellée Hiiens, du nom

d'un Allemand natif de Vuittemberg, qui s'y embourba, en sorte, qu'il n'en pût sortir qu'avec beaucoup de peine. Un de nos hommes la hache sur le dos traversa à la nâge jusques à l'autre bord, un second le suivit en même temps: ils coupèrent des plus grands arbres, pendant que d'autres de nostre côté en faisoient de même, on laissoit tomber ces arbres de part & d'autre par le travers de la riviere, lesquels se rencontrant ainsi, formoient une espece de pont pour passer facilement. C'est une invention dont nous nous sommes servis dans nos voyages plus de trente fois, cela nous paroissant plus seur que le Cajeu qui est une espece de traineau formé de plusieurs pieces & branches de bois liées ensemble, que l'on con-

duit & ſur lequel on ſe paſſe à la perche.

Ce fût icy que le ſieur de la Salle changea ſa route du Nordeſt à l'Eſt, par des raiſons qu'il ne nous dit pas, & que nous n'avons jamais pû penetrer.

Aprés quelques journées de marche dans un païs aſſez beau paſſant neanmoins des ravines en Cajeux, nous entrâmes dans des contrées beaucoup plus agreables & tout-a-fait delicieuſes, où nous trouvâmes une Nation fort nombreuſe qui nous reçeut avec toute l'amitié poſſible, les femmes mêmes venoient embraſſer nos François, on nous fit aſſoir ſur des nattes fort bien travaillées & prendre le haut bout auprés des Capitaines qui nous preſenterent le calumet orné de plumes

de toute ſorte de couleurs, fallut fumer tour à tour, ils nous ſervirent entr'autre regal d'une ſagamité faite d'une eſpece de racine qu'ils appellent Toqué ou Toquo, c'eſt un arbuſte fait comme une eſpece de ronce ſans épines, la racine eſt fort groſſe, aprés l'avoir bien lavée on la fait ſeicher, & puis on la pille, & on la reduit en poudre dans un mortier, la ſagamité en eſt de bon gouſt, mais aſtringente, ces Sauvages nous firent preſent de peaux de Bœufs fort proprement paſſées pour faire des ſouliers, on leur donna en échange de la Raſſade dont ils font eſtime, nous y fimes ſejour durant lequel le ſieur de la Salle les engagea tellement par ſes manieres & leur inſinuoit tant de choſes de la gloire du Roy, leur diſant qu'il eſtoit

estoit encore plus grand & plus élevé que le Soleil, qu'ils en étoient tous ravis d'admiration. Nous tâchions le sieur Cavelier & moy comme nous avons fait par tout ailleurs de leur insinuer la premiere connoissance du vray Dieu, on appelle cette Nation Biskatrongé, mais nous l'appellâmes la Nation des Pleureux, & nous donnâmes le méme nom à leur riviere qui est fort belle à cause qu'à nostre arrivée & à l'abord ils se mirent tous à pleurer amerement, pendant un bon quart d'heure, c'est une coûtume parmy eux quand ils voyent des gens qui viennent de loin, leur faisant pẽser à leurs parens morts qu'ils croient dans un grand voyage dont ils attendent le retour. Enfin ces bonnes gens nous donnerent des guides, & nous passâmes

leur riviere dans leurs Pirogues.

Nous en traversâmes trois ou quatre autres les jours suivants, il n'arriva rien de considerable, sinon que nostre Sauvage Chaoüenon ayant tiré sur un Chevreüil assez prés d'un grand Village, le bruit du coup y jetta tellement la frayeur, qu'ils prirent aussi-tost la fuite, le sieur de la Salle fit mettre en armes son monde pour entrer dans le Village, composé de trois cens cabannes, l'on entra dans la principale qui estoit celle du Chef, où sa femme se trouva encore, n'ayant pû gagner au pied à cause de sa grande vieillesse, le sieur de la Salle luy fit entendre que nous étions venus comme amis, trois de ses fils braves guerriers observerent de loin ce qui se passoit, & recon-

noissant que nous estions pacifiques ; ils rappellerent tout leur monde, l'on traita de paix & l'on dansa le calumet jusques au soir que le sieur de la Salle ne s'y fiant pas trop, s'alla camper au delà des Cannes, afin que si ces Barbares approchoient durant la nuit, le bruit des cannes nous empescha d'estre surpris.

L'on reconnut en cela son discernement & sa prudence, car une troupe de guerriers armée de fleches s'approcha la nuit, mais le sieur de la Salle sans sortir de son retranchement les menaça de faire tonner ses fusils & leur parla enfin d'un air de fierté & de fermeté qui les obligea de se retirer : la nuit se passa fort tranquillement depuis leur retraite, & le lendemain qu'aprés des amitiez re-

ciproques, du moins apparentes du côté de ces Sauvages, nous poursuivîmes nostre route à 5. ou 6. lieuës delà, nous fûmes agreablement surpris de trouver une troupe de Sauvages qui venoient audevant de nous des épis de bled en main, un air civil & honneste, ils nous embrasserent en nous invitant avec les dernieres instances de les aller voir en leurs Villages, le sieur de la Salle voyant leur sincerité y consentit, ces Sauvages nous disoient entr'autres choses qu'ils connoissoient des blancs du côté de l'Oüest qui estoient une nation cruelle & méchante, qui dépeuploit le païs des environs (ce sont les Espagnols) nous leur fimes entendre que nous estions enguerre avec eux; ce fût alors que le bruit s'en répandant par tout

le Village appellé des Kirononas, chacun nous fit accüeil à l'envi, nous preſſant de demeurer avec eux pour aller en guerre contre les Eſpagnols du Mexique, on les amuſa de paroles & d'une alliance étroite avec eux, leur promettant de revenir avec des troupes plus nombreuſes, & aprés tous les regales & les preſens, ils nous paſſerent leur riviere en Pirogue.

Comme nous ſuivions noſtre route toûjours à l'Eſt par de tres-belles prairies au bout de trois journées de chemin, il nous arriva un contre-temps, le Sauvage Nixa noſtre chaſſeur s'écria ſubitement de toute ſa force qu'il eſtoit mort, on y courût, & l'on apprit qu'il avoit eſté cruellement mordu d'un ſerpent, cet accident nous arreſta durant quelques jours,

on luy fit prendre de l'orvietan, l'on appliqua du sel de vipere sur la playe aprés l'avoir escarifié pour en faire sortir le venin & le sang corrompu, & enfin on le sauva.

Quelques jours aprés nous eûmes bien d'autres allarmes, estans arrivez à une riviere large & rapide que l'on nous dit aboutir à la Mer, & que nous appellâmes la riviere des malheurs, l'on fit un Cajeu pour la traverser, les sieurs de la Salle & Cavelier avec une partie de nos gens se mirent dessus, mais à peine eurent-ils atteint le courant que la violence les emporta avec une rapidité incroyable, en sorte qu'ils disparurent presque en un moment, je restois à terre avec une partie de nostre monde, nostre chasseur estoit absent depuis

trois jours, & s'eſtoit égaré dans les bois, ce fût une deſolation extreme pour nous tous qui deſeſperions de revoir jamais noſtre Ange tutelaire le ſieur de la Salle, Dieu me fit la grace de m'animer toûjours de confiance, encourageant de mon mieux ceux qui me reſtoient. Tout le jour ſe paſſa en pleurs & en larmes, lorſqu'à l'entrée de la nuit nous apperçûmes de l'autre bord le ſieur de la Salle avec tout ſon monde qui nous apprit que par un coup de Providence le Cajeu avoit eſté arreſté par un gros arbre qui flottoit au milieu de la riviere, ce qui leur avoit donné moyen de faire effort, & de paſſer au delà du courant qui ſans cela les emportoit à la Mer, qu'un de ſes gens s'eſtoit jetté à l'eau pour attraper une

branche d'arbre, & que ce pauvre garçon n'avoit pû rattraper le Cajeu. Il s'appelloit Rut Breton de Nation, mais peu aprés ce jeune homme parût de nostre bord s'estant sauvé à la nâge.

La nuit se passa dans l'inquietude où nous estions de trouver les moyens de nous passer de l'autre bord pour aller joindre le sieur de la Salle, nous n'avions pas mangé de la journée, la Providence y pourveut par le moyen de deux Aiglons qui tomberent d'un Cedre, nous estions dix à ce repas.

Le lendemain il fût question de passer, le sieur de la Salle nous conseilla de faire un Cajeu de cannes, nous frayâmes le chemin, le sieur de Morangier & moy avec trois autres, non sans danger, car nous en-

fonctions à tous momens, & je fus obligé de mettre nostre Breviaire dans nostre capuce, parce qu'il moüilloit dans la manche. Le sieur de la Salle envoya deux hommes à la nâge qui nous aiderent à pousser les Cannes, & nous firent arriver heureusement; ceux qui restoient de l'autre bord ne vouloient point du tout se risquer mais enfin ils y furent obligez sur ce que nous fimes semblant de plier bagage, & poursuivre nôtre route avec eux, ils passerent donc avec beaucoup moins de danger que nous.

Toute la troupe se voyant ainsi réunie à l'exception du chasseur, nous traversâmes deux jours un païs de Cannes fort épaisses, le sieur de la Salle frayant le chemin avec deux haches, & les autres de même

pour casser les Cannes, enfin au troisiéme jour Nika nostre chasseur se retrouva chargé de trois Chevreüils boucanez, & d'un autre qu'il venoit de tüer, le sieur de la Salle fit faire la décharge de quelques fusils pour en témoigner sa joye.

Nous entrâmes depuis suivant toûjours l'Est dans des païs encore plus beaux que ceux que nous avions passé; nous trouvâmes des peuples qui n'avoient rien de barbare que le nom; entr'autres nous eûmes à la rencontre un Sauvage fort honeste qui venoit de la chasse avec sa femme & sa famille qui fit present d'un de ses chevaux & de quelques viandes au sieur de la Salle, le pria avec tous ses gens d'aller chez luy; & pour l'y engager il nous laissa sa femme, sa famille & sa chasse com-

me pour gage, pendant qu'il alloit donner avis au Village de noſtre arrivée. Noſtre chaſſeur & un Laquais du ſieur de la Salle l'accompagnerent en ſorte qu'au bout de deux jours ils revinrent à nous avec deux chevaux chargez de proviſions & pluſieurs des Chefs, ils étoient ſuivis des guerriers habillez fort proprement de peaux paſſées & empanachées, portans le calumet en ceremonie, on les rencontra à trois lieuës du Village qui venoient audevant de nous, le Sieur de la Salle y fût reçeu comme en triomphe, logé chez le grand Capitaine, c'eſtoit un concours de peuple dont la jeuneſſe paroiſſoit rangée ſous les armes, ſe relevant jour & nuit, & au reſte nous comblans de biens & de toute ſorte de vivres. Cependant le

ſieur de la Salle craignant qu'une partie de ſon monde ne s'addonna aux femmes, les fit camper à trois lieuës du Village dans lequel nous demeurâmes trois ou quatre jours, & l'on traita des chevaux & tout ce que l'on avoit de beſoin.

Ce Village qu'on appelle des Cœnis eſt un des plus conſiderables que j'aye trouvé dans l'Amerique, & l'un des plus peuplez, il a pour le moins vingt lieuës de long, non qu'il ſoit continüement habité mais par hameaux de dix & douze cabannes qui ſont comme des cantons, ayant chacun des noms differens. Leurs cabannes ſont belles de 40. à 50. pieds de hauteur, dreſſées en figure de ruches à Miel, on plante des arbres en terre qui ſe rejoignent en haut par les branches que

l'on couvre d'herbe, les lits ſont placez autour des cabannes éleuez de terre de 3. ou 4. pieds: le feu eſt au milieu, chaque cabanne renferme deux familles.

Nous trouvâmes chez les Cœnis quantité de choſes qui viennent indubitablement des Eſpagnols, comme des piaſtres & autres monnoyes, des cueilleres d'argent, de la dentelle de toute ſorte, des habits, des chevaux: nous y vîmes entr'autres une Bulle de Rome qui exempte du jeûne les Eſpagnols du Mexique durant l'Eſté, les chevaux y ſont communs, on nous les donnoit pour une hache, un Cœnis voulut m'en traiter un pour noſtre Capuce dont il avoit envie.

Ils ont relation avec les Eſpagnols par le moyen des Choüe-

mans alliez des Cœmis & qui sont toûjours en guerre avec la Nouvelle Espagne. Le sieur de la Salle leur fit faire sur de l'écorce une Carte de leur païs, de celuy de leurs voisins, & du Fleuve Colbert ou Missisipi dont ils avoient connoissance. Ils se contoient à six journées des Espagnols dont ils nous firent une description si naturelle, qu'il ne nous en resta plus aucun doute, quoyque les Espagnols n'eussent point encore entrepris de venir à leur Village, seulement leurs Guerriers se joignoient aux Choümans pour aller en guerre au nouveau Mexique, le sieur de la Salle qui sçavoit parfaitement l'art de gagner les Sauvages de toutes Nations, ravissoit à tous momens en admiration tous ces peuples, il leur disoit entr'au-

tres choſes que le Chef des François eſtoit le plus grand Capitaine du monde, auſſi haut que le Soleil, & autant élevé au deſſus de l'Eſpagnol, que le Soleil au deſſus de la terre; au recit des victoires de noſtre Monarque, ces peuples faiſoient des exclamations mettans la main ſur la bouche pour une marque d'étonnement; je les trouvay fort dociles & traitables, & ils entroient aſſez dans ce que nous leur diſions de la verité d'un Dieu.

Il y avoit alors des Ambaſſadeurs des Choümans qui nous rendirent viſite, je fus agreablement ſurpris de leur voir faire le ſigne de la Croix, ſe mettre à genoux les mains jointes qu'ils élevoient de temps en temps au Ciel, ils me baiſoient l'habit, me faiſant en-

tendre que des gens vétus comme nous instruisoient les peuples de leur voisinage qui n'étoient qu'à deux journées des Espagnols, où nos Religieux avoient de grandes Eglises, dans lesquelles tout le monde s'assembloit pour prier, ils m'exprimoient naturellement les ceremonies de la sainte Messe, l'un d'eux me fit un crayon d'un tableau qu'il avoit veu d'une grande femme qui pleuroit à cause que son fils estoit dessus une Croix. Il nous dit que les Espagnols faisoient une cruelle boucherie des Sauvages & qu'enfin si nous voulions venir avec eux ou bien leur donner des fusils, il seroit facile de s'en rendre maistre parce que c'estoient des gens lâches qui n'avoient pas de cœur, & qui faisoient marcher des gens devant

devant eux avec un évantail pour les rafraichir dans la chaleur.

Aprés avoir demeuré là quatre ou cinq jours à nous refaire, nous poursuivîmes nostre route par les Nassonis, il faut passer une grande riviere qui traverse par le milieu du grand Village des Cœnis. Ces deux Nations sont alliées, & ont à peu prés le même genie & les mémes coûtumes.

A cinq ou six lieuës de là, nous eûmes le déplaisir de voir que quatre de nos hommes avoient deserté à la faveur de la nuit, & s'estoient retiré chez les Nassonis & pour comble de chagrin, le sieur de la Salle & le sieur de Moranger son neveu furent attaqués d'une violente fievre qui les reduisit à l'extremité, leur maladie fût

longue & nous obligea de faire en cet endroit un fort long sejour, parce que la fievre les ayant quitté aprés de frequens accés, il fallut du temps pour les rétablir.

La longueur de cette maladie déconcerta toutes nos mesures, & fût depuis occasion des derniers malheurs qui nous arriverent, elle nous retarda plus de deux mois, il falloit vivre durant tout ce temps, la poudre commençoit à nous manquer, nous n'estions pas avancés de 150. lieuës en droite ligne, quelques-uns de nos gens avoient deserté. Dans une si fâcheuse conjoncture le sieur de la Salle prit le party de retourner sur ses pas au Fort Loüis, chacun y donna les mains, & nous reprîmes la route en droiture où il n'y arriva rien

digne de remarque, sinon qu'en repassant la Maligne un de nos hommes fût emportê avec son Cajeu par un Crocodile d'une grosseur & d'une longueur prodigieuse.

Aprés un bon mois de marche où nos chevaux nous furent d'un grand secours, nous arrivâmes au Camp le 17 Octobre de la même année 1686, où nous fûmes reçeus avec tout l'accueïl qu'on peut juger, mais au reste dans des sentimens assez partagés de joye & de tristesse, chacun se racontant les avantures tragiques arrivées aux uns & aux autres depuis nostre separation.

Il seroit difficile de trouver dans l'Histoire un courage plus intrepide & plus invincible que celuy du sieur de la Salle dans les évenemens contraires, il

ne fût jamais abatu, & il eſperoit toûjours avec le ſecours du Ciel de venir à bout de ſon entrepriſe malgré tous les obſtacles qui ſe preſentoient.

Il demeura deux mois & demi à la baye ſaint Loüis, dont nous viſitâmes enſemble toutes les rivieres qui s'y déchargent. Je ſçai bien que de ma connoiſſance il y en a plus de 50 toutes navigables, venant de l'Oüeſt, & du Nordoüeſt, l'endroit où eſt le Fort eſt un peu ſablonneux, par tout ailleurs on trouve bon fond, nous reconnûmes par tout des prairies où l'herbe eſt plus haute que nos froments dans toutes les ſaiſons de l'année. Il y a des rivieres d'eſpace en eſpace, de deux à trois lieuës bordées de chesnes, d'épines, Meuriers & autres, ce qui continuë à

l'Oüeſt juſques à deux journées des Eſpagnols.

Le Fort eſt bâti ſur une petite élevation Nord & Sud, ayant la Mer au Sudeſt, des vaſtes prairies à l'Oüeſt, & au Sud-oüeſt deux étangs & des bois d'une lieuë de tour, une riviere bat au pied, les Nations voiſines ſont les Quoaquis qui font du Mahis & ont des chevaux à grand marché, les Bahamos & les Quiners Nations errantes avec qui nous eſtions en guerre. Le ſieur de la Salle n'oublia rien durant tout ce temps pour conſoler ſa petite Colonie naiſſante, dont les familles ſe peuploient d'enfans, il fit beaucoup advancer les défrichemens des terres & les habitations ; le ſieur de Chefdeville Preſtre, le ſieur Cavelier & nous trois Recollets travaillant de

concert à l'édification des François & de quelques familles sauvages qui se détachoient des Nations voisines pour se joindre à nous, le sieur de la Salle faisant son possible durant tout ce temps pour apprivoiser les Barbares, la paix avec ces peuples estant de la derniere consequence pour l'établissement de la Colonie.

Enfin Monsieur de la Salle resolut de reprendre son voyage des Ilinois si necessaire pour son dessein, il fit une Harangue pleine d'éloquence & de cet air engageant qui luy estoit si naturel, toute la petite Colonie y estoit presente & en fût touchée jusques aux larmes, persuadée de la necessité de son voyage & de la droiture de ses intentions, plût à Dieu qu'ils eussent tous perseveré dans les

mêmes ſentimens, il fit achever de fortifier un grand enclos où eſtoient renfermées toutes les habitations avec le Fort, aprés quoy il choiſit 20. hommes, le ſieur Cavelier Preſtre ſon frere, les ſieurs Moranger & Cavelier ſes neveux avec le ſieur Jouſtel Pilote & moy, l'on fit les Prieres publiques: enfin nous partîmes le 7. Janvier 1687.

Dés le premier jour nous rencontrâmes une armée des Bahamos qui alloit en guerre aux Erigoanna, le ſieur de la Salle fit alliance avec eux. Il voulut traiter de même avec les Quinets qui prirent la fuite à nôtre abord, mais les ayant joint à la courſe avec nos chevaux, on les traita avec tant d'humanité, qu'ils promirent une paix inviolable.

Au 4. jour trois lieuës au delà au Nordest, l'on trouve la premiere riviere aux Cannes, ce sont toutes prairies sur la route, & de petits bocages d'espace en espace, les terres sont si bonnes que les herbes croissent de dix à douze pieds de haut, il y a sur cette riviere quantité de Villages bien peuplez, nous ne visitâmes que les Quaras & les Anachorema.

Sur le même Rumb devant à trois lieuës plus loin, l'on trouve la seconde riviere aux Cannes habitée par differentes Nations, il y a des Campagnes de Chanvre.

A cinq lieuës plus avant l'on passe la Sablonniere riviere ainsi appellée par ce qu'elle est environnée de terres sablonneuses quoyque le reste soit bon fond & grandes prairies.

L'on

L'on marche sept ou huit lieuës jusques à la riviere Robec, passant par des prairies, & trois ou quatre rivieres éloignées d'une lieuë les unes des autres. La riviere de Robec est peuplée de plusieurs Villages nombreux, dont les peuples parlent tellement du gozier, qu'il faut du temps pour s'y façonner; ils ont guerre avec les Espagnols, & nous presserent fort de nous joindre à leurs guerriers, mais il n'y avoit pas d'apparence de nous arrester, nous demeurâmes neanmoins cinq ou six jours avec eux, tâchant de les gagner par les presens & par les instructions Chrestiennes, qu'ils ne reçoivent pas des Espagnols.

Continuant la route l'on traverse de grandes prairies jusques à la Maligne. Cette ri-

viere profonde où l'un de nos hommes avoit esté deviré par un Crocodile, elle vient de fort loin, & est habitée de quarante Villages bien peuplez qui composent une Nation que l'on appele les Quanoatinno qui fait la guerre aux Espagnols & domine sur les Nations voisines. Nous avons visité quelques-uns de ces Villages, ce sont de bons peuples, mais toûjours barbares, la cruauté des Espagnols les rendant encore plus farouches. Comme ils nous trouvoient d'une humeur plus traitable, ils estoient charmez de la nation, mais après ces presens reciproques il fallut se separer, on nous donna des chevaux à bon marché, & nous passâmes la riviere en Canot de peaux de bœufs.

Sur le même Rumb devant

environ quatre lieuës du même terrain extraordinairement fertil, nous passâmes en Cajeu la riviere Hiens puis faisant route au Nord, Nordest, il fallut traverser quantité de petites rivieres & de ravines navigables, l'hyver & le printemps, le terrain diversifié, de prairies & de collines & de quantité de sources, nous y trouvâmes trois grands Villages, les Taraha, Tyaxappan, & Palonna qui ont des chevaux. A quelques lieuës delà nous rencontrâmes les Palaquesson, composez de dix Villages alliez des Espagnols.

Ce fût aprés avoir passé ces Nations que nous arriva le plus desolant de tous nos malheurs par le meurtre que l'on fit de Monsieur de la Salle, du sieur de Moranger & de quelques au-

tres; nostre sage conducteur se trouvant en un païs de grande chasse, aprés que tout son monde se fût nourri & refait durant quelques jours de toute sorte de bonnes viandes avoit envoyé le sieur de Moranger, son Laquais nommé Saget, & sept ou huit de ses gens à l'endroit où Nika nostre chasseur & Sauvage Chaoüenon avoit laissé quantité de bœufs pour les faire boucaner, afin de n'estre pas obligé de sejourner si souvent pour aller à la chasse.

La sagesse de Monsieur de la Salle n'avoit pû prevoir le complot qui se feroit entre quelques uns de ses gens de massacrer son neveu, comme ils en prirent tout à coup la resolution, & l'executerent le 17. Mars par un coup de hache queluy porta l'un d'eux que la charité ne me

permet pas de nommer, ils tüerent de même le valet du sieur de la Salle, & le Sauvage Nika qui au peril de sa vie les nourissoit depuis plus de trois ans, le sieur de Moranget languit encore deux heures de temps, durant lesquelles il donna toutes les marques d'une mort precieuse devant Dieu, pardonnant à ses meurtriers, les embrassant même, & produisant tous les actes de douleur & de contrition comme il nous le reciterent eux-mêmes aprés qu'ils furent revenus de leur grand aveuglement; c'étoit un parfaitement honneste homme & un bon Chrestien qui se confessoit même dans la route tous les huit à quinze jours, j'ay tout sujet d'esperer que Dieu luy aura fait misericorde.

Ces miserables resolurent de n'en pas demeurer là, & non contens de ce meurtre, ils formerent le dessein d'attenter encore sur la vie de leur maistre, de qui ils avoient sujet de craindre le ressentiment & la punition. Nous estions éloignez de deux grandes lieuës, le sieur de la Salle inquieté du retardement du sieur de Moranget & de ses gens dont il estoit separé depuis deux ou trois jours dans la crainte qu'ils n'eussent esté surpris par les Barbares, me pria de l'accompagner, il prit encore deux Sauvages avec luy. Durant toute la route, il ne m'entretenoit que de matieres de pieté, de grace, & de predestination, s'étendant beaucoup sur les obligations qu'il avoit à Dieu de l'avoir sauvé de tant de perils, depuis

plus de 20 années qu'il parcouroit l'Amerique, il me paroissoit extraordinairement penetré des bienfaits de Dieu en son endroit ; lorsque je le vis tout à coup accablé d'une profonde tristesse dont il ignoroit luy même la cause, il fût troublé en sorte que je ne le connoissois plus, cette situation d'esprit ne luy estant pas ordinaire, je le réveillay neanmoins de son assoupissement, & au bout de deux lieuës nous trouvâmes la cravatte sanglante de son Laquais, il s'apperçût de deux Aigles qui voltigeoient sur sa teste, & en même temps il découvrit de ses gens sur le bord de l'eau dont il s'approcha & leur demandant des nouvelles de son neveu, ils nous répondirent par paroles entrecoupées, nous montrant l'en-

droit où nous trouverions ledit sieur. Nous les suivîmes quelques pas le long de la rive jusques au lieu fatal, où deux de ces meurtriers estoient cachez dans les herbes, l'un d'un côté & l'autre de l'autre avec leurs fusils bandez, l'un des deux manqua son coup, le second tira en même temps & porta du même coup dans la teste de Monsieur de la Salle qui en mourut une heure aprés, le dix-neuviéme Mars 1687.

Je m'attendois bien au même sort, mais ce danger ne m'occupoit point du tout, penetré que je fus de douleur d'un spectacle si cruel, je le vis tomber à un pas de moy la face pleine de sang que j'arrosay de mes larmes, en l'exortant de mon mieux à faire une bonne mort, il s'estoit confessé & a-

voit fait ſes devotions ſur le point de noſtre départ il eût encore le temps de me recapituler une partie de ſa vie, & je luy donnay l'abſolution. Il s'exerça en tous les actes d'un bon Chreſtien durant les derniers momens me ſerrant la main à chaque parole que je luy diſois, & ſur tout au pardon de ſes ennemis pendant que ces meurtriers autant effrayez que moy commençoient à ſe fraper la poitrine & à déteſter leur aveuglement, je ne voulus point ſortir delà aprés qu'il eût expiré ſans l'avoir enſeveli & enterré le mieux qu'il me fût poſſible avec une Croix que je plaçay ſur ſa ſepulture.

Ainſi mourut noſtre ſage conducteur conſtant dans les adverſitez, intrepide, genereux, engageant, adroit, habile, & ca-

pable de tout, celuy qui depuis 20. ans avoit adouci l'humeur farouche d'une infinité de Nations barbares fût massacré par les mains de ses propres domestiques qu'il avoit comblé de caresses, il mourut dans la force de l'âge au milieu de sa course & de ses travaux sans en avoir vu le succés.

Je m'entretenois dans ces pensées que luy-même nous avoit cent fois suggerées en nous racõtant les Histoires des nouvelles découvertes & j'adorois sans cesse les desseins inscrutables de Dieu dans cette conduite de sa Providence, incertain que j'estois du sort qu'elle nous destinoit, nos scelerats ne machinant rien moins que nostre perte. Nous arrivâmes enfin où estoit Monsieur Cavelier, les assassins entrerent brusquement dans la ca-

banne, & se saisirent de tout ce qui s'y trouva, j'estois arrivé un moment devant eux, je n'eus pas besoin de parler, car à ma seule veuë tout baigné que j'estois de larmes le sieur Cavelier s'écria de toute sa force, ha, mon pauvre frere est mort! Ce saint Ecclesiastique d'une vertu si souvent éprouvée dans les travaux Apostoliques du Canada se jetta en même temps à genoux, le sieur Cavelier son neveu, quelques autres & moy en fimes de même pour nous disposer à mourir de la même mort, cependant ces malheureux touchez de quelques sentimens de compassion à la veuë de ce venerable vieillard, & d'ailleurs à demy penitens des massacres qu'ils avoient faits, resolurent de nous épargner, à condition de ne jamais revenir en

France, mais comme ils flottoient encore & que plusieurs d'entr'eux avoient envie de revoir leur patrie, nous les entendions souvent dire ensemble qu'il falloit se défaire de nous & qu'autrement nous les accuserions devant les Juges, si nous les tenions une fois dans le Royaume.

Ils élurent pour leur chef le meurtrier du sieur de la Salle, & enfin aprés plusieurs déliberations ils resolurent de pousser jusques à cette fameuse Nation des Cœnis, marchant donc tous ensemble durant plusieurs jours, traversant les rivieres & les ravines où par tout ces miserables se servoient de nous comme de vallets, ne nous donnant même que leurs restes : nous y arrivâmes sans accident.

Cependant la justice de Dieu

minutoit la punition de ces homicides au defaut de la justice seculiere, la jalousie & l'ambition de commander se mit entre Hens & le meurtrier du sieur de la Salle, chacun de la troupe criminelle prit son party pour l'un ou pour l'autre, nous avions passé les Cœnis, où nous avions fait quelque sejour & nous estions déja aux Nassonis où les quatre deserteurs dont j'ay parlé dans nostre premier voyage, nous rejoignirent. La veille de l'Ascension nous voyans tous assemblez, & nos malheureux dans la resolution de se tüer les uns & les autres, je leur fis une exhortation le jour de la Feste dont ils parurent touchez, & resolus de se confesser, mais cela ne dura pas, ceux qui avoient le plus de regret du massacre de leur conducteur & de leur maitre s'estoient rangez du côté

d'Hiens, lequel deux jours aprés trouvant son avantage voulut punir un crime par un autre, il tira à nostre presence un coup de pistolet au meurtrier du sieur de la Salle dans le cœur, dont il mourut au moment sans confession & sans pouvoir prononcer un *Jesus Maria*. Un autre qui estoit avec Hiens lacha de même un coup de fusil dans le côté du meurtrier du sieur de Moranger. Il eût le temps de se confesser, aprés quoy un François luy tira un coup de fusil sans balle à la teste, le feu prit à ses cheveux & delà à la chemise, & à ses habits qui grilloit à veuë, & il expira en ce tourment. Le troisieme auteur du complot & du meurtre, prit la fuite, Hiens voulut s'en défaire, & achever par luy de vanger la mort du sieur de la Salle, mais le sieur

Joutel fit la reconciliation, & on en demeura là.

Par ce moyen Hiens restoit le chef de la malheureuse troupe, il fallut retourner aux Cœnis où ils avoient dessein de s'habituer n'osant pas revenir en France par la crainte de la punition.

Une armée de Cœnis estoit preste à partir en guerre contre les Kanoatinno peuples cruels, à leurs ennemis qu'ils mettent tous vifs en la chaudiere, les Cœnis emmenerent nos François avec eux, & nous attendîmes leur retour, aprés lequel Hiens nous invita fort de demeurer avec eux; mais nous n'y voulûmes pas consentir.

Nous partîmes donc des Cœnis six François entre lesquels estoient les sieurs Cavelier oncle & neveu, & le sieur Joutel. On nous donna chacun un che-

val, de la poudre, & du plomb, & quelques marchandises pour nous défrayer sur la route. Nous arrestâmes aux Nassonis pour y celebrer l'Octave de la Feste Dieu, ils nous entretenoient tous les jours des effets de la cruauté des Espagnols à l'endroit des Ameriquains, & nous dirent que 20 Nations Sauvages alloient en guerre contre l'Espagnol, nous invitant d'aller avec eux, & que nous en ferions plus avec nos fusils que tous leurs guerriers avec leurs masses & leurs fleches; mais nous avions bien d'autres desseins, nous prîmes seulement occasion de leur faire entendre que nous venions de la part de Dieu pour les instruire de la verité & pour sauver leurs ames, ce fût à quoy nous employâmes dix ou douze jours de

temps

temps jusques au troisiéme Juin Feste de saint Antoine de Pade que le sieur de la Salle avoit pris pour protecteur de son entreprise.

Ils nous donnerent deux Sauvages pour nous servir de guide & nous continuâmes nostre route par les plus beaux païs du monde au Nord, Nordest, on passe quatre grandes rivieres & plusieurs ravines peuplées de quantité de Nations, nous reconnûmes les Haquis à l'Est, les Nabiri & les Naanſi, toutes Nations nombreuses qui ont guerre contre les Cœnis, & enfin le 23. Juin nous approchâmes des Cadodacchos, l'un de nos Sauvages prit les devants pour annoncer nôtre venuë, les chefs & la jeunesse que nous trouvâmes à une lieuë du Village nous reçurent avec le calumet dans les

quelon nous donna à fumer, les uns conduiſoient nos chevaux par la bride, & les autres nous portoient comme en triomphe, nous prenans pour des eſprits, & des gens de l'autre monde.

Tout le Village aſſemblé les femmes ſelon leur coûtume, nous laverent la teſte & les pieds avec de l'eau chaude, & puis on nous plaça ſur une eſtrade couverte de natte blanche fort propre, ſuivirent les feſtins, les danſes du calumet & autres rejoüiſſances publiques le jour & la nuit, ces peuples ne connoiſſent point d'Europeans que par reputation, ils ont auſſi bien que les autres par où nous avions paſſé quelques idées de Religion fort confuſes & adorent le Soleil, leurs habits de ceremonie portent deux Soleils figurez, & ſur le reſte du corps des

representations de Bœufs, de Cerfs, de Serpens & autres animaux, ce qui nous donna occasion de leur faire quelques leçons sur la connoissance du vray Dieu & sur nos principaux Mysteres.

Dans cet endroit il plût à Dieu de nous traverser par un accident tragique, le sieur de Marne malgré tout ce qu'on peut luy dire, voulut se baigner le soir du 24, le sieur Cavelier neveu l'accompagna jusques sur le bord de la riviere assez proche du Village, de Marne se jetta dans l'eau & disparut en même temps, c'estoit un abîme où il fût englouti dans le moment. Peu d'heures aprés on retira son corps qui fut porté chez le Capitaine, tout le Village pleura sa mort, en ceremonie, la femme du chef l'ensevelit pro-

prement dans une belle nappe, pendant que les jeunes gens creuserent la fosse que je benis le lendemain, & nous luy donnâmes sepulture avec toute la solemnité qui fût possible, les Sauvages admiroient nos ceremonies, de quoy nous prîmes sujet de leur donner plusieurs instructions durant huit jours que nous restâmes dans ce lieu fatal, le mort fût enterré sur une eminence proche du Village, son tombeau entourré d'une palissade avec une grande Croix dessus que nous fimes dresser par les Sauvages aprés quoy nous partîmes le 2 Juillet.

Ces peuples sont sur le bord d'une grande riviere où sont encore trois Nations fameuses, les Natchoos, les Natchites, les Ouidiches, nous y fûmes re-

çûs fort humainement. Depuis la riviere des Cœnis où l'on commence à trouver des Castors & des Loutres, à meſure que l'on avance en deça, il y en a en plus grande quantité. Aux Quidiches nous rencontrâmes trois guerriers de deux Nations appellées les Cahinnio & les Mentous à 25. lieuës plus avant tirant à l'Eſt, Nordeſt qui avoient vu des François, ils s'offrirent de nous y accompagner, il fallut paſſer juſques là quatre rivieres en Cajeux. L'on nous y reçût le calumet de paix en main avec toutes les marques de joye & d'eſtime. Pluſieurs de ces Sauvages nous parlerent d'un grand Capitaine qui n'avoit qu'un bras, c'eſtoit Monſieur de Tonty qu'ils diſoient avoir vu & qu'il leur avoit dit qu'un plus grand Capitaine que luy paſ-

ſeroit par leurs Villages, c'eſtoit Monſieur de la Salle.

Le Chef nous logea dans ſa cabanne, & en fit ſortir ſa famille, l'on nous y regala durant pluſieurs jours de toute ſorte de viandes, on fit même un feſtin public où le calumet fût danſé durant vingt-quatre heures, avec des chanſons faites exprés, que le Chef entonnoit de toute ſa force, nous traitant de gens de Soleil qui venoient les deffendre de leurs ennemis par les coups de nos tonnerres. Au milieu de ces réjoüiſſances le petit Cavelier tira trois coups de piſtolet en criant vive le Roy, ce que ces Barbares repetoient à grands cris, y ajoûtant vive le Soleil, ces Sauvages ont des quantitez prodigieuſes de Caſtors & de Loutres, dont le tranſport ſeroit facile par une rivie-

re qui eſt voiſine du Village, ils voulurent en charger nos chevaux, mais nous les refuſâmes pour témoigner noſtre deſintereſſement, nous leur fimes des preſens de haches & de coûteaux, & en partîmes avec deux Cahinnio pour nous ſervir de guide aprés avoir reçû les ambaſſades des Analao & des Tanico, & de quelques autres Nations du Nordoüeſt & du Sudeſt Ce fût un plaiſir de traverſer durant quelques jours les plus beaux païs entrecoupez de pluſieurs rivieres, de prairies, de petits bois & de côteaux de vignes, nous paſſâmes entr'autres quatre grandes rivieres navigables, & enfin aprés une marche d'environ ſoixante lieuës, nous arrivâmes aux Oſotteoez qui habitent une grande riviere qui vient du Nordoüeſt bor-

dée des plus beaux bois du monde, les peaux de Castors & de Loütres s'y trouvent par tout en si grande quantité & toute sorte de pelleteries, qu'on les y brûle à tas, n'y estant d'aucune valeur ; c'est la fameuse riviere des Achansa qui y forme quantité de Villages nombreux, ce fût en cet endroit où nous commençames de nous reconnoistre, y trouvant une grande Croix & au bas les armes du Roy avec une maison à la Françoise devant laquelle nos gens ayant déchargé leurs fusils, nous en vîmes sortir deux François, le Commandant s'appelloit Coûture qui nous apprit que le sieur de Tonty les y avoit établis pour servir d'entrepause au sieur de la Salle, pour maintenir l'alliance avec ces Nations & pour les mettre en seureté contre

tre les attaques des Iroquois, nous visitâmes trois de ces Villages, les Torimans, les Doginga & les Kappa, où l'on fit par tout les festins, les harangues, les danses, du calumet avec toutes les marques de joye, nous estions logez dans la maison Françoise où ces Messieurs nous firent tout l'accüeil que l'on peut souhaiter, nous rendant maistres de tout. Quelques affaires qu'il y ait à decider parmy ces Nations, jamais ils ne donnent leur resolution sur le champ, l'on convoque les Chefs, & les Anciens, & l'on délibere sur les choses dont il s'agit, nous leur avions demandé une Pirogue & des Sauvages pour remonter le Fleuve Colbert, & delà pousser aux Illinois par la riviere de Seignelay, nous offrant de leur laisser nos chevaux,

de la poudre & du plomb, le conseil tenu il fût dit que l'on nous accorderoit la Pirogue & quatre Sauvages qui seroient choisis, un de chaque Nation en témoignage d'une plus étroite alliance, ce qui fût executé fidellement, si bien que nous congediâmes nos Cahinnio avec des presens dont ils furent satisfais.

Enfin aprés quelque temps de sejour nous nous embarquâmes le premier d'Aoust 1687. sur le Fleuve Colbert que nous traversâmes le méme jour dans nostre Pirogue qui estoit de 40. pieds de long, mais comme le courant est fort, nous descendîmes tous à terre pour faire le reste de nostre voyage à pied, ayant laissé nos chevaux & nos équipages aux Akansa, il ne demeura dans le Canot que le sieur Cavelier dont l'âge joint

aux fatigues du chemin que nous avions déja fait ne luy permettoit pas d'achever à pied noſtre courſe qui eſtoit bien encore de 400 lieuës juſques aux Ilinois. Un Sauvage eſtoit dans le Canot pour percher l'un de ſes camarades, le relevant de temps en temps; pour nous autres nous ne nous ſervions de la Pirogue que lorſqu'il eſtoit neceſſaire de franchir quelque paſſages dangereux ou de traverſer de rivieres. Ce ne fût pas ſans beaucoup de peine, car les chaleurs exceſſives de la ſaiſon & le ſable brûlant des ardeurs du Soleil jointes à la diſete de vivre durant pluſieurs jours nous donnerent de quoy paſtir.

Nous avions bien fait déja trois cens cinquante lieuës par le travers des terres depuis la

Baye de saint Loüis, sçavoir 100. lieuës jusques aux Cœnis, soixante au Nord, Nordest, les 40. dernieres à l'Est, Nordest, des Cœnis, aux Nassonis 25. à l'Est, Nordest, des Nassonis aux Cadodacchos, 40 au Nord. Nordest, des Cadodacchos aux Cahinnio & aux Mentous 25, à l'Est, Nordest, des Cahinnio aux Akansa 60, à l'Est, Nordest.

Nous continuâmes donc nôtre route en remontant le Fleuve par les mêmes endroits où le sieur de la Salle avoit passé autrefois quand il fit sa premiere découverte dont je luy avois souvent oüy parler, excepté que nous allâmes aux Sicacha où il n'avoit pas esté. Le Village principal, est à 25. lieuës à l'Est des Akansa, cette Nation est fort nombreuse, ils sont au

moins 4000 guerriers ayant en abondance de toutes sortes de pelleteries, les chefs sont venus plusieurs fois apporter le calumet, voulant s'allier aux François & se mettre sous leur protection, s'offrant même de venir habiter la riviere Oüabache pour estre plus proche de nous.

Cette fameuse riviere est bien aussi grande que le Fleuve Colbert en recevant quantité d'autres par lesquelles l'on peut entrer dans le Fleuve. L'embouchure par où elle se décharge dans le Fleuve est éloignée des Akansa, de 200 lieuës selon l'estime du sieur de la Salle qui me l'a dit souvent, & de 250. selon Monsieur de Tonty & ceux qui l'ont accompagné à son second voyage de la Mer, non qu'il y aye cela en droite ligne, & par

les prairies, mais bien en ſuivant le Fleuve qui fait de grandes anſes & tourne beaucoup, car en coupant par terre il n'y auroit que cinq bonnes journées. Nous paſſâmes donc par le travers d'Oüabache le 26. du mois d'Aouſt, & nous trouvâmes bien 60 lieuës toûjours en remontant le Fleuve juſques à l'embouchure de la riviere des Ilinois. Environ 6 lieuës au deſſous de ladite embouchure eſt au Nordoüeſt la fameuſe riviere des Maſſourites ou des Ozages du moins auſſi grande que le Fleuve dans lequel elle ſe décharge, elle eſt formée de quantité d'autres rivieres connuës & par tout navigables & habitées de pluſieurs Nations fort nombreuſes; les Panimaha qui n'ont qu'un Chef & ont 22. Villages dont le moindre eſt

de deux cens cabannes, les Paneaſſa, les Pana, les Paneloga, & les Matotantes, dont chacun en particulier ne cede rien aux Panimaha, on y comprend auſſi les Ozages qui ſont dix-ſept Villages ſur la riviere de leur nom qui ſe décharge dans celle des Maſſourites, à laquelle les Cartes ont auſſi étendu le nom des Ozages, les Akanſa eſtoient autrefois établis au haut de l'une de ces rivieres, mais les Iroquois les en ont fait ſortir par de cruelles guerres depuis quelques années, en ſorte qu'ils ont eſté obligez auſſi bien que quelques Villages des Ozages de deſcendre & de s'habituer ſur la riviere qui porte aujourd'huy leur nom, & de laquelle j'ay parlé.

Environ le milieu du chemin de la riviere Oüabache à celle

des Massourites. L'on trouve le Cap saint Antoine, ce fût jusques là seulement, non plus outre que le sieur Jolliet descendit en 1673, ils y furent pris par les Mansopela avec leur équipage, ces barbares leur ayant fait connoistre qu'ils seroient tuez, s'ils alloient plus loin, ils rebrousserent chemin n'ayant pas descendu plus bas que trente ou quarante lieuës au dessous de la riviere des Ilinois.

J'avois apporté avec moy le Livre imprimé de cette découverte pretenduë, & je remarquois dans toute ma route qu'il n'y avoit pas un mot de veritable, on dit qu'il a esté jusques aux Akansa & qu'il fût obligé de retourner crainte d'estre pris des Espagnols, & cependant les Akansa nous asseuroient n'avoit jamais vû d'autres Europeans

avant Monſieur de la Salle, l'on dit qu'ils ont vû des monſtres dépeints que les gens les plus hardis auroient peine de regarder, & qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel. Ce monſtre épouvantable eſt un cheval dépeint, àun rocher avec du matachia & quelques autres beſtes ſauvages faites par les Barbares. Il eſt dit qu'on ne ſçauroit y atteindre & cependant je les ay touché tous ſans peine, ce qui eſt de vray eſt que les Miamis pourſuivis par les Matſigamea s'eſtant noyez dans la riviere, depuis ce temps là quand les Sauvages paſſent devant ils preſentent du Tabac à ces Marmouſets afin d'appaiſer le Manitou.

J'aurois peine de croire que le ſieur Jolliet avoüa l'imprimé de cette découverte, qui en ef-

fet n'est pas sous son nom, & qui n'a esté mis au jour que depuis la premiere découverte faite par Monsieur de la Salle, il seroit facile de montrer qu'elle n'a esté imprimée que sur de faux Memoires, ausquels l'auteur qui n'a point esté sur les lieux auroit pû se conformer de bonne foy.

Enfin le 5. Septembre nous arrivâmes à l'embouchure de la riviere des Illinois, l'on compte bien prés de 100. lieuës delà au Fort de Creve-cœur, toute cette route presentant une navigation fort aisée. Un Chaoüenon nommé Turpin nous ayant apperçu à son Village, courut au Fort pour en porter la nouvelle au sieur de Belle-Fontaine Commandant qui ne pouvoit y ajoûter foy, nous suivions de prés le Sauvage &

nous entrâmes au Fort le 14. Septembre. On nous conduisit à la Chapelle où le *Te Deum* fût chanté en action de graces, les François & les Sauvages sous les armes au bruit & à la décharge des fusils. Le sieur de Tonty Gouverneur du Fort estoit allé aux Iroquois pour ménager l'esprit de ces Barbares, nous ne laissâmes pas d'y recevoir tout le bon accüeil, le Commandant n'oubliant rien pour témoigner sa joye de nostre arrivée, nous consoler de nos disgraces, & nous rétablir de nos fatigues.

Quoyque la saison fût avancée nous estions neanmoins partis à dessein d'arriver à Quebec assez tost pour passer en France, mais les vents contraires nous ayant arrestez quinze jours à l'entrée du Lac Dauphin, il fallut relâcher & hyverner au Fort,

où nous avons fait la Mission jusques au Printemps de 1688.

Le sieur de Tonty y arriva au commencement de l'hyver avec plusieurs François ; le sejour nous en fût beaucoup plus agreable, ce brave Gentilhomme estant toûjours inseparablement attaché aux interests du sieur de la Salle, dont nous luy avons caché la déplorable destinée, estant de nostre devoir d'en donner les premieres nouvelles à la Cour.

Il nous apprît qu'en même temps que nous cherchions par Mer le Fleuve de Missisipi, il estoit descendu un second voyage par le même Fleuve avec des François & des Sauvages jusques à l'embouchure, esperant nous y trouver, qu'il y sejourna huit jours, & en visita tous les endrois principaux, il remar-

qua qu'il y avoit un tres beau Port, belle entrée, grand Canal, des endrois propres à bâtir des forteresses & nullement inondées, comme il l'avoit crû lorsqu'il y descendit la premiere fois avec le sieur de la Salle, ajoûtant que le bas de la riviere est habitable, & même habité par des Villages sauvages que les Vaisseaux peuvent monter du Golphe cent lieuës avant dans le Fleuve. Qu'outre les Nations qu'il avoit découvertes en descendant la premiere fois il en avoit reconnu plusieurs autres au second voyage, comme les Picheno, les Ozanbogus, les Tangibao, les Otonnica, les Mausopelea, les Mouisa, & quantité d'autres dont je ne me souviens pas.

Les entretiens que nous avons eu ensemble m'ont con-

firmé dans les ſentimens du ſieur de la Salle, qui eſtimoit que la Baye de ſaint Loüis ne pouvoit pas eſtre à plus de quarante à cinquante lieuës de l'embouchure d'un des bras du Fleuve Colbert à aller en droite ligne, car ſi nous n'avons trouvé ledit Fleuve qu'aux Akanſa, c'eſt parce que nous prenions la route des Ilinois par le travers des terres, Dieu nous ayant conduit par ces endrois pour faire la découverte de tous ces peuples qui y habitent.

J'avois remarqué 110 Nations peuplées ſur ma route ſans y comprendre un grand nombre d'autres que j'ay appriſes de celles par où nous avons paſſé, & qui en ont connoiſſance par la guerre, ou par le commerce. La plus grande partie de ces peuples ſont inconnus aux Europeans.

Ce ſont les païs du monde les plus beaux & les plus fertils, les terres y portant deux fois l'année de toute ſorte de grains preſtes à recevoir la charuë, de grandes prairies d'eſpace en eſpace où il y a des herbes de dix à douze pieds de haut en toutes ſaiſons, il s'y trouve des rivieres de proche en proche & des Fleuves où elles entrent par tout navigables ſans aucun Sault, des foreſts ſur les rivieres remplies d'arbres de toutes eſpeces diſtribuez, en ſorte que l'on y peut aller par tout à cheval.

La chaſſe y eſt ſi abondante & ſi aiſée; ſur tout des Bœufs ſauvages, qu'on en decouvre des troupeaux à millier, il y a des Chevreüils & autres beſtes fauves en quantité, de même des Coqs d'Inde, Oüetardes,

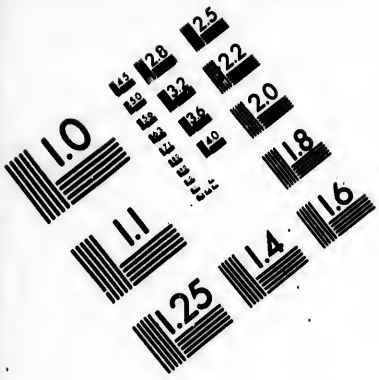
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.0
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.0
25.0
28.0
32.0
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0
110.0
125.0
140.0
160.0
180.0
200.0
220.0
250.0
280.0
320.0
360.0
400.0
450.0
500.0
560.0
630.0
710.0
800.0
900.0
1000.0
1100.0
1250.0
1400.0
1600.0
1800.0
2000.0
2200.0
2500.0
2800.0
3200.0
3600.0
4000.0
4500.0
5000.0
5600.0
6300.0
7100.0
8000.0
9000.0
10000.0
11000.0
12500.0
14000.0
16000.0
18000.0
20000.0
22000.0
25000.0
28000.0
32000.0
36000.0
40000.0
45000.0
50000.0
56000.0
63000.0
71000.0
80000.0
90000.0
100000.0
110000.0
125000.0
140000.0
160000.0
180000.0
200000.0
220000.0
250000.0
280000.0
320000.0
360000.0
400000.0
450000.0
500000.0
560000.0
630000.0
710000.0
800000.0
900000.0
1000000.0
1100000.0
1250000.0
1400000.0
1600000.0
1800000.0
2000000.0
2200000.0
2500000.0
2800000.0
3200000.0
3600000.0
4000000.0
4500000.0
5000000.0
5600000.0
6300000.0
7100000.0
8000000.0
9000000.0
10000000.0
11000000.0
12500000.0
14000000.0
16000000.0
18000000.0
20000000.0
22000000.0
25000000.0
28000000.0
32000000.0
36000000.0
40000000.0
45000000.0
50000000.0
56000000.0
63000000.0
71000000.0
80000000.0
90000000.0
100000000.0
110000000.0
125000000.0
140000000.0
160000000.0
180000000.0
200000000.0
220000000.0
250000000.0
280000000.0
320000000.0
360000000.0
400000000.0
450000000.0
500000000.0
560000000.0
630000000.0
710000000.0
800000000.0
900000000.0
1000000000.0
1100000000.0
1250000000.0
1400000000.0
1600000000.0
1800000000.0
2000000000.0
2200000000.0
2500000000.0
2800000000.0
3200000000.0
3600000000.0
4000000000.0
4500000000.0
5000000000.0
5600000000.0
6300000000.0
7100000000.0
8000000000.0
9000000000.0
10000000000.0
11000000000.0
12500000000.0
14000000000.0
16000000000.0
18000000000.0
20000000000.0
22000000000.0
25000000000.0
28000000000.0
32000000000.0
36000000000.0
40000000000.0
45000000000.0
50000000000.0
56000000000.0
63000000000.0
71000000000.0
80000000000.0
90000000000.0
100000000000.0
110000000000.0
125000000000.0
140000000000.0
160000000000.0
180000000000.0
200000000000.0
220000000000.0
250000000000.0
280000000000.0
320000000000.0
360000000000.0
400000000000.0
450000000000.0
500000000000.0
560000000000.0
630000000000.0
710000000000.0
800000000000.0
900000000000.0
1000000000000.0
1100000000000.0
1250000000000.0
1400000000000.0
1600000000000.0
1800000000000.0
2000000000000.0
2200000000000.0
2500000000000.0
2800000000000.0
3200000000000.0
3600000000000.0
4000000000000.0
4500000000000.0
5000000000000.0
5600000000000.0
6300000000000.0
7100000000000.0
8000000000000.0
9000000000000.0
10000000000000.0
11000000000000.0
12500000000000.0
14000000000000.0
16000000000000.0
18000000000000.0
20000000000000.0
22000000000000.0
25000000000000.0
28000000000000.0
32000000000000.0
36000000000000.0
40000000000000.0
45000000000000.0
50000000000000.0
56000000000000.0
63000000000000.0
71000000000000.0
80000000000000.0
90000000000000.0
100000000000000.0
110000000000000.0
125000000000000.0
140000000000000.0
160000000000000.0
180000000000000.0
200000000000000.0
220000000000000.0
250000000000000.0
280000000000000.0
320000000000000.0
360000000000000.0
400000000000000.0
450000000000000.0
500000000000000.0
560000000000000.0
630000000000000.0
710000000000000.0
800000000000000.0
900000000000000.0
1000000000000000.0
1100000000000000.0
1250000000000000.0
1400000000000000.0
1600000000000000.0
1800000000000000.0
2000000000000000.0
2200000000000000.0
2500000000000000.0
2800000000000000.0
3200000000000000.0
3600000000000000.0
4000000000000000.0
4500000000000000.0
5000000000000000.0
5600000000000000.0
6300000000000000.0
7100000000000000.0
8000000000000000.0
9000000000000000.0
10000000000000000.0
11000000000000000.0
12500000000000000.0
14000000000000000.0
16000000000000000.0
18000000000000000.0
20000000000000000.0
22000000000000000.0
25000000000000000.0
28000000000000000.0
32000000000000000.0
36000000000000000.0
40000000000000000.0
45000000000000000.0
50000000000000000.0
56000000000000000.0
63000000000000000.0
71000000000000000.0
80000000000000000.0
90000000000000000.0
100000000000000000.0
110000000000000000.0
125000000000000000.0
140000000000000000.0
160000000000000000.0
180000000000000000.0
200000000000000000.0
220000000000000000.0
250000000000000000.0
280000000000000000.0
320000000000000000.0
360000000000000000.0
400000000000000000.0
450000000000000000.0
500000000000000000.0
560000000000000000.0
630000000000000000.0
710000000000000000.0
800000000000000000.0
900000000000000000.0
1000000000000000000.0
1100000000000000000.0
1250000000000000000.0
1400000000000000000.0
1600000000000000000.0
1800000000000000000.0
2000000000000000000.0
2200000000000000000.0
2500000000000000000.0
2800000000000000000.0
3200000000000000000.0
3600000000000000000.0
4000000000000000000.0
4500000000000000000.0
5000000000000000000.0
5600000000000000000.0
6300000000000000000.0
7100000000000000000.0
8000000000000000000.0
9000000000000000000.0
10000000000000000000.0
11000000000000000000.0
12500000000000000000.0
14000000000000000000.0
16000000000000000000.0
18000000000000000000.0
20000000000000000000.0
22000000000000000000.0
25000000000000000000.0
28000000000000000000.0
32000000000000000000.0
36000000000000000000.0
40000000000000000000.0
45000000000000000000.0
50000000000000000000.0
56000000000000000000.0
63000000000000000000.0
71000000000000000000.0
80000000000000000000.0
90000000000000000000.0
100000000000000000000.0
110000000000000000000.0
125000000000000000000.0
140000000000000000000.0
160000000000000000000.0
180000000000000000000.0
200000000000000000000.0
220000000000000000000.0
250000000000000000000.0
280000000000000000000.0
320000000000000000000.0
360000000000000000000.0
400000000000000000000.0
450000000000000000000.0
500000000000000000000.0
560000000000000000000.0
630000000000000000000.0
710000000000000000000.0
800000000000000000000.0
900000000000000000000.0
1000000000000000000000.0
1100000000000000000000.0
1250000000000000000000.0
1400000000000000000000.0
1600000000000000000000.0
1800000000000000000000.0
2000000000000000000000.0
2200000000000000000000.0
2500000000000000000000.0
2800000000000000000000.0
3200000000000000000000.0
3600000000000000000000.0
4000000000000000000000.0
4500000000000000000000.0
5000000000000000000000.0
5600000000000000000000.0
6300000000000000000000.0
7100000000000000000000.0
8000000000000000000000.0
9000000000000000000000.0
10000000000000000000000.0
11000000000000000000000.0
12500000000000000000000.0
14000000000000000000000.0
16000000000000000000000.0
18000000000000000000000.0
20000000000000000000000.0
22000000000000000000000.0
25000000000000000000000.0
28000000000000000000000.0
32000000000000000000000.0
36000000000000000000000.0
40000000000000000000000.0
45000000000000000000000.0
50000000000000000000000.0
56000000000000000000000.0
63000000000000000000000.0
71000000000000000000000.0
80000000000000000000000.0
90000000000000000000000.0
100000000000000000000000.0
110000000000000000000000.0
125000000000000000000000.0
140000000000000000000000.0
160000000000000000000000.0
180000000000000000000000.0
200000000000000000000000.0
220000000000000000000000.0
250000000000000000000000.0
280000000000000000000000.0
320000000000000000000000.0
360000000000000000000000.0
400000000000000000000000.0
450000000000000000000000.0
500000000000000000000000.0
560000000000000000000000.0
630000000000000000000000.0
710000000000000000000000.0
800000000000000000000000.0
900000000000000000000000.0
1000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000.0
1250000000000000000000000.0
1400000000000000000000000.0
1600000000000000000000000.0
1800000000000000000000000.0
2000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000.0
2500000000000000000000000.0
2800000000000000000000000.0
3200000000000000000000000.0
3600000000000000000000000.0
4000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000.0
5000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000.0
6300000000000000000000000.0
7100000000000000000000000.0
8000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000.0
14000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.

Perdrix, Perroquets, Lapins, Lievres, les volailles y sont communes & produisent en toute saison, & les porcs plusieurs fois l'année, comme nous l'avons reconnu à l'habitation où nous en avons laissé plus de deux cens.

Les rivieres y sont extraordinairement abondantes en toute sorte de poissons, en telle quantité, que nous les prenions à la main au pied du Fort sans nasse ny filet, nos gens enleverent un jour à des Sauvages une teste de poisson qui seule faisoit la charge d'un homme. Il n'y a pas d'habitant lequel arrivant dans le païs ne trouve d'abord de quoy faire subsister largement une famille nombreuse, & qui en moins de deux années de temps ne soit établi aussi commodement qu'en pas un endroit de l'Europe. J'ay déja remarqué

remarqué que les chevaux pour toute sorte d'usage y sont fort communs, en sorte que les Sauvages se croyent bien payez d'un bon cheval quand on leur donne une hache.

Le commerce y pourra estre tres-grand en toutes sortes de pelleteries, en tabac, & en coton, les chanvres y viennent tres-beaux & comme les Campagnes sont pleines de Meuriers qui bordent aussi les rivieres, l'on y auroit quantité de soye, les Cannes de Sucre y viendront bien, on en peut facilement avoir par le commerce des Isles de l'Amerique, à l'exemple des Nations Europeannes de terre ferme qui sont voisines de la Loüisiane.

Outre la grande quantité de laine dont les Bœufs du païs sont chargez, les vastes prai-

ries y donnent par tout moyen de nourrir des troupeaux de moutons & brebis qui portent deux fois l'année.

Les differentes traverses qui nous sont arrivées ne nous ont pas permis de rechercher les tresors de ces contrées, nous y avons trouvé du plomb tout formé & du cuivre prest à mettre en œuvre, les Sauvages nous ont dit qu'ils ont des rivieres où il se trouve des mines d'argent, d'autres nous ont voulu conduire en guerre dans un païs connu des Espagnols pleins de mines d'or & d'argent, il y a quelques Villages où les habitans ont des perles qu'ils vont chercher sur les bords de la Mer, & qu'ils disent prendre dans les huistres.

Nous avons peu connu de Nations en 150, ou 200 lieuës de païs

depuis la Mer qui ne soient prevenus contre les Espagnols, à cause de leur grande cruauté, elles sont toutes fort peuplées, & il y en a telle qui fourniroit en guerre jusques à cinq mille hommes.

Le peu de sejour que nous avons fait chez ces peuples ne nous a pas donné le temps d'y jetter les fondemens solides du Christianisme, mais nous y avons remarqué beaucoup de disposition à la Foi, ils sont dociles, charitables, fideles, susceptibles de bonnes impressions, il y a même quelque police & subordination, mais toûjours barbares, l'on pourra avec l'aide de Dieu y faire du progres pour la Religion; le Soleil est leur Divinité à qui ils presentent en sacrifice le meilleur de leur chasse dans la cabanne du Chef,

ils font une demie heure de prieres ſur tout au lever du Soleil. Ils luy envoyent la premiere fumée de leur pipe, & puis aux quatre parties du monde.

J'eſtois parti de la Baye ſaint Loüis au ſecond voyage dans le deſſein de demeurer aux Cœnis pour y établir la Miſſion, & le Pere Zenobe devoit m'y venir joindre pour nous étendre chez les peuples voiſins en attendant de France un plus grand nombre d'ouvriers, mais la triſte mort du ſieur de la Salle m'ayant obligé de paſſer outre, je ne doute pas que le Pere ne m'y ſoit venu chercher, il y eſt peut-eſtre à preſent avec le Pere Maxime, & ils auront laiſſé Monſieur de Chefdeüille à la Miſſion du Port, à laquelle il ſe deſtinoit à noſtre départ: il y avoit neuf ou dix familles

françoiſes avec leurs enfans, & outre cela pluſieurs de nos gens ont eſté chercher & ont épouſé des Sauvageſſes pour multiplier la Colonie, je ne ſçais point ce qu'il leur ſera arrivé depuis.

C'eſt icy un extrait fidele de ce que le Pere Anaſtaſe a pû ſe ſouvenir de ſon penible voyage. Il partit des Ilinois au Printemps de 1688 avec Monſieur Cavelier, Monſieur ſon neveu, le ſieur Joüſtel & un Sauvage qui eſt aujourd'huy habitué auprés de Verſailles, ils arriverent à Quebec pour le 27. Juillet, & firent voile pour France le 20 Aouſt, où Dieu leur a fait la grace de ſe trouver enſemble à Paris aprés avoir eſſuyé tant de perils, ils rendirent compte de tout à feu Monſieur le Marquis de Seignelay.

CHAPITRE XXVI.

La Nouvelle France victorieuse par Mer & par Terre contre les Anglois, & les Sauvages par les armes triomphantes de Sa Majesté en 1690.

LA Loüisiane n'estoit pas la seule partie de la Nouvelle France dont il avoit plû à Dieu de traverser les établissements, & les progrez le Canada soûtenoit en même temps de terribles épreuves par les incursions des Iroquois, ces Barbares qui aimoient & qui redoutoient également Monsieur de Frontenac s'estoient revoltez peu de temps après son retour en France, & quoyque rien n'eût manqué du

côté de la valeur & du courage de nos François, & de la bonne & sage conduite des Chefs, que l'on eût même fait de grandes & heureuses expeditions contre les ennemis, ces Barbares avoient eû depuis leur revanche, & comme si le Ciel eût esté de concert, deux maladies populaires d'une espece de contagion nous ayant enlevé en un an plus de deux mille cinq cens hommes, trouvant la Colonie diminuée les Sauvages avoient pillé & brûlé les Villages & les habitations un peu avancées, desolé nos Campagnes, tué un grand nombre de nos Braves en differentes rencontres, enlevé plusieurs prisonniers, leur faisant souffrir mille cruautez, lorsque pour comble de malheur les Anglois s'estant joint aux Nations barbares,

ils avoient ébranlé celles qui nous estoient de tout temps alliées, nous avions esté obligé d'abandonner les Forts qui étoient à la teste du païs, & qui en faisoient la deffense principale, & enfin la condition du Traité de ces ennemis communs estoit de ne point mettre les armes bas qu'aprés la destruction totale des François. A cet effet l'armée de terre devoit attaquer par le haut du païs pendant que la Flotte Angloise le prendroit par le bas du Fleuve, afin que rien n'échapât à leur fureur.

Dieu se plaist souvent de reduire les choses à l'extremité pour nous obliger de recourir à luy, & de reconnoistre que nous luy sommes uniquement redevables quand il nous preserve des derniers malheurs contre toute esperance

esperance humaine, d'ailleurs la Colonie ne connoissoit pas encore sa force, & Dieu vouloit bien étendre jusques à l'autre hemisphere les grandes benedictions qu'il donnoit en Europe à la justice des armes du Roy, en sauvant l'Eglise & la Colonie de la Nouvelle France des entrepriſes des Heretiques & des Infideles qui en avoient conjuré la perte.

Sa Majesté y avoit renvoyé Monsieur le Comte de Frontenac pour en reprendre le gouvernement, il arriva à Quebec le 14. Octobre 1689. trouvant le païs dans un état bien different, de l'état paisible & floriſſant auquel il l'avoit laiſſé, mais au reste les troupes & les habitans ranimez d'un nouveau courage par la presence de ce Gouverneur, déclarant que dés

lors ils se tenoient assûrez contre les attaques de leurs ennemis.

Un des principaux sujets du mécontentement de l'Iroquois estoit que 40. des leurs avec un de leurs chefs principaux nommé Oncoüaré avoit esté envoyé en France pour estre conduit aux galleres, le Roy avoit eu la bonté de donner la liberté à ceux de cette troupe qui restoient en vie, & de les renvoyer en Canada avec Monsieur le Comte de Frontenac qui avoit gagné leur affection par les bons traitemens qu'il leur avoit faits dans la route, de sorte que la premiere application de ce nouveau Gouverneur fût de calmer les Iroquois par le moyen de ceux-cy.

A cet effet il monta d'abord au Mont-Real d'où il envoya

quatre de ces Iroquois affranchis porter la nouvelle de leur retour à Onontaé qui eſt le principal Village des cinq Nations Iroquoiſes & où ſe traitent leurs principales affaires, ces quatre députez n'alloient que de la part d'Oreoüaré pour inviter les Cantons à venir ſalüer Onontio leur pere, & le remercier des bontez qu'il avoit eu de ramener leur chef qu'ils croyoient perdu pour jamais. Onontio veut dire grande montagne, c'eſt le nom dont les Sauvages appellent nos Gouverneurs generaux. Monſieur de Frontenac pour s'attirer égallement l'amour & le reſpect des Barbares y avoit ajoûté le nom de pere, ne les traitant que de ſes enfans.

Monſieur de Frontenac reçût en même temps la fâcheuſe nouvelle que les Nations d'en

haut Hurons, Outaoüacs, & Algonquins qui avoient eſté de tout temps nos alliez traitoient ouvertement avec les Iroquois, le ſieur Joliet étoit envoyé de la part du ſieur de la Durantaye, Capitaine Commandant à Miſſilimakinak, & de la part des Peres Jeſuites pour en apporter la nouvelle, & que ces Barbares pour ſe reconcilier avec l'Iroquois luy avoient renvoyé les priſonniers promettant de ſe joindre à eux & aux Anglois avec leurs guerriers pour agir contre les François.

Le ſieur Joliet fût en même temps renvoyé avec les inſtructions neceſſaires pour faire entendre raiſon à ces Nations, & les arreſter dans nos intereſts, en les détachant de ceux de nos ennemis, cette premiere députation commença de leur ou-

vrir les yeux, apprenant à ces Barbares qu'Onontio leur pere estoit de retour en Canada, on en envoya une seconde au Printemps sous la conduite du sieur de Louvigny Capitaine reformé qui alloit relever le sieur de la Durantaye, Nicolas Perrot luy servant d'Interprete l'y accompagna chargé des presens du Roy & des paroles de Monsieur le Comte pour toutes les Nations d'en haut, prés de 150. François furent du même voyage qui alloient chercher leurs pelleteries que l'on n'avoit osé faire descendre les années precedentes, à cause des incursions des Iroquois, trente hommes armez sous le commandement des sieurs D'hosta, & de la Gemetaye Lieutenans reformez eurent ordre de les escorter à soixante lieuës au dessus de

Mont-Real. Une troupe d'Iroquois les attendoit en embuscade à la Pointe aux chats dans le haut du Fleuve, mais comme une partie de nos Braves les attaquerent par terre en même temps que d'autres donnoient en Canot, l'on fit une cruelle boucherie des ennemis, on en tua trente sur la place. L'on embarqua les blessez en quatre Canots, l'on prit deux hommes & deux femmes, l'un de ces hommes fût conduit & donné aux Hurons, Outaoüacs, qui le mangerent, l'autre fût mené à Quebec & donné à Oreoüare, nous ne perdîmes que sept hommes dans cette rencontre ayant esté surpris d'abord par la décharge des Iroquois embusquez, enfin nos gens poursuivirent leur route, & l'on apprit depuis que leur ar-

rivée avec les presentes du Roy avoit absolument retenu toutes ces Nations dans nos interests.

Comme les Anglois qui ont de puissantes Villes, des Bourgs, & des Villages tres-peuplez en ce païs & par tout des Forts de grande deffense estoient les principaux auteurs de tous nos desastres, Monsieur de Frontenac forma trois partis pour aller contre eux dans leurs terres sur les glaces, l'un à Quebec sous le commandement du sieur de Port neuf, le second aux trois rivieres sous la conduite du sieur Artel, & le troisiéme à Mont Real, sous les sieurs de sainte Heleine, & de Mantet.

Celuy-cy partit pour la nouvelle Hollande au commencement de Fevrier 1690. La troupe estoit de deux cens dix hom-

mes partie François, & partie Sauvages, des deux Villages que nous avons prés de Mont-Royal, il y avoit aussi 16. Algomquins, ils marcherent 23. jours par des chemins fâcheux & penibles, car il falloit rompre les glaces & estre quelquefois à l'eau jusques aux genoux dans le doute s'ils attaqueroient la Ville d'Orange, ou celle de Corlard, l'on avoit pris le party d'aller à cette derniere, ils y arriverent heureusement, Giguire Canadien fût détaché avec neuf Sauvages pour reconnoistre la place qui forme une espece de quarré long, où il n'y a que deux portes, l'une du côté où estoient nos gens & l'autre à l'opposite qui conduit à Orange, la petite armée y arriva à 11. heures de nuit, ils escalladerent sans estre apperçûs jusques à ce qu'ils

euſſent entouré les maiſons & diſpoſé les détachemens aux coins des ruës; & dans les places, tout eſtant preſt pour l'attaque, elle ſe fit par tout en même temps par le cri de mort à la maniere des Sauvages & pour lors ce ne fût qu'une confuſion de voix & de clameurs de nos gens enfonçant les portes à grands coups de hache, aſſommant tous ceux qui ſe mettoient en deffenſe.

Le ſieur de Mantet attaqua le Fort avec ſon détachement la garniſon deffendit quelque temps, mais elle fût bien-toſt renverſée par les coups de fuſils, de ſabres, & de haches, il y eut peu de reſiſtance dans les autres endroits, excepté à une maiſon où le ſieur de la Marque, Montigny fût bleſſé de deux coups de pertuiſane, mais

le sieur de sainte Heleine estant survenu, tout fût passé au fil de l'épée, & au tranchant de la hache, les Sauvages n'ayant épargné personne.

Le saccagement dura deux heures, le reste de la nuit se passa à se rafraichir aprés avoir établi les corps de garde dans les quartiers, on vouloit épargner la maison du Ministre, mais n'ayant pas esté reconnuë, elle fût brûlée avec ses Livres, le saccagement est une perte qui va à plus de quatre cens mil livres. L'on n'épargna que la maison d'une Veuve & celle du Major à qui on ne voulut point faire de mal, par ce qu'il avoit toûjours bien traité les François. On donna la vie à environ quatre vingts tant vieillards que femmes & enfans, & à trente Iroquois Agniez,

leur faiſant entendre que l'on n'en vouloit qu'aux Anglois, & l'on emmena ſeulement le Major avec trente priſonniers.

D'un autre côté le ſieur de Port neuf eſtoit parti de Quebec, à la fin de Janvier avec cinquante François, & avoit pris à deux lieuës de là ſoixante Abenaquis, il employa les mois de Fevrier, Mars & Avril, & juſques à la my May à ſe rendre en chaſſant à la riviere des kinibequi, à un Village d'Abenaquis dont il en prit encore 150. Avec cette petite armée il arriva le 25. May à quatre lieuës de Kaſquebé ſur le bord de la Mer, c'eſt un Port conſiderable, il y avoit huit pieces de Canon, & eſtoit entouré de quatre autres petits Forts, s'y eſtant rendu le lendemain à la pointe du jour, il fit cacher deux Fran-

çois & quatre Sauvages prés de la porte qui tuerent le premier homme qui sortit, le cri de mort jetta l'allarme dans le Fort, & nos gens se vinrent réünir au gros qui fût partagé en deux troupes, l'une sous le commandement du sieur de Port neuf, & l'autre sous la conduite du sieur de Repentigny, Courte-Manche son Lieutenant tous cachez dans les bois jusques à midy, que trente hommes de la garnison sortirent pour aller à la découverte, mais ils n'allerent pas loin, nos gens en tuerent 26. sur la place, & les quatre autres qui furent blessez, se sauverent à peine.

Le grand Fort fût sommé de se rendre & sur le refus, on resolut de l'attaquer dans les formes, l'on se saisit des petits Forts, où l'on trouva des outils

pour faire des tranchées, les ouvrages furent avancez en ſorte, qu'en quatre ou cinq jours l'on fût preſt de monter à l'aſſaut, on avoit même preparé des trainaux de bois & de goudron pour y mettre le feu, lorſque le Commandant demandant à capituler, on le reçeut à diſcretion avec ſa garniſon au nombre de ſoixante & dix hommes qui furent faits priſonniers de guerre, les autres ayans eſté tuez durant l'attaque. On jetta le Canon à la Mer, aprés l'avoir encloüé. Tous les Forts furent brûlez & plus de deux cens maiſons. Les Sauvages firent grand butin, enleverent tout le bétail qu'ils voulurent. On leur donna des priſonniers, & le ſieur de Portneuf reprit le chemin de Quebec avec le reſte, & le Com-

mandant appellé Denis, quelques femmes entre autres celle de son Lieutenant qui avoit esté tué & deux de ses filles, nous n'avions perdu qu'un de nos Sauvages, & un François blessé d'un coup de Canon.

Le sieur Artel qui commandoit le troisiéme party avoit mené avec luy trois de ses fils, 24 autres François, 20 Sauvages Socoquis, & cinq Algomquins, aprés une longue & penible marche, il étoit arrivé le 27. Mars prés du Bourg de Sementals dans l'Acadie ce Bourg étoit deffendu de trois Forts que sa troupe partagée attaqua en même temps, chacune emporta le sien, l'on y fit cinquante quatre prisonniers Anglois, l'on mit le feu à toutes les maisons, dont la plûpart des habitans avoient pris la fuite, l'on desola

de même les lieux circonvoisins, brûlant les habitations, l'on fit perir plus de deux mille pieces de bétail, sans y perdre qu'un François & deux autres blessez

Ce Bourg n'estant qu'à six lieuës de Pescadoüet Ville tres-peuplée, il en sortit deux cens hommes à la poursuite de nos gens qui attendirent l'ennemi faisant bonne contenance : nous en tuâmes un grand nombre en differentes occasions, plusieurs autres furent blessez, & enfin le Champ de bataille nous demeura, le neveu du sieur Artel nommé Creyier fût tué avec un Socoquis, & le fils du sieur Artel blessé à la cuisse.

Au retour du sieur de sainte Heleine il s'estoit formé un autre party pour une nouvelle entreprise contre l'Anglois, il

estoit composé de nos Sauvages fideles auſquels les ſieurs de Beauvais, de Tilly & de la Broſſe Lieutenans reformez s'étoient joins avec quatre autres François, ils avoient pouſſé juſques dans le païs ennemi, où en une rencontre ils tuerent quatre hommes & deux femmes, & firent quarante deux priſonniers parmy leſquels il y avoit huit Angloiſes, mais comme ils avançoient plus outre, ils apprirent qu'un party ennemi de ſept cens tant Iroquois que Mahingans, n'eſtoit qu'à une journée & demie, ce qui les obligea de retourner ſur leurs pas.

Ce petit avantage fût ſuivi d'une malheureuſe avanture qui cauſa un chagrin tres-ſenſible à Monſieur de Frontenac, comme ce party eſtoit à la riviere du

du Saumon qui tombe dans le Lac Champlain, à y faire des Canots pour leur retour, un autre party d'Algomquins & d'Abenaquis qui alloit en guerre pour nos interests contre les Anglois découvrit cette troupe le soir comme ils prioient, & les prenant pour des Iroquois ennemis, les chargerent le lendemain au Soleil levant, leur tuerent deux hommes & en blesserent dix, deux François, six Sauvages & deux Anglois, cette mépriſe fût d'autant plus chagrinante que le grand Agnié Capitaine de nos Sauvages fideles y fût tué, les deux partis ſe reconnurent peu aprés bien contrits de s'eſtre ainſi chargez par mégarde.

Monſieur le Comte de Frontenac qui n'oublioit rien de ce qui eſtoit neceſſaire pour la

seureté du païs avoit fait deux détachemens des troupes pour la seureté des côtes du côté du Sud qui sembloient les plus expoſées, l'un sous le commandement du Chevalier de Clermont Capitaine reformé qui devoit tenir depuis le Mont-Real jusqu'à Saurel environ dix huit lieuës de front, l'autre sous les ordres du sieur de la Motte aussi Capitaine reformé qui devoit découvrir depuis le Lac saint Pierre à saint François en venant aux trois rivieres & au dessous du côté de Quebec, ils remporterent chacun plusieurs petits advantages.

Au Nord de l'Isle de Mont-Real est la riviere des prairies par laquelle un parti d'Iroquois estoit descendu à la Pointe au tremble, au bout de l'Isle,

Monsieur de Calliere Gouverneur de l'Isle en estant averti, il ordonna le sieur Colombet Lieutenant reformé à la teste de 25. habitans pour aller reconnoistre l'ennemy qui estoit plus de trois fois superieur en nombre, cependant les nostres en tuerent 25, outre un plus grand nombre de blessez, il est vray que nous en perdîmes douze de nostre troupe, la multitude des ennemis ayant toûjours fait un grand feu.

Cependant comme on avoit sujet de craindre la descente d'une flotte Angloise du côté de Quebec, & que la Ville quoyque fort peuplée n'avoit encore eu aucune fortification; M. le Gouverneur avoit fait transporter durant l'hyver & charier sur les neiges tous les materiaux necessaires. Il en de-

signa le plan & à la premiere fonte des glaces, l'on commença de fortifier la Ville d'onze bonnes redouttes de pierre pour servir de bastions, elles se communiquent l'une à l'autre par des courtines de pieux de dix pieds de haut, terrassez au dedans de gasonnage presque à la hauteur d'homme.

Il fit faire toutes les diligences possibles pour avancer l'ouvrage qui se trouva quasi achevé sur la fin de Juillet, avant son départ pour le Mont-Real.

Il laissa donc à Quebec Monsieur Prevost Commandant en son absence. C'est un Gentilhomme Parisien qui a rendu depuis 20 ans les plus grands services au païs, par sa sagesse, sa valeur & son experience, en qualité de Major de la Capitalle.

Je ne repete rien icy de ceque j'ay déja dit dans ma Relation des Gaſpeſiens ſur les deſavanges que nous eumes dans l'Acadie ſur les côtes de la Mer, où la flotte Angloiſe avoit fait deſcente & pillé quelques endrois qui eſtoient ſans deffenſe, & même enlevé le Gouverneur de l'Acadie, Monſieur de Frontenac en avoit reçu la nouvelle à Quebec, d'où il partit le 22. Juillet, & arriva le dernier du même mois à Mont-Real avec Monſieur de Champigny Intendant, & Madame l'Intendante.

Nous avons dit que l'hyver precedent quatre des Iroquois revenus de France avoient eſté envoyez en députation au Canton d'Onontage de la part du Chef Oreoüaré que Monſieur de Frontenac conſervoit toû-

jours auprés de sa personne. Ils estoient arrivés au Mont-Real où M. de Cailliere Gouverneur leur avoit donné audience publique. On les avoit chargé de six colliers, de pourcelaine, c'est la coûtume des Nations Sauvages dans les audiences publiques de presenter autant de colliers qu'ils ont de declarations à faire, ce sont comme les asseurances de leur parole, & il semble qu'ils ne pouroient ouvrir la bouche si ce collier ne paroissoit auparavant comme pour leur inspirer ce qu'ils ont à dire sur les affaires qui se presentent à negocier.

Le premier collier marquoit le sujet de leur retardement, causé par l'arrivée des Oüitaoüacs durant l'hyver aux Sonnontoüans où ils avoient rendu les esclaves qu'ils avoient faits

sur les Iroquois prometant de se lier avec eux, ce même collier disoit encore que pour faire la paix il falloit qu'Onontio renvoya le reste des esclaves Iroquois.

Le second Collier témoignoit la joye publique des cinq Nations & des Flamans leurs alliez d'avoir appris le retour d'Oreoüaré qu'ils nomment le Chef general de toute la Nation Iroquoise.

Le troisiéme parloit de la part d'Onontaé au nom des cinq Cantons & demandoit le prompt retour d'Oreoüaré qu'ils nomment encore le Chef de leurs terres, demandant qu'il fût accompagné de tous les Iroquois qui estoient chez nous & protestant qu'ils ne disposeroient de tous les prisonniers François qui estoient entre leurs mains,

que sur ce qu'en diroit Oreoüaré à son retour.

Le quatriéme s'adressoit à Onontio & parloit ainsi, vous dites mon pere que vous desirez redresser l'arbre de paix que vous aviés planté dans vostre Fort de Frontenac, voila qui est bien, mais.

Le cinquiéme collier parle & dit ignorez-vous mon pere qu'il n'y a plus de feu de paix en ce Fort, il est éteint par le sang que l'on y a répandu, les places où l'on tenoit le Conseil en sont toutes rouges. On a gâté ce lieu par la tromperie & la trahison que l'on nous y a faite d'enlever nos prisonniers, l'on a gâté la terre des Sonontoüans le plus gros de nos Bourgs par le ravage que les François y ont fait: racommodés tout cela & il vous sera libre de placer le feu de paix:

paix ailleurs que dans ce lieu. Au reſte mon Pere, vous avez foüetté vos enfans bien ſeverement, vos verges eſtoient trop picquantes & trop longues. Aprés l'avoir ainſi traité vous jugez bien que j'ay maintenant de l'eſprit. Je vous repete mon Pere que moy Onontaé, je ſuis le maiſtre de tous les priſonniers François, applaniſſez le chemin de la Galette ou de Chambly, Teganiſſorens vous y viendra trouver, vous y ſerez accompagné par autant de monde qu'il vous plaira & moy de même.

La Gallette eſt un endroit 26 lieuës au deſſous du Fort. Teganiſſorens eſt un Chef Iroquois affectionné à Monſieur de Frontenac.

Le ſixiéme collier avertit qu'il y a un party Iroquois en Cam-

pagne, & promet que s'il fait des prisonniers on en aura soin, priant que si nous en faisons de nostre côté nous les conservions, il ajoûte encore des reproches de ce que nous avions tué les années precedentes douze des leurs, & que c'est pour cela qu'ils avoient mangé quelques-uns des nostres.

Ces Sauvages députez estoient descendus à Quebec lorsque Monsieur de Frontenac y estoit encore, lequel n'en estant pas content avoit envoyé d'autres députez avec le Chevalier d'Eau Capitaine reformé, Oreoüaré chargea ses gens de huit colliers.

Le premier estoit pour essuyer les pleurs des cinq Nations pour faire sortir de leur gorge ce qui pourroit y estre resté de mauvais sur les méchantes affaires

passées, & pour laver le sang répandu.

Le second pour leur témoigner sa joye de ce que les Outaoüacs leur avoient rendu des prisonniers, & les asseurer qu'Onontio leur a promis de conserver ceux qu'il feroit sur les Iroquois.

Le troisiéme les remercie d'avoir prié Onontio de le renvoyer avec ses neveux.

Le quatriéme est pour leur dire qu'il voit bien qu'ils l'ont oublié aussi bien que leur ancien Pere Onontio, puisqu'ils n'ont pas envoyé de leur chefs pour le chercher & pour parler à leur Pere.

Le cinquiéme les prie d'envoyer au Mont-Real ceux qui avoient coûtume de faire les affaires avec luy, afin qu'ils connoissent la bonne volonté

d'Onontio pour leur Nation & les bons traitemens que luy & ses neveux en ont reçus depuis qu'ils sont entre ses mains.

Le sixiéme est pour lier les bras des cinq Nations, a fin de les attirer à Mont-Real & qu'aprés cela ils le ramenent avec eux.

Le septiéme est pour leur recommander le Chevalier d'Eau comme un de nos considerables, & pour les exhorter à ne point écouter les Flamans qui leur ont renversé l'esprit, parce que ce sont des rebelles à leur Roy legitime.

Le huitiéme est pour dire que luy Oreoüaré est frere des François, qu'il ne veut point quitter son pere au quel il sera toûjours uni, mais qu'ils viennent le chercher pour renouveller l'amitié avec Onontio qui leur en a donné tant de marques pen-

dant dix années.

Le Chevalier d'Eau estoit accompagné de quatre François, ils arriverent tous à Onontaé, mais les Anglois sçurent si bien ménager les Iroquois dans le Conseil, que cette députation n'eût pour lors aucun effet, bien au contraire ces Barbares conduisirent le Chevalier & les François de sa compagnie dans la nouvelle Yorc, où on les retint prisonniers sans leur faire d'autre mal, Monsieur le Gouverneur reçut peu aprés la nouvelle que les Canibas & les Abenaquis n'avoient point cessez depuis l'hyver d'aller en guerre contre les Anglois, qu'ils avoient desolé & brûlé leurs Campagnes jusques aux portes de Baston fameuse Ville Capitale de la nouvelle Angleterre, qu'ils en

avoient tué prés de 200, & que les Anglois leur ayant fait toutes les avances de paix, ils leur avoient répondu que ny eux ny leurs enfans, ny les enfans de leurs enfans ne feroient jamais de paix avec eux.

Cependant le sieur de Louvigny Envoyé Commandant à Missilimakinac avoit tellement affermi l'alliance avec toutes les Nations d'enhaut, que l'on fût agreablement surpris le 18. Aoust, de voir arriver au Mont-Real 100. Canots de ces Barbares richement chargez, & cinq cens Sauvages de divers Cantons avec quatre des principaux chefs qui venoient rendre leur obeïssance à Onontio leur Pere, on leur donna audience publique le 22. du même mois.

Dans ce Conseil Monsieur le

Gouverneur reçut ſeparement les paroles & les harangues de trois Nations principales qui compoſoient cette nombreuſe troupe, ſçavoir des Outaoüacs, des Hurons, des Algomquins, tendantes à luy témoigner leur joye de ſon heureux retour, à luy offrir le bras de tous les guerriers contre les Anglois & les Iroquois, & à luy demander bonne traite qui fût ouverte le 23.

Sur ces entrefaites, l'on apprit qu'une armée d'Anglois, d'Iroquois & de Mahingans avoit paru ſur le Lac du ſaint Sacrement venant en guerre contre les François, Monſieur le Gouverneur ayant fait un feſtin & une harangue de guerre à tous les Sauvages d'en haut auſſi bien qu'aux principaux des deux Villages Sauvages habi-

tuez aux environs de Mont-Real, l'on fit assembler toutes les troupes Françoises avec lesquelles, & une partie des Sauvages guerriers, Monsieur le Comte de Frontenac se rendit le dernier d'Aoust à trois lieuës de là pour aller au devant des ennemis.

Le premier Septembre l'on fit la reveuë de la petite armée qui se trouva de douze cens hommes, & quoyque ce nombre fût beaucoup inferieur à celuy des ennemis, l'on se confioit neanmoins de vaincre sous la conduite d'un si grand Chef.

Comme l'on avoit envoyé à la découverte, un Sauvage de nos alliez rapporta qu'il avoit trouvé l'armée & que s'estant glissé adroitement il avoit jetté trois casseteſtes dans leur Camp par lesquels il leur marquoit

qu'ils estoient découverts & les défioit de venir à Mont-Real, ce sont des bastons sur lesquels les Sauvages font des figures pour signifier ce qu'ils veulent dire. C'est aussi la coûtume de ces Barbares de ne faire la guerre que par surprise, & de ne point attaquer quand ils sçavent que l'on est sur ses gardes, & en état de se deffendre.

L'on a sçeu depuis que cette armée ennemie ayant appris que nous estions assemblez en resolution de les combattre, avoit rebroussé chemin, que les Anglois y avoient porté la petite verole qui est une peste & une contagion dans ces païs, que 400 guerriers Iroquois & deux cens de leurs alliez en estoient morts, que le reste de leurs troupes s'estoit dispersé fort animez contre l'Anglois que l'on

accuſoit d'avoir apporté la contagion pour les faire mourir ; ainſi par une benediction particuliere de Dieu & par la reputation des armes de France, cette armée nombreuſe fût vaincuë ſans coup ferir, c'eſtoit un concert avec l'Anglois, que cette armée de terre attaqueroit par le Mont-Real en même temps que la Flotte feroit deſcente à Quebec ſoixante lieuës plus bas.

Monſieur de Frontenac ne laiſſa pas d'éprouver en ce rencontre la fermeté & la fidelité des Sauvages nos alliez qu'il reconduiſit au Mont-Real où ils acheverent la traite aprés laquelle l'on fit les feſtins, on tint les Conſeils & l'on donna les audiences de congé avec les preſens au plus conſiderable, dont trois ou quatre avoient

mangé tour à tour chaque jour à la table de Monsieur le Gouverneur.

Peu aprés leur départ le premier Octobre arriva au Mont-Real le sieur de la Durantaye venant de Missilimakinac où il commandoit & amena avec luy cinquante cinq Canots chargez de pelleteries pour le compte des François qui n'avoient pas osé les faire descendre à cause de la guerre; Monsieur le Comte de Frontenac avoit déja disposé les quartiers d'hyver aux troupes & se disposoit à retourner à Quebec le 10 Octobre avec Monsieur de Champigny Intendant du païs & Madame l'Intendante, lors qu'il reçut deux lettres de Monsieur le Major Commandant à Quebec par lesquelles il donnoit avis qu'une Flotte Angloi-

ſe de trente cinq Voiles paroiſſoit en riviere & eſtoit déja prés de Tadouſſac.

Monſieur de Frontenac ſur ces avis partit en même temps, & fût aſſez heureux pour arriver le 14 à Quebec, où Meſſieurs les Gouverneurs du Mont-Real & des trois rivieres le ſuivirent aprés avec les troupes de leur département.

Il alla auſſi-toſt viſiter tous ſes poſtes qu'il trouva en bon état par les ordres & la diligence de Monſieur le Major qui avoit achevé ſes fortifications, & fait faire par tout de grands retranchemens, les ſieurs d'Eſquera Capitaine & de Villebon cy-devant Capitaine de Dragons y avoient auſſi donné tous leurs ſoins, ce dernier eſtoit venu de l'Acadie par les bois à Quebec.

Le Dimanche 15. le ſieur de Vaudreil Colonel des troupes accompagné du ſieur de Villebon partit avec ſix-vingts hommes pour aller au devant des ennemis, & les charger s'ils tentoient une deſcente, le ſieur de Longüeil eſtoit allé en Canot à la teſte des Sauvages Hurons, & Abenaquis pour obſerver de mème la contenance des ennemis. L'on apprit le ſoir que leur Flotte avoit moüillé à trois lieuës de Quebec près de l'Iſle d'Orleans.

Voicy quelle eſt la ſcituation de Quebec, la riviere de ſaint Laurent forme un grand baſſin devant, elle y deſcend par un autre Canal qui ſe diviſe en deux bras à l'Iſle d'Orleans deux lieuës au deſſous, dont l'un paſſe au Nord entre cette Iſle, & la côte de Beau-

pré, & l'autre bras paſſe au Sud entre la même Iſle & la pointe de Levy, c'eſt ce qui forme ce grand baſſin où la Flotte Angloiſe avoit moüillé, du côté de Beauport qui n'eſt ſeparé de la côte de Beaupré que par le Sault de Montmorency, dont la chûte fait la plus belle nappe d'eau du monde, Beauport eſt à une lieuë de Quebec, il y a entre deux la petite riviere ſaint Charles; Quebec eſt en face de la pointe de Levy, une lieuë au deſſus, il eſt diviſé en haute & baſſe Ville qui n'ont de communication que par un chemin aſſez eſcarpé, les Egliſes & toutes les Communautez ſont à la haute Ville, le Fort eſt ſur la croupe de la montagne, & commande la baſſe Ville où ſont les plus belles maiſons, & où demeurent les Marchands.

Le Palais que Monſieur l'In-

tendant occupe eſt detaché du reſte de la Ville au bas de la côte à gauche, ſur le bord de la riviere Saint Charles, l'Egliſe & le Convent des Recollets ſont à demie lieuë plus loin ſur la même riviere, M. de Chateau Fort Capitaine y commandoit.

Les fortifications que Monſieur le Comte de Frontenac a fait faire commençoient au Palais en remontant du côté de la haute Ville qu'elles entourent, & finiſſant à la chûte de la montagne vers le Fort à l'endroit nommé le Cap aux Diamans. On avoit commencé prés du Palais une paliſſade le long de la Greve qui venoit à gagner au deſſous de l'Hoſpital juſques à la cloſture du Seminaire, & ſe perdoit à des rochers inacceſſibles, il y a une autre palliſſade au deſſus qui

joint au même endroit appellé le Sault au Matelot, où eſt une batterie de trois Canons de dix huit livres, avec une autre à main droite, il y en a deux auſſi à la baſſe Ville qui ſont poſez au deſſous. Les endrois où il n'y avoit point de porte étoient baricadez de poutres & de tonneaux pleins de terre & garnis de pierres, le chemin de la baſſe Ville à la haute eſtoit coupé par trois retranchemens de bariques & de ſacs de terre.

Depuis l'arrivée & l'attaque des Anglois on a fait une batterie prés du Sault au Matelot, & une à la porte qui va à la petite riviere, il y avoit encore d'autres pieces d'artillerie diſpoſées à l'entour de la haute Ville, particulierement ſur la butte d'un Moulin qui ſervoit de Cavalier.

C'eſt

C'eſt de la maniere que les choſes eſtoient lors que la Flotte Angloiſe parût devant Quebec, elle eſtoit de 34 Voiles, il y avoit quatre gros Vaiſſaux, & quatre autres un peu moindres, le reſte eſtoit Caiches, Barques, Brigantins ou Flibots, on dit qu'il y avoit auſſi des Brûlots, les petits bâtimens rangerent la côte de Beauport, & les gros tinrent plus le large.

Sur les dix heures du même jour 16. Octobre une chaloupe portant à ſon avant Pavillon blanc, partit de l'Amiral pour venir à terre, quatre Canots allerent audevant, ayant auſſi Pavillon blanc, ils la joignirent à my chemin, y trouverent un trompette qui accompagnoit l'envoyé du General, on le mit ſeul dans l'un des Canots, on luy banda les yeux

& il fût conduit au Fort dans la chambre de Monſieur le Comte de Frontenac, auquel il preſenta une lettre dont voicy la teneur.

Sieur Guillaume Phips Chevalier Commandant en Chef ſur toutes les forces de leur Majeſté en la nouvelle Angleterre par Mer & par terre.

Au Comte Frontenac Lieutenant General & Gouverneur pour le Roy de France en Canada ou en ſon abſence à ſon deputé ou celuy qui commande en chef à Quebec.

La guerre entre les deux Couronnes d'Angleterre & de France n'eſtant pas ſeulement un ſuffiſant motif, mais la deſtruction faite par les François & Sauvages ſous voſtre commandement, ſur les perſonnes & biens des ſujets de leur Ma-

jesté de la nouvelle Angleterre sansaucune provocation de leur côté, les a obligé de faire cette expedition pour leur seureté & leur satisfaction, comme aussi les cruautez & barbaries qui ont esté exercées par les François & Sauvages, pourroient par cette presente occasion nous engager à nous revanger severement, neanmoins desireux d'éviter les actions inhumaines & contre le Christianisme, & pour prevenir l'effusion de sang autant qu'il se pouroit, moy susdit Guillaume Phips Chevalier par ces presentes & au nom de leurs Majestez, Guillaume Roy & Reine d'Angleterre, Ecosse, France & Irlande, defenseurs de la Foi, & par ordre de leurs Majestez & Gouvernement de Colonie de la nouvelle Angleterre demande

que vous ayez à rendre vos Forts & Châteaux ſans eſtre démolis, & toutes les munitions ſans y eſtre touché, comme auſſi une prompte délivrance de vos perſonnes & biens en ma diſpoſition. Ce que faiſant vous pourrez eſperer pardon de moy comme un bon Chreſtien, ainſi qu'il ſera jugé à propos pour le ſervice de leurs Majeſté, & la ſeureté de leurs ſujets. Ce queſi vous refuſez, je ſuis venu pourveu & reſolu avec l'aide de Dieu dans lequel je me confie par force d'armes revenger tous les torts & injures qui nous ont eſté faits, & de vous rendre ſous la ſujeçion de la Couronne d'Angleterre; & lors que trop tard vous le voudrez faire; vous faire regreter de n'avoir pas voulu plûtoſt accepter la faveur qui vous eſt offerte,

Voſtre réponſe poſitive dans une heure renduë par voſtre trompette avec le mien, eſt ce que je vous demande ſur le peril que s'en pourra ſuivre, ſigné GUILLAUME PHIPS.

En achevant d'expliquer cette lettre qui eſtoit en Anglois l'envoyé tira de ſa poche une montre qu'il preſenta au Comte de Frontenac, qui la prit & faiſant ſemblant de ne pas voir l'heure qu'il eſtoit, l'envoyé s'avança & dit qu'il eſtoit dix heures en demandant qu'à onze, il voulut bien le renvoyer. Je ne vous feray pas tant attendre, repliqua Monſieur le Comte, & voicy ce qu'il répondit.

Dites à voſtre General que je ne connois point le Roy Guillaume, & que le Prince d'Orange eſt un uſurpateur qui

a violé tous les droits les plus ſacrez du ſang en entreprenant de détrôner ſon beau Pere, que je ne connois d'autre Souverain en Angleterre que le Roy Jacques Second. Que voſtre General n'a pas dû eſtre ſurpris des hoſtilitez qu'il dit avoir eſté faites par les François dans la Colonie des Maſſaſſets, puiſqu'il devoit s'attendre que le Roy mon Maiſtre protegeant le Roy d'Angleterre pour le remettre ſur le Trône, Sa Majeſté m'ordonneroit de porter la guerre chez les peuples qui ſe ſeroient revolté en ces contrées contre leur Prince legitime. Puis ſe tournant & luy montrant le nombre d'Officiers qui rempliſſoient ſa chambre, il luy dit en riant voſtre General croit-il quand il m'offriroit des conditions plus dou-

ces, & que je fusse d'humeur à l'écoûter, qu'ils voulussent y consentir, & me conseillassent de me fier à une personne qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avoit faite avec le Gouverneur de Port-Royal, & à un rebelle qui a manqué à la fidelité qu'il doit à son Roy pour suivre le party du Prince d'Orange qui en essayant de persuader qu'il est le liberateur de l'Angleterre, & le deffenseur de la Foi, y détruit les Loix & les Privileges du Royaume; c'est ce que la Justice Divine, que vostre General reclame dans sa lettre, ne manquera jamais de punir severement.

Ce discours ayant surpris & allarmé cet envoyé, il demanda au Comte de Frontenac s'il ne vouloit pas luy donner par écrit sa réponse, non repartit-

il, je n'en ay point d'autre à faire que par la bouche de mes Canons, & que voſtre General apprenne, que ce n'eſt pas de la ſorte que l'on envoye ſommer un homme comme moy. Qu'il faſſe du mieux qu'il pourra de ſon côté comme je ſuis reſolu de faire du mien.

Cette réponſe faite, l'envoyé fût congedié, on luy banda les yeux, il fût remené par les mêmes Canots en ſa chaloupe, ſur les quatre heures aprés midy le ſieur de Longüeil revint avec ſes Sauvages de l'Iſle aux Coudres pour ne pas tomber comme il auroit fait au pouvoir des Anglois qui eſtoient moüillez une lieuë au deſſus de luy, dont il alla voir la Flotte à travers les bois avec le ſieur de Longüeil qui le quitta peu aprés, voyant qu'elle appareilloit

appareilloit pour approcher Quebec, celuy-cy se remit en Canot, la cottoyant toûjours pour tâcher de faire quelque prisonnier, si les ennemis eussent mis à terre quelques-uns de leurs gens, plusieurs chaloupes furent détachées sur luy, quand on vit qu'il vouloit gagner Quebec, mais ils ne le purent joindre. Il rendit conte de ce qu'il avoit fait & rapporta que les Anglois ayant voulu faire descente à la riviere Oüel à 15. lieuës de Quebec, ils y estoient allé avec six chaloupes, & 150 hommes, & que les habitans leur en avoient tué la moitié en trois décharges qu'ils avoient faites sur eux, c'est ce que le sieur de Franche Ville Canadien Curé du lieu a certifié.

Le même jour arriva sur le

ſoit le Chevalier de Caillieres avec cinq ou ſix cens hommes qu'il avoit aſſemblé tant à Mont-Real qu'aux environs, il fit une grande diligence, n'ayant eſté que trois jours à venir de Mont-Real où il y a ſoixante lieuës, le Mardy 17. une des barques des ennemis chargée de monde alla du côté de terre entre Beau Port, & la petite riviere aprés qu'elle eût échoüé, on eſcarmoucha de part & d'autre ſans grand effet, & on ne peut aller l'attaquer parce qu'il eut fallu eſtre à l'eau & dans la vaze juſques à la ceinture.

Le 18. on vit ſur les deux heures aprés midy preſque toutes leurs chaloupes remplies de monde gagner le même endroit, comme on eſtoit incertain de celuy où ils feroient deſ-

cente. Nous avions peu de gens de ce côté là, on y détacha une partie de ceux des trois rivieres & de Mont-Real pour y escarmoucher: les ennemis y avoient deux mille hommes rangez en bataille avant que nous y fussions arrivez, les habitans de Beau port s'estant joins aux nostres le tout ne faisoit pas plus de 300 hommes, ils se mirent en plusieurs pelotons, & les attaquerent à la maniere des Sauvages sans presque tenir d'ordre, parce qu'ils se trouvoient dans un terrain inegal, plein de rochers & de brossailles le corps des ennemis estoit serré, dont ils firent plier le premier bataillon qui fût obligé de gagner la queuë des autres, le feu dura plus d'une heure sans que celuy des ennemis incommodât fort nos gens qui

voltigeoient autour d'eux ſautant d'arbre en arbre, & ne tirant gueres de coups à faux.

Le Comte de Frontenac fit avancer le bataillon de troupes que commandoit le ſieur de Cruſel pour aſſeurer la retraite. Le Chevalier de Clermont Capitaine reformé & le fils du ſieur de la Touche Seigneur de Champlain furent tuez en cette premiere occaſion; le ſieur Juchereau de ſaint Denis âgé de 70 ans qui commandoit la milice de Beau Port y eût le bras caſſé, & dix ou douze autres furent bleſſez, mais les ennemis y ont perdu 150 hommes. Ils furent mettre aprés le combat le feu à quelques habitations.

Sur le ſoir les plus grands Vaiſſeaux vinrent moüiller devant Quebec, le contre Ami-

tal portant le Pavillon bleu, se posta sur la gauche presque vis-a-vis le Sault au Matelot, l'Amiral estoit à la droite, & le Vice-Amiral un peu au dessus, tous deux devant la basse Ville, le quatriéme qui portoit la flamme du Chef d'escadre se retira plus vers le Cap aux Diamants. Nous les saluâmes les premiers, & ils répondirent assez vigoureusement & nous de méme, aprés ils ne tirerent presque ce soir là que sur la haute Ville, il y eût le fils d'un Bourgeois tué & un autre blessé, le sieur Godefroy de Vieux Pont eût son fusil emporté du méme coup, & le bras démis, les Canonades cesserent de part & d'autre sur les huit heures du soir.

Nous les recommençâmes encore les premiers le lende-

main à la pointe du jour, le feu des ennemis ſembla rallenti. Le contre Amiral qui avoit tiré le plus vigoureuſement, la veille ſe trouva ſans doute incommodé par nos batteries hautes & baſſes du Sault au Matelot, car on le vit ſe retirer ſans grand bruit, l'Amiral le ſuivit d'aſſez prés & avec précipitation, il fila tout le cable de ſon Anchre qu'il abandonna, ſon Pavillon fût emporté dans la riviere, & laiſſé à noſtre diſcretion que nos gens allerent peſcher.

Toutes ſes manœuvres furent ſcupées, ſon grand Mas preſque caſſé, & il avoit reçû dans le corps vingt boulets dont chacun le perçoit à l'eau, c'eſtoit le ſieur de ſainte Heleine qui pointoit luy-même le Canon contre cet Amiral,

quantité de gens ont esté tuez & blessez sur l'un & l'autre de ces Vaisseaux, les deux autres tinrent encore quelque temps, mais ayant cessé de tirer sur le midy, ils allerent sur les cinq heures se mettre à l'abry dans l'anse des Meres derriere le Cap aux Diamants où ils se radouberent du mieux qu'ils purent; on envoya un détachement dans cette Anse pour observer quelques gens qui leur avoient tué du monde, mais ils furent contraints d'aller moüiller hors la portée de nos fusils.

Le 20 les ennemis marchans en bon ordre le long de la riviere saint Charles, les sieurs de Longüeil, de sainte Helene, de Moncarville, d'Oleançon, & de Repentigny avec d'autres François s'y rendirent sur les deux heures aprés midy &

escarmoucherent contre la teste de leurs troupes qui s'estoient avancées. Ils les firent plier & regagner leur gros. Le combat s'opiniatra des deux côtez, & les nostres combatirent par pelotons, & de la même maniere que la précedente journée. Le Comte de Frontenac qui crût que les ennemis vouloient tenter le passage de la riviere, fit avancer les sieurs de saint Ours, de saint Cirq, de Valreine, & du Crusel, avec les quatre bataillons de troupes qu'ils commandoient, & se mit à leur teste. Il détacha le sieur de la Maison-Fort Capitaine, & la Perade son Enseigne avec 40 hommes pour garder & deffendre le Convent des Recollets, & empescher les ennemis de se rendre maistres de ce poste. Mais ils se contenterent

d'eſcarmoucher contre nous la petite riviere entre deux. Le ſieur de ſainte Heleine qui eût la jambe caſſée l'année derniere au combat de la Chine, reçeut en celuy cy une contuſion au côté, ſans ſa corne à poudre où donna la balle, il auroit couru plus de riſque nous eûmes trois autres bleſſez, avec un ſoldat, & un habitant de tué; pluſieurs coups de Canons furent tirez ſur nos gens qui eſtoient de ce côté là, & dans l'endroit où nos troupes eſtoient en bataille. Nous connûmes par là qu'ils en avoient à terre, on y répondit de la batterie que nous avions à la porte de la petite riviere, ils n'ont pas moins perdu de monde en cette ſeconde attaque qu'à la premiere. Le 21 le ſieur de Villiet Leutenant reformé

fût envoyé avec quelques soldats qui avoient demandé d'aller avec luy du côté que les ennemis estoient campez ; il commença sur les deux heures à escarmoucher contre eux, & les ayant attiré dans son embuscade, il s'y maintint fort long-temps, ils firent un détachement pour l'entourer, mais il fût chargé par ceux de Beau Port & de Beaupré, & de l'Isle d'Orleans qui estoient en embuscade auprés. Les sieurs de Groye, de Cabanac, & de Beaumanoir qui avoient là des troupes s'y joignirent, & leur tuerent beaucoup de monde, enfin en faisant leur retraite & escarmouchant toûjours, ils gagnerent une maison entourée d'une palissade sur une hauteur où le combat dura jusqu'à la nuit ;

les gens frais que le General y envoyoit, ne servirent qu'à augmenter leur perte, nous n'y avons eu qu'un écolier, & un Sauvage de blessez; les Anglois ont dû y perdre quantité de monde, la nuit qui fût fort obscure & pluvieuse leur donna le moyen d'enlever leurs morts, & nous empêcha de connoistre le desordre où ils estoient, s'estant embarqué avec precipitation & abandonnant leurs Canons, nous n'en eûmes la connoissance que le Dimanche 22 que les Sauvages qui faisoient la découverte trouverent les premiers cinq pieces de Canons, cent livres de poudre, & soixante boulets. Ceux de Beau Port & de Beaupré s'en saisirent, plusieurs chaloupes tenterent le lendemain de descendre à terre pour les

reprendre ; mais ils furent repouſſé avec perte, & contrains de ſe retirer, le ſieur de Monique Capitaine qui ſortit la veille avec cent hommes pour s'aller jetter dans Beau Port, ne put ſe trouver au combat pour avoir pris un trop grand circuit il eût ordre de reſter à quelque diſtance du Camp des habitans pour les ſoûtenir au cas d'une nouvelle attaque, & pour cela il leur fût laiſſé deux de ces Canons avec leſquels ils prétendoient fort bien garder leur poſte, les trois autres Canons furent menez à Quebec.

L'apreſdinée les deux Vaiſſeaux qui eſtoient en l'Anſe des Mers mirent à la voile pour aller rejoindre la flotte, on les ſalüa à boulets en paſſant, ils en firent de même ſans nous faire aucun mal.

La même apreſdinée les ſieurs de Subercaſe & d'Orvilliers Capitaines partirent avec 100. hommes pour s'aller jetter dans l'Iſle d'Orleans, le ſieur de Villieu eut ordre de deſcendre au Cap de Tourmente au deſſous de la côte de Beaupré, pour y empêcher la deſcente des ennemis, car on s'appercevoit alors qu'ils ne ſeroient pas contens ſans prendre congé de nous, en effet dés le ſoir même ils mirent à la voile, & ſe laiſſerent deriver au courant de la Marée, mais quelques-uns de leurs Vaiſſeaux n'ayant pas trouvé de bons moüillages relâcherent, mais enfin ils diſparurent le 23. Octobre vers les dix heures, & allerent moüiller à l'Arbre ſec.

La Demoiſelle la Lande Canadienne qui avoit eſté priſe

avec la Demoiselle Jolliet sa fille & autres personnes par les ennemis, voyant qu'ils s'en alloient fit demander au General Phips par un Interprete, s'il prétendoit les emmener à Baston & laisser à Quebec de ses compatriotes prisonniers, en disant qu'il s'en pourroit bien faire échange si on le proposoit à Monsieur le Comte de Frontenac, & que la chose ne sembloit pas hors d'esperance d'y réüssir. On la laissa aller sur sa parole pour en faire la proposition, & Monsieur le Comte l'agrea estant bien aise de la retirer & sa fille, & le sieur de Grandville beau frere de Monsieur le Major, comme aussi Monsieur Trouvé Prestre Missionnaire, & les autres François qui avoient esté pris dans l'Acadie, & que ce Ge-

neral avoit amené avec luy, prétendant en tirer des grands services quand il auroit pris Quebec. La Demoiselle la Lande retourna fort joyeuse à bord du succès de son voyage. Monsieur de la Valliere Capitaine des gardes de Monsieur le Comte estant allé le lendemain trouver le General Phips pour convenir des personnes qui se rendroient de part & d'autre, on rendit le Commandant de Kaskebe, & quelques filles que ce General demanda avec deux de nos pistoletes de riviere pour les aider à en passer les dangers, & qu'il promit de les mettre aprés à terre, il nous est encore demeuré soixante de leurs prisonniers, & ils nous rendirent tout ce qu'ils en avoient des nostres.

L'on apprit par ceux-cy que

les ennemis avoient perdu mil ou douze cens hommes, que cette flotte manquoit de vivres, que les gros Vaiſſeaux faiſoient eau de tous côtez, & qu'enfin ils ne comptoient pas d'arriver à Baſton ſans quelques naufrages, en effet l'on ſçeut depuis que trois de leurs gros Vaiſſeaux avoient peri, & que pluſieurs autres moyens avoient eſté diſſipez par les vens ſans que l'on en aye eu aucune nouvelle.

Dieu vouloit qu'il n'y eût pas un endroit dans toutes ces contrées qui n'éprouvât la force des armes du Roy, j'ay parlé ailleurs de la Baye d'Hudſon ſçituée au Nord de la Nouvelle France, elle a plus de 400. lieuës d'étenduë en tout ſens. L'on compte du moins huit cens lieuës de Quebec à cette

Baye

Baye, & la navigation n'en eſt pas aiſée à cauſe des Brumes preſque continuelles qui y regnent, & des glaces qu'il faut traverſer l'eſpace de 400 lieuës, elles y ſont prodigieuſes, & plus hautes que les tours de Noſtre-Dame, eſcarpées comme des rochers, enfoncées dans la Mer, de ſorte que l'on ne doit pas s'étonner quand les Navigateurs nous diſent que ſur ces bancs de glace ils y ont poſé des forges pour reforger des Ancres & toutes ſortes de gros ferremens.

Depuis l'expedition que Monſieur le Marquis d'Enonville avoit fait faire dans cette Baye où les François s'eſtoient établis quelques années auparavant, il ne reſtoit plus aux Anglois que les Forts de Nelſon, & de Neuſavane, la Cour a-

voit ordonné de faire ſon poſſible pour les en chaſſer entierement, à le ſieur de Bonnavanture Gentilhomme Canadien fils du ſieur Denis Gentilhomme de Touraine, arrivé depuis peu de France à Quebec commandant un Navire de Meſſieurs de la Compagnie du Nord, armé en guerre, partit le 28. Juin avec un ſecond Navire de la même Compagnie, commandé par le ſieur le Moyne d'Iberville Gentilhomme Canadien pour la ſuſdite execution.

Quelque diligence qu'ils euſſent fait eſtant partis auſſi toſt qu'on le peut pour naviger dans ces Mers glaciales, une petite flotte Angloiſe compoſée entr'autre de quatre gros Vaiſſeaux y eſtoit déja arrivée, l'avis que l'on eût en Angle-

terre que nous voulions y envoyer ayant obligé les Anglois de nous y primer.

Nos deux Vaisseaux arrivant à la veuë du Fort Nelson bâti sur un rocher escarpé, muni de dix huit pieces de Canon, découvroient les ennemis qui estoient à l'Ancre. Cependant le sieur de Bonnavanture ne laissa pas de faire descente & d'embusquer de ses gens pour couper ceux qui sortiroient du Fort, mais comme pas un ne parût, il s'en retourna du côté de nos deux Vaisseaux où nous restâmes quelques jours à l'Ancre à la veuë de la flotte ennemie qui estoit sous le Canon du Fort pour l'inviter au combat & à se mettre plus au large. Mais n'ayant fait aucunes manœuvres pour appareiller, nos gens allerent

du côté du Fort de Neuſavane à vingt lieuës de là pour l'attaquer, mais la garniſon ſur le point de noſtre approche fit ſauter le Fort, brûla le reſte, & avec tout ce qu'ils purent emporter d'effets, ſe retirerent au Fort Nelſon par les bois. Nos François profiterent de ce qui reſta, entr'autres de ſept pieces de Canon.

Au ſortir de là ils firent voile au fond du Golphe où ſont nos établiſſemens pour ravitailler les Forts & la Colonie, & y décharger les marchandiſes de traite. Le ſieur d'Iberville prit le party d'hyverner là pour quelque expedition, & le ſieur de Bonnavanture ayant ordre de retourner à Quebec, chargea dans ſon Vaiſſeau les pelleteries de Meſſieurs les Negocians.

Il estoit arrivé à une lieuë de l'Isle aux Coudres à quinze lieuës de Quebec, lors qu'il eût avis que la flotte Angloise estoit devant ladite Ville avec 34. voiles la partie n'estant égale. Il resolut de faire route en France où il est arrivé depuis heureusement; mais avant son départ il dépêcha un Canot pour le Sud pour donner avis de tout & rendre compte à Monsieur de Frontenac de son expedition du Nord, le Canot arriva à Quebec le 25. d'Octobre aprés la levée du siege.

Le 27. un Canot avec trois hommes venant de la Baye saint Paul apporta à Monsieur le Gouverneur une fort heureuse nouvelle. Comme l'on n'avoit reçeu cette année que deux Vaisseaux de France, quoyqu'il en fût parti treize

tant de la Rochelle que de Bordeaux. Le Canada manquoit de proviſions & de marchandiſes; ces trois hommes donnerent avis que de tous ces Vaiſſeaux quelques-uns avoient relâché en France, d'autres aux Iſles de Terre Neufve pour eſtre à Quebec au premier Printemps; & qu'enfin les trois qui eſtoient chargez des munitions de guerre & de bouche, & de ſommes conſiderables pour les frais de la guerre, ayant eſté avertis à quinze lieuës de Quebec que la flotte Angloiſe eſtoit devant la Ville eſtoit entré dans la riviere de Saguenay pour s'y cacher juſques à ce que les ennemis ſe fuſſent retirez. Enfin un ſecond Canot arriva le 10. Novembre pour avertir que ces trois Navires eſtoient en chemin, ce

Canot fût ſuivi d'une chaloupe qui amenoit la pluſpart des paſſagers, & peu de jours aprés à ſçavoir le 14. les trois Vaiſſeaux moüillerent à la rade.

L'on doit reconnoiſtre que tous ces heureux ſuccez ſont deus à une protection viſible de Dieu ſur la Nouvelle France, & que ſans parler de toutes les autres expeditions où la main du Seigneur a paru ſenſible: le païs eſtant attaqué par le haut du Fleuve & en même temps par le bas n'auroit pû y ſoûtenir, mais par un coup du Ciel l'armée d'en haut s'eſtoit diſſipée par les maladies & par la diviſion, en ſorte que les Sauvages alliez des Anglois avoient pillé ceux de la même troupe, mais quoyque cette armée de terre ſe fût ainſi detruite, ſi la flotte Angloiſe n'eut pas eſté

areſtée durant quinze jours à 20. lieuës de Quebec par les vens contraires, elle auroit paru devant la Ville & l'auroit ſurpriſe infailliblement durant l'abſence de Monſieur de Frontenac, & avant que luy & les troupes d'en haut fuſſent arrivez de Mont-Real, & enſuite une partie des Navires qui venoient de France richement chargez, ſeroient tombez entre les mains de l'ennemi.

Monſeigneur de Saint Vallier Eveſque de Quebec qui eſtoit alors dans la Place, penetré des obligations que le païs avoit à Dieu de tous ces avantages, ordonna les Prieres publiques en action de graces, le grand Pavillon de l'Amiral Anglois & un autre que le ſieur de Port Neuf avoit pris à l'Acadie, furent portez à l'Egliſe

l'Eglise au son des Tambours, le *Te Deum* y fût chanté, & l'on fit ensuite une Procession solemnelle en l'honneur de la Sainte Vierge Patrone du païs, toutes les troupes estant sous les armes ; une Feste fût instituée à perpetuité sous le titre de Nostre Dame des Victoires, & l'Eglise commencée à la basse Ville voüée sous le même nom pour une marque de la protection du Ciel. Suivirent toutes les autres réjoüissances publiques, & particulierement les feux de joye, & les décharges de Canon, & de la Mousqueterie, & on n'oublia pas de faire tirer les pieces que l'on avoit gagnées sur les ennemis. Les jours suivans on réïtera les mêmes réjoüissances & Prieres publiques pour remercier Dieu des grandes victoires que

l'on apprit que Sa Majesté avoit remporté en Europe par Mer & par Terre, le Canada se trouvant heureux de ce que malgré sa misere, il avoit tâché de faire connoistre à l'autre extremité de la terre la gloire de son Auguste Monarque, & ajoûter quelque chose aux triomphes de LOUIS LE GRAND.
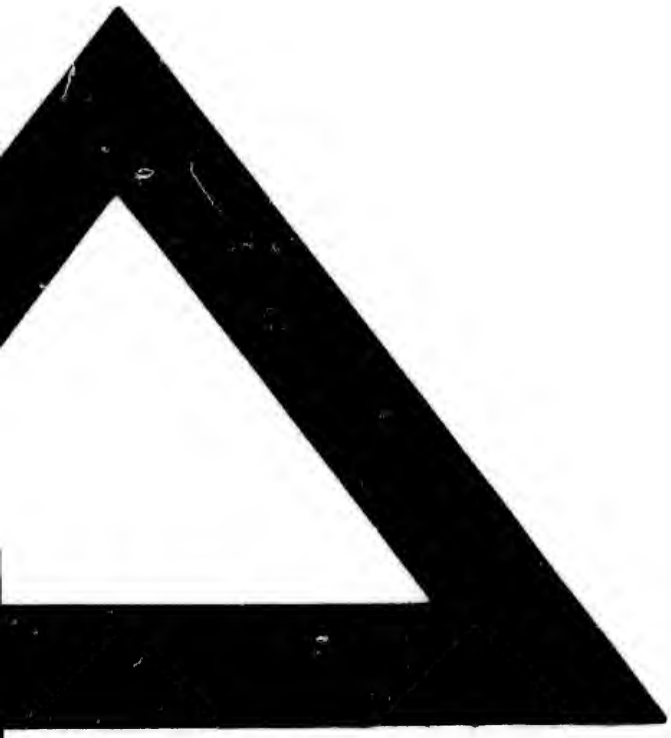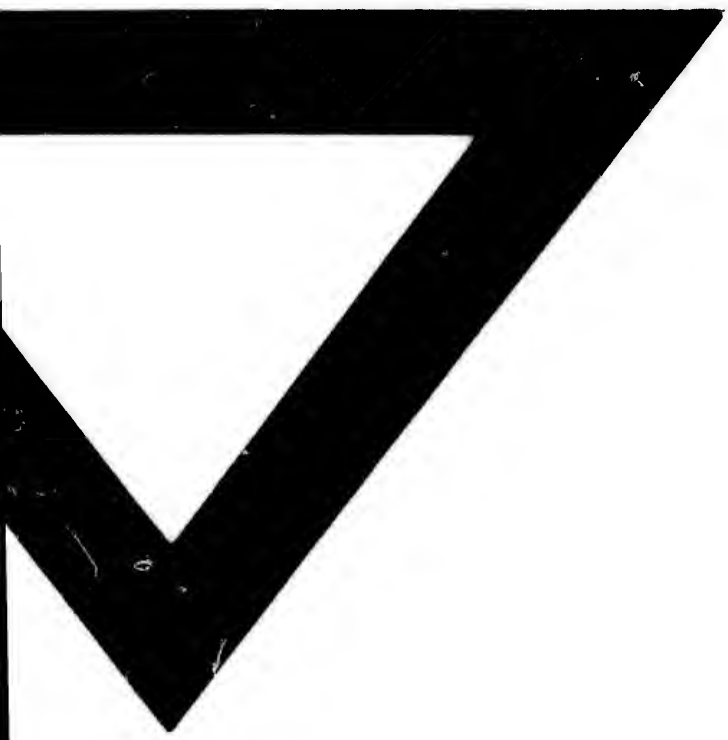
FIN.